ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

ANNEE 1982 THESE : 98

essais sur les sources et étapes de la domestication

THESE
POUR LE DOCTORAT VETERINAIRE
(Diplôme d'État)

Présentée et soutenue publiquement en 1982
par

yves brassel

Né le 20 juillet 1956 à BOULOGNE-SUR-SEINE (75)

MEMBRE DU JURY

Président	Monsieur LARROUY Professeur à l'Université Paul Sabatier de Toulouse
Assesseurs	Monsieur FALIU Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse
	Monsieur MAGNOL Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

IMPRIMERIE LA HARPE - 4, rue des Filles-du-Calvaire - 75003 PARIS - Tél. 278.12.17

UNIV. LIBRARY

ECOLE NATIONALE VETERINAIRE DE TOULOUSE

ANNEE 1982 THESE : 98

essais sur les sources et étapes de la domestication

THESE
POUR LE DOCTORAT VETERINAIRE
(Diplôme d'État)

Présentée et soutenue publiquement en 1982
par

yves brassel

Docteur Vétérinaire

Né le 20 juillet 1956 à BOULOGNE-SUR-SEINE (75)

MEMBRE DU JURY

Président	Monsieur LARROUY Professeur à l'Université Paul Sabatier de Toulouse
Assesseurs	Monsieur FALIU Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse
	Monsieur MAGNOL Professeur à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Toulouse

IMPRIMERIE LA HARPE - 4, rue des Filles-du-Calvaire - 75003 PARIS - Tél. 278.12.17

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

Directeur ..... M. LAUTIE
Directeur honoraire ..... M. FLORIO
Professeur honoraires ..... MM. BRIZARD
SAURAT
GODFRAIN

PERSONNEL ENSEIGNANT

CHAIRE DE PHARMACIE ET TOXICOLOGIE

Professeur titulaire ..... Mme BURGAT-SACAZE
Maître-Assistant ..... M. PETIT

Pharmacie et Toxicologie

CHAIRE DE PHYSIQUE ET CHIMIE BIOLOGIQUES ET MÉDICALES

Professeur titulaire ..... MM. RICO
Professeur sans chaire ..... BRAUN
Maître-Assistant ..... BENARD

Physique biologique et médicale - Chimie biologique et médicale
Informatique biologique et médicale

CHAIRE D'ANATOMIE DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Professeur titulaire ..... MM. PAVAUX
Maître-Assistant ..... LIGNEREUX
Maître-Assistant ..... SAUTET

Organogénèse - Tératologie
Anatomie générale - Anatomie appliquée

CHAIRE DE PHYSIOLOGIE, PHARMACODYNAMIE ET THÉRAPEUTIQUE

Professeur titulaire ..... MM. RUCKEBUSCH
Professeur sans chaire ..... FARGEAS
Maître-Assistant Agrégé ..... TOUTAIN

Physiologie - Pharmacodynamie - Thérapeutique

CHAIRE D'HISTOLOGIE - ANATOMIE PATHOLOGIQUE

Professeur titulaire ..... MM. VAN HAVERBEKE
Professeur sans chaire ..... CABANIE
Maître-Assistant Agrégé ..... MAGNOL

Histologie - Embryologie
Anatomie pathologique - Clinique

CHAIRE D'HYGIÈNE ET INDUSTRIE DES ALIMENTS D'ORIGINE ANIMALE

Professeur titulaire ..... MM. LABIE
Maître de Conférences ..... EECKHOUTTE
Maître-Assistant Agrégé ..... Mme BENARD

Hygiène, Inspection, Contrôle et Technologie des denrées alimentaires
d'origine animale - Clinique

CHAIRE DE PARASITOLOGIE ET MALADIES PARASITAIRES

Professeur titulaire ..... MM. DORCHIES
Maître de Conférences ..... FRANC
Maître-Assistant ..... DUCOS DE LAHITTE

Zoologie appliquée - Écologie - Parasitologie externe
Dermatologie - Parasitologie interne - Clinique

CHAIRE DE SÉMIOLOGIE ET PATHOLOGIE MÉDICALE DES ÉQUIDÉS ET CARNIVORES ET DE LÉGISLATION

Professeur titulaire ..... MM. LESCURE
Maître de Conférences ..... GUELFI
Maître-Assistant ..... REGNIER

Sémiologie et pathologie médicale des équidés et carnivores
Législation vétérinaire et déontologie clinique

CHAIRE DE PATHOLOGIE MÉDICALE DU BÉTAIL ET DES ANIMAUX DE BASSE-COUR

Professeur titulaire	MM. TOURNUT
Maître de Conférences	BEZILLE
Maître-Assistant	JOUGLAR

Sémiologie et pathologie médicale du bétail et des animaux de basse-cour
Clinique - Consultation itinérante

CHAIRE DE PATHOLOGIE CHIRURGICALE

Professeur titulaire	MM. CAZIEUX
Maître de Conférences	GENEVOIS
Maître-Assistant	AUTEFAGE
Maître-Assistant	FAYOLLE

Propédeutique et sémiologie chirurgicale - Radiologie
Technique chirurgicale - Anesthésiologie - Pathologie chirurgicale
Traumatologie - Podologie orthopédique - Clinique

CHAIRE DE PATHOLOGIE DE LA REPRODUCTION

Professeur titulaire	MM. FERNEY
Professeur sans chaire	ROYAL

Pathologie de l'appareil génital et de la mamelle
Sémiologie et propédeutique - Pathologie de la reproduction
Obstétrique et pathologie du nouveau-né - Clinique
Consultation itinérante

CHAIRE DE MALADIES CONTAGIEUSES - ZOONOSES LÉGISLATION SANITAIRE

Professeur titulaire	MM. CHANTAL
Maître-Assistant	PICAVET

Épidémiologie - Maladies contagieuses - Zoonoses
Législation sanitaire - Clinique

CHAIRE DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE MICROBIOLOGIE - IMMUNOLOGIE

Professeur titulaire	MM. LAUTIE
Maître-Assistant	PELLERIN
Maître-Assistant	MILON

Microbiologie - Immunologie - Pathologie générale

CHAIRE D'ÉLEVAGE ET ÉCONOMIE

Professeur titulaire	MM. QUEINNEC
Professeur sans chaire	DARRE
Maître-Assistant	Mme QUEINNEC

Ethnologie - Génétique animale - Extérieur
Zootechnie et économie générales - Ethnologie appliquée,
Sciences, Techniques, Économie de l'élevage et des productions animales
Insémination artificielle - Organisation de l'élevage

CHAIRE D'ALIMENTATION

Professeur titulaire	MM. FALIU
Professeur sans chaire	GRIESS
Maître-Assistant	ENJALBERT

Botanique appliquée et bromatologie
Agronomie - Alimentation

CHARGES D'ENSEIGNEMENT

MM. les Professeurs ANGELIER, ARMENGAUD, COMBES, COMBRET, CROS, FERNET et MAZENC

La Faculté et l'École déclarent n'être pas responsables des opinions émises par les candidats (délibération de la Faculté en date du 10 mai 1981 et du Conseil de l'École en date du 13 juin 1924).

A MES PARENTS
A CHEF GRISARD

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41543908_0002

A notre président de jury

Monsieur le Professeur LARROUY

de l'Université Paul Sabatier de Toulouse

Qui nous a fait l'honneur d'accepter la présidence de notre jury de thèse.

Hommage respectueux.

A Monsieur le Professeur FALIU

de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse

Qui a accepté avec bienveillance notre sujet de thèse.

Qu'il trouve exprimée ici notre gratitude.

A Monsieur le Professeur MAGNOL

de l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse

Qui a aimablement accepté de mettre au service de notre jury de thèse sa culture archéologique.

Sincères remerciements.

"Pendant des centaines de millénaires, l'homme a été chasseur, cueilleur de baies, ramasseur d'escargots ou de moules" (1). Puis survint, voici tout au plus une dizaine de milliers d'années, ce que Gordon Childe a appelé la *Révolution Néolithique*; le passage de la prédation à l'économie de production. C'est là un des plus grands tournants de l'aventure humaine.

Le changement fut capital mais non point brusque: vingt à trente siècles furent nécessaires à son installation, tout préparé qu'il eût été par une période dite de transition (le Mésolithique qui sépare, de façon assez conventionnelle, l'âge de *la pierre taillée* de celui de *la pierre polie*).

La *pierre polie* est un repère pour les archéologues mais d'autres innovations fondamentales caractérisent le Néolithique: sédentarisation progressive, invention de la poterie et, avant tout, domestication de quelques espèces animales (mouton, chèvre, boeuf, porc et chien, ce dernier occupant une place particulière) et début de la culture des céréales (blé, orge...)

... Nous voici aux sources du monde paysan (47)...

Art Vétérinaire oblige, nous porterons notre attention sur ces animaux qui, depuis la fin de la Préhistoire, accompagnent désormais l'homme et ont contribué, de façons diverses et variées, à l'édification de la civilisation.

Au sein de l'ensemble des animaux domestiques, nous choisirons quelques espèces de mammifères : chien, chat, boeuf, mouton, chèvre, porc, cheval, âne et lapin, celles dont l'élevage tient, ou a tenu, une place importante en Europe. Aussi ne parlerons nous pas du chameau ni du dromadaire et nous ne ferons tout au plus qu'une allusion à l'éléphant pour signaler qu'il ne

devrait peut-être pas se trouver au nombre des animaux domestiques.

Des oiseaux ont été domestiqués, des insectes et quelques mollusques sont parfois considérés comme domestiques... nous ne les évoquerons pas faute de documents récents.

Notre travail est centré sur le *Monde Classique* ce qui correspond grossièrement aux limites de l'Empire Romain dans sa plus large extension et aux pays adjacents. Mais nous n'hésiterons pas à sortir de ce cadre géographique lorsque les connaissances disponibles nous le permettront.

Après avoir tenté de définir la notion de domestication, nous considérerons, de façon critique, la diversité des indices à partir desquels les archéologues peuvent reconnaître l'existence d'animaux domestiques; de la gravure rupestre aux fragments d'os. Dans ce domaine un Vétérinaire pourrait se rendre utile en tant que "spécialiste de l'animal domestique" [fait qu'il ne faut peut-être pas clamer trop haut sous peine de se voir confier du jour au lendemain des tonnes de vestiges osseux à analyser car l'archéologie manque d'*archéozoologues*)...

De manière assez succinte, nous tenterons ensuite de cerner quelques unes des circonstances dans lesquelles s'est révélée la géniale intuition zootechnique sur laquelle reposent les débuts de la domestication. Il nous restera alors à envisager l'histoire, ou plus souvent la préhistoire, particulière de chacune des espèces retenues pour cette étude.

AVERTISSEMENT: L'achéologie n'est pas une science exacte, elle se bâtit au moyen d'hypothèses. Aussi dans ce qui va suivre la plupart des affirmations devront-elles être considérées comme précédées, mentalement, de l'atténuation que représente la proposition: "*Dans l'état actuel de nos connaissances, nous pouvons penser que...*"

- Les chiffres entre parenthèses renvoient à la bibliographie
- Les abréviations utilisées ici sont:
  - ◊ A.C. = Ante Christum; pour les périodes antérieures à l'ère chrétienne.
  - ◊ A.D. = Anno Domino, pour les dates de l'ère chrétienne.
  - ◊ c. = circum, marque les datations qui ne sont qu'approximatives.

Page suivante: Carte des principaux sites du Proche-Orient mentionnés dans cette thèse.

mer noire
CAUCASE
TURKESTAN
mer caspienne
Halaca-Höyük
Kelys
ANATOLIE
Tigre
Cayonu
Shanidar
Belt Cave
Hacilar
Suberde
Catal-Höyük
ASSYRIE
Jarmo
Amouq
Ugarit
SYRIE
CHYPRE
Euphrate
MESOPOTAMIE
IRAN
Sialk
IRAQ
Mts. Zagros
Suse
Babylone
Ali-Kosh
BABYLONIE
SUMER
Uruk
ELAM
PERSE
Ur
mer méditerranée
Mallaha
PALESTINE
Munhatta
Jéricho
BASSE EGYPTE
Abou-Gosh
Bubastis
Beida
Merimde
golfe persique
Fayoum
ARABIE
HAUTE EGYPTE
Tell-el-Amarna
Badari
mer rouge
Toukh
Thèbes

définition...s

"La domestication de certaines espèces animales est la plus ancienne expérience biologique de l'humanité."

Lorenz

"La domestication constitue la plus grande expérience biologique entreprise par l'homme."

Herre

"Il est fondamentalement impossible de donner une définition absolue d'un phénomène biologique."

Lorenz

Domestication: *n. f. (1836 ; de domestiquer) - action de domestiquer, son résultat...*

Domestiquer: *v. tr. (XV° ; de domestique) - rendre domestique (une espèce animale sauvage)...*

Domestique : *adj. (1938; lat. domesticus, de domus "maison") - animaux = qui vit auprès de l'homme pour l'aider ou le distraire, et dont l'espèce, depuis longtemps apprivoisée, se reproduit dans les conditions fixées par l'homme...*

Le Petit Robert - 1977-

Définir la domestication c'est cerner la notion d'animal domestique; ce que nous allons essayer de faire en recherchant essentiellement des critères utilisables par l'archéozoologue.

L'animal domestique est lié à la maison

D'après l'étymologie latine du mot "domestique", l'animal domestique vit dans la maison de l'homme ou auprès de celle-ci. Ce critère d'association à l'habitation humaine paraissait suffisant à Geoffroy Saint Hilaire qui donnait la définition suivante: "*les animaux domestiques sont ceux qui sont nourris dans la demeure de l'homme ou autour d'elle, s'y reproduisent et y sont habituellement élevés*". Ces termes paraissent satisfaisants car, le plus souvent, la question de savoir si un animal est domestique ne se pose pas: depuis des millénaires le chien, le bœuf, le mouton... sont domestiques de toute évidence. Il est par ailleurs assez significatif de relever qu'Homère, par exemple, ne voit généralement pas la nécessité de préciser le statut des animaux d'élevage, tout au plus utilise-t-il l'adjectif "ἥμερος" - qui serait peut-être à traduire plus par "apprivoisé" que par "domestique" - pour qualifier les oies de Pénélope ce qui indiquerait que ce volatile était alors connu comme un animal sauvage et que son introduction dans les basses-cours ne datait pas de longtemps (71).

UNIV LEIDEN

En archéologie, la relation "animal domestique / habitation humaine" est fondamentale: seuls les vestiges d'animaux découverts au cours des fouilles d'un établissement humain feront naître la question: "l'animal était-il domestique ?" La réponse à cette interrogation fait aussitôt surgir la nécessité de nouveaux critères: il faut préciser le rapport de l'animal au *domus* et à l'homme. Un animal sauvage capturé dans la nature et élevé en cage peut répondre à la définition proposée par Geoffroy Saint Hilaire pourtant il ne peut être considéré comme domestique - alors même qu'il existe une indéniable parenté entre l'action d'entretenir un animal en captivité et celle de domestiquer -

Le commensalisme est une relation qui rapproche certaines espèces animales des lieux d'implantation humaine sans intervention délibérée de l'homme. Ces animaux qui vivent dans la maison ou à proximité de celle-ci sont parfois qualifiés de "domestiques" ; il y a des "mouches domestiques", des "moineaux domestiques"... cet emploi du qualificatif "domestique" ne correspond pas à notre propos. Des rongeurs (rat, souris, loir...) et quelques autres animaux se nourrissent des réserves alimentaires ou des déchets de l'homme. Il n'est pas rare de voir, dans certains villages primitifs d'Afrique par exemple, des suidés sauvages errer entre les habitations à la recherche de leur pitance. Ces animaux ne sont pas plus domestiques que les parasites qu'héberge l'homme (43). Les mammifères fouisseurs font souvent le désespoir des archéologues: lorsque l'on trouve les vestiges d'un lapin, par exemple, au sein de couches archéologiques il est délicat d'affirmer qu'il s'agit:

◊ d'un lapin domestique

◊ d'un lapin sauvage tué à la chasse

◊ ou d'un lapin sauvage mort au gîte après avoir établi son terrier sur les lieux d'un ancien établissement humain.

Les vestiges de faune trouvés en association avec des traces d'habitat préhistorique sont souvent ceux d'animaux abattus à la chasse et rapportés par le chasseur.

Avant d'aller plus loin, rappelons qu'au point de vue juridique l'animal est lié à la notion de propriété dans le droit romain (95), il est ainsi doté du caractère sacré et inviolable de ce qui appartient au "domaine": cette entité dont les dieux lares matérialisaient, à Rome, la personnalité religieuse. L'animal domestique appartient à un maître et se distingue par là de l'animal sauvage qui, *res nullius*, appartient à tous - ou n'appartient à

personne. Cette conception juridique de l'animal n'a été modifiée que vers 1975 par les lois dites de "protection de la nature" qui de l'animal "objet de propriété" font un "être sensible"... Il n'est pas de notre propos d'envisager les conséquences que pourraient avoir ces altérations de la perception du monde animal si, assumées pleinement, on s'en servait pour reconsidérer les modalités de nos élevages de production. Quel hiatus existe entre l'animal de compagnie sur lequel on s'attendrit abusivement au point de l'élever à la dignité humaine et l'animal d'un quelconque élevage industriel...Certaines "prises de conscience" dans ce domaine ne surviennent pas sans quelques éclats.

L'animal domestique est celui que l'homme choisit

Une définition donnée par Ducos (31) insiste sur le concept de propriété en lui conférant une valeur intéressante: *"il y a domestication lorsque des animaux vivants sont intégrés comme objets dans l'organisation socio-économique d'un groupe humain, en ce sens que, vivants, ils sont objets de propriété, d'héritages, échanges etc..."*. Cette définition, qualifiée de "large" par son auteur, met l'accent sur un point précis: un animal particulier, un troupeau ou une fraction de troupeau, objets de "contrats" peuvent être choisis au sein d'une population en vue d'une destination particulière (abattage, troc...). C'est ce choix que Ducos tente de mettre en évidence, comme critère de domestication, au moyen d'une analyse statistique des vestiges fauniques d'un site. Les modalités du choix sont différentes selon le type de l'exploitation des animaux par l'homme; ceci parait clair lorsque -schématiquement - l'on veut, à partir de données ostéologiques, distinguer une activité de chasse d'une activité d'élevage. On admettra, de façon peut-être un peu simpliste, que le chasseur ne choisit pas ses proies alors qu'un éleveur, conscient des conséquences de ses interventions sur l'avenir et la prospérité de son troupeau n'abattra que les animaux superflus, inutiles ou dont la carrière économique est terminée (animaux de réforme). Les marques de cette différence d'attitude existeront dans les vestiges fauniques: ceux d'animaux chassés devant (encore une fois, schématiquement) être caractérisés par une distribution d'âges et de sexes comparables qui peut être observée dans la nature sur la population sauvage alors que ceux d'animaux domestiques trahissent une "conduite d'élevage" (avec une forte proportion de vestiges d'animaux très jeunes, ou très âgés, une prédominance des vestiges de jeunes mâles ou bien une absence

totale de représentation de certaines classes d'âge...). Dans le domaine pratique la distinction n'est pas aussi facile: tous les chasseurs n'exploitent pas la faune sauvage d'une manière anarchique, la conservation de la vitalité des populations les préoccupe: les "prélèvements" qu'ils effectuent sont généralement faits de manière à ne pas compromettre les saisons de chasse suivantes.

On trouvera des intermédiaires entre une chasse "occasionnelle" (52), où l'abattage du gibier se fait sans discernement, une chasse sélective qui est le fait de chasseurs "prévoyants" et l'élevage.

Nous voyons à l'évidence que la notion de "choix", ou de gestion du cheptel ne peut être un critère de domestication suffisant, pour s'en convaincre il suffit de penser, par exemple, à la faune des parcs et réserves naturelles: ses mouvements sont étroitement surveillés et limités, son alimentation est parfois fournie par l'homme ou, du moins, complètée en temps de pénurie et des sacrifices très sélectifs sont entrepris en période de surpopulation... Ces animaux en sont-ils pour autant domestiques ? On répond généralement par la négative, encore que...

Certains auteurs britanniques (51, 52, 56, 57, 58,67, 79), impressionnés par des exemples assez nets de spécialisation de la chasse en différents contextes préhistoriques, ont proposé de rejeter le terme "domestication" qu'ils considèrent comme trop restrictif pour rechercher les sources de ce qu'ils appellent *"animal husbandry"*, terme très général qui ne connait pas d'équivalent exact en français et qui désigne tout type de soin apporté à un animal : l'élevage, des techniques de base à l'art vétérinaire en passant par les domaines de l'économie rurale, la gestion des troupeaux sauvages, le contrôle du gibier d'une réserve de chasse ou l'entretien des animaux de zoo. Les imprécisions de traduction dues à l'emploi du mot *husbandry* sont à l'origine de quiproquos et de bien des controverses. La définition donnée par Jarman & Higgs (50, 58) est la suivante; *"husbandry: relations dans lesquelles l'homme exerce sur l'animal - troupeau - une forme quelconque de protection conservatrice"... "on peut probablement décrire l'animal husbandry comme une relation étroite entre l'homme et l'animal qui serait caractérisée, en particulier, par des règles assez strictes dans les méthodes d'exploitation et dans laquelle des efforts sont faits pour modifier le comportement des animaux afin de faciliter l'extraction d'un surplus économique assuré et contrôlable"...* Dans cette optique, la domestication n'apparait que comme un cas particulier.

L'homme créa l'animal domestique

Higgs réservait le terme "domestication" à une action de l'homme sur l'animal qui se traduit par un élevage sélectif réfléchi et qui provoque, chez l'animal, l'apparition de caractères morphologiques et physiologiques nouveaux le distinguant de ses congénères sauvages.

"La présence dans un gisement préhistorique d'animaux à caractères morphologiques particuliers, indubitablement dus à leur mode de vie domestique, démontre l'existence de la domestication." (31) Cette approche zoomorphologique de la question est la plus couramment utilisée, elle fait considérer la domestication comme un résultat ainsi K. Lorenz écrivait en 1954: *"on désigne traditionnellement par domestiquée une race d'animaux lorsqu'elle se distingue de la souche qui vit à l'état sauvage par certaines manifestations typiques et héréditaires qui se sont développées au fur et à mesure de leur domestication"* (67). Une conception très proche était celle de Thévenin (Origine des animaux domestiques; 1947) *"l'animal domestique est celui qui, élevé de génération en génération sous la surveillance de l'homme, a évolué de façon à constituer une espèce ou, pour le moins, une race différente de la forme sauvage".*

Le "passage" de l'animal sauvage à l'animal domestique est assez important pour que nous y consacrions ici quelques mots. En effet, pourquoi l'animal domestique est-il différent de ses congénères sauvages ?

L'équilibre génétique d'une population - car c'est en grande partie de cela qu'il s'agit - repose sur une "adaptation" de l'organisme vivant aux conditions du milieu dans lequel il vit, à une "pression de sélection" particulière. Les modifications extériorisées par les animaux du fait de la domestication trahissent des variations de cette "pression de sélection" par rapport au milieu d'origine et une nouvelle adaptation. Quelques exemples peuvent illustrer ce propos:

◊ On a constaté chez pratiquement toutes les espèces une diminution de la taille des animaux comme signe de domestication ceci est généralement interprété comme une adaptation des animaux à des conditions d'élevage précaires, mal maîtrisées notamment en ce qui concerne l'alimentation (2, 59).

◊ Les animaux domestiques présentent des variations de

coloration de pelage plus nombreuses que les animaux sauvages; la robe de ceux-ci est réputée jouer un rôle de camouflage, les dérobant à la vue des prédateurs. Des particularités nouvelles du revêtement pileux, qui apparaissent de temps en temps à la faveur de mutations, défavorisent les individus qui les portent; ceux-ci sont généralement éliminés par "sélection naturelle" avant de pouvoir se reproduire et transmettre leurs caractères exceptionnels. Sous la protection humaine, les choses en vont tout autrement: l'animal mis à l'abri de ses ennemis naturels, les variations de couleurs perdent leur propriété désavantageuse et, au contraire même, de par un aspect remarquable elles suscitent parfois l'intérêt de l'éleveur qui voudra les fixer et les propager. La "pression de sélection" change alors de nature... Le nombre élevé de races de chiens illustre parfaitement la tendance qu'a l'homme à préférer l'animal qui sort du commun...

◊ Des caractères apparus chez les animaux du fait de la domestication ont été exploités par l'homme en vue de productions particulières, d'orientations de l'élevage (élevage à viande, élevage laitier, laine, utilisation pour le portage, l'attelage...). Très tôt, semble-t-il, on a sélectionné les animaux en fonction de la qualité ou de la quantité de leurs produits. Les résultats obtenus ne se limitent pas généralement à un seul domaine: nombre de caractères héréditaires sont liés entre eux; l'exemple suivant en est une illustration. Lorsque, chez des bovins, le but de la sélection est une augmentation de la quantité de lait fournie par chaque vache on notera qu'une morphologie particulière (animal de petit format, près du sol, tête petite, tendance concaviligne, cornes courtes de faible diamètre, tégument fin squelette fin, mamelle développée...) se dégagera peu à peu avec les progrès des capacités laitières. L'observation de caractères génétiques liés peut permettre une "sélection corrélative": certaines particularités visibles servent de repères et indiquent la présence d'autres caractères auxquels ils sont liés mais qui ne sont pas directement appréciables.

Ainsi les animaux domestiques, tels que nous les connaissons, sont une création de l'homme, création qui n'a pas toujours été pleinement consciente ni véritablement maîtrisée.

Sélection, morphologie domestique, ceci n'est possible qu'à une condition; que la reproduction des animaux soit, pour le moins, contrôlée par l'éleveur. Point de sélection possible sans "dirigisme" de la reproduction. Nous verrons, lorsque nous parlerons de l'histoire du porc domestique, que cochon et sanglier

se ressemblaient beaucoup tant qu'étaient fréquents des croisements entre les deux formes. Il faut à la domestication un certain degré d'isolement génétique d'un groupe par rapport à la population sauvage; l'animal est "extrait" de son milieu naturel fut-ce de façon partielle. *"L'essence de la domestication pourrait être définie comme: la capture et l'apprivoisement d'animaux d'une espèce dotée, dans son comportement, de caractéristiques particulières, leur transplantation hors de leur milieu naturel et de leur communauté de reproduction, puis leur maintien sous des conditions d'élevage contrôlées en vue d'un profit."* (9). Bökönyi n'est pas le seul auteur pour qui la notion d'isolement de l'animal domestique a son importance.... G. Bailloud (1) définit ainsi la domestication: *"la maîtrise de la reproduction puis de la transplantation hors de leur habitat naturel de plusieurs espèces tant animales que végétales présentant le caractère commun d'offrir pour l'homme un intérêt alimentaire"*. Ces définitions sont importantes pour l'archéologue; en effet, il est possible, dans quelques cas, d'envisager l'existence d'une domestication en l'absence de critères morphologiques lorsque l'on trouve, associés à des traces d'occupation humaine, des vestiges d'animaux dans un cadre écologique qui ne correspond pas à celui de l'espèce.

Le qualificatif domestique ne peut, on le voit, s'appliquer à un individu isolé (contrairement à "apprivoisé"), il s'applique au moins à une lignée d'animaux. *"La domestication n'est pas seulement la possession de l'individu; c'est la possession de la race"*(20). Le terme "race" indique ici une préoccupation de l'homme à laquelle répond un animal particulièrement défini.

Domestication = Elevage

L'état domestique apparaît comme celui des animaux d'élevage dans la mesure où l'élevage est; *"l'art de faire naître des animaux, de veiller à leur développement, leur entretien,leur reproduction..."*. Envisageons à ce propos un cas particulier qui mettra en évidence le caractère très étroit de cette définition. L'éléphant d'Asie, de même que dans certaines circonstances celui d'Afrique, est employé comme animal de travail et figure communément au nombre des animaux domestiques mais il ne répond pas au critère "contrôle de la reproduction"; en effet on n'élève pratiquement jamais cet animal, il est capturé lorsque, jeune adulte sauvage, il peut être dressé et utilisé immédiatement. Comme ce n'est pas avant l'âge de dix ans qu'un éléphant est utilisable,

il ne serait guère raisonnable, d'un point de vue économique, d'en assurer l'élevage. Ce pachyderme devrait être considéré comme apprivoisé plutôt que domestique...

Revenons en à l'archéologie. L'état domestique associé à un élevage bien établi est assez facile à mettre en évidence, il est nettement plus délicat de démontrer l'évolution d'un processus qui conduit à la domestication mais qui n'a pas encore marqué la morphologie des animaux. On parle souvent dans ce cas de *proto-élevage* notion qui se définit au moyen de l'un ou l'autre des critères que nous avons envisagés jusqu'ici: association à l'habitation humaine, mise en évidence d'un mode d'exploitation particulier ou situation écologique anormale... Nous avons vu que pas un de ces critères pris isolément ne pourrait conduire qu'à la formulation d'hypothèses qui, en tant que telles, ne manquent pas de susciter bien des controverses.

Nous pensons devoir proposer les restrictions suivantes aux études sur la domestication:

◊ il ne nous paraît pas approprié de parler de domestication à propos d'espèces qui n'ont jamais évolué vers une forme domestique distincte de la forme sauvage. "Tentative de domestication" comme synonyme de "domestication non accomplie" est une expression à éviter, mieux vaudrait parler d'apprivoisement, d'entretien en captivité...

◊ la notion de proto-élevage qui annonce la domestication ne devrait être envisagée que pour les seules espèces qui ont engendré nos animaux domestiques *sensu-stricto*. Il reste à trouver une traduction française satisfaisante de *animal husbandry* sous laquelle on rangerait l'ensemble des actions de l'homme sur les animaux qui ne relèvent pas strictement de la domestication.

Un animal qui se veut domestique

Cornevin [Traité de zootechnie générale - 1891] introduisait dans sa définition de la domestication une composante "psychique" des relations entre l'homme et l'animal domestique: *"l'animal domestique est celui qui fait partie de la maison, domus, qui y est soumis à la domination d'un maître auquel il donne ses produits et ses services, qui s'y reproduit dans son état de captivité volontaire et donne naissance à des jeunes qui, comme lui, sont attachés*

au domaine et serviteurs du maître". C'est un phénomène remarquable qu'un animal qui n'a, généralement, pas tendance à retourner à l'état sauvage et qui accepte effectivement un contact psychique direct avec l'homme (95). La notion d'échanges psychiques connaît des partisans aussi célèbres que K. Lorenz qui en fait l'une des particularités fondamentales de la "relation de domestication". La domestication ne serait pas seulement une action de l'homme sur l'animal mais une sorte d'échange entre deux êtres vivants (dans les mentalités dites primitives il n'y aurait pas de différence de nature entre l'homme et l'animal), une socialisation inter-spécifique et "*l'animal domestique au sens strict sera celui qui, parfaitement intégré au milieu humain, projette sur ce milieu tout ou partie des relations primitives qu'il entretenait avec ses congénères*" (43). L'homme, de son côté, projette parfois sur l'animal des relation primitives qu'il ne parvient plus à entretenir avec ses congénères ! "*L'animal peut aussi favoriser la fuite devant la vie, être l'instrument d'une dérobade. Grâce à lui, son maître se crée un monde étranger parallèle, où il règne et d'où les autres sont exclus...*" [Ph. Diolé - Les animaux malades de l'homme]. L'animal domestique est donc aussi parfois le reflet de difficultés d'adaptation de l'homme... C'est peut-être la nécessité de s'adapter à un milieu en changements qui a fait naître la domestication...

La composante "psychique" de la domestication sort des préoccupations de la recherche archéologique mais elle est probablement responsable d'une partie au moins de l'importance du phénomène.

La domestication n'est pas sans danger pour une espèce animale car, dans certaines conditions, celle-ci est à la merci totale du domesticateur (et en particulier lorsque la souche sauvage s'est éteinte). Graven remarque que dans quelques cas, "*l'espèce ne peut survivre que selon le bon vouloir de l'homme... C'est sans doute à ce stade que la domestication est complètement achevée*" (43). Doit on aller plus loin et dire que la domestication est le dernier pas avant la mort pour une espèce ?...

les documents et leur interprétation

"On aurait précisément besoin de ce qu'on ne sait pas et on ne peut pas se servir de ce qu'on sait."

Gœthe

La documentation relative aux phénomènes de domestication reste cruellement incomplète; les renseignements qu'elle contient sont toujours fragmentaires, souvent difficiles à interprèter, inégalement valables.

Leur étude permet toutefois d'appréhender certaines connaissances et de formuler des hypothèses qui constituent comme les pièces d'un *puzzle* dont le modèle est à reconstituer, au moins en partie, avec toute la fidèlité possible.

Les témoignages dont nous disposons - différents par leur type et leur qualité - peuvent être répartis en quatre groupes:

- LES TEXTES (sources historiques)
- LES REPRESENTATIONS D'ANIMAUX
  (documents figurés; sources artistiques)
- LES OBJETS LIES A L'UTILISATION DES ANIMAUX
  (sources techniques)
- LES VESTIGES DES ANIMAUX EUX-MEMES
  (sources ostéologiques ou fauniques)

L'exposé fera une large place au dernier groupe d'un intérêt particulier.

Les documents historiques* sont tardifs

Dès les premiers textes connus, nous avons des preuves irréfutables de l'existence de la domestication mais si ceux-là remontent au début du III° millénaire A.C., ils arrivent tout de même au moins trois millénaires après les premières domestications au Proche-Orient. Pour une grande partie de l'Europe, les témoignages écrits ne sont guère plus vieux que les débuts de l'ère chrétienne (52) et les renseignements qu'ils fournissent sont souvent fragmentaires et insuffisants.

- Dans la majorité des cas, les sources historiques sont très postérieures aux débuts de la domestication; lorsqu'elles sont disponibles, elles font déjà état de techniques d'élevage très élaborées: ainsi, par exemple, des textes mentionnent à la fin du III° millénaire A.C. l'existence de cinq races de moutons en Mésopotamie et la présence d'une race de lévrier très sélectionnée - que certains auteurs comparent au saluki - en Egypte. Ces données mettent en évidence l'évolution d'un processus nettement plus ancien (11, 20, 37, 81, 110).

- Les "auteurs anciens" furent beaucoup lus par ceux qui ont voulu reconstituer l'histoire des animaux domestiques; ils ont fourni les premières connaissances sur son développement mais leurs écrits arrivent fort tard au cours de cette histoire. Homère, Aristote, Virgile, Strabon, Columelle, Pline l'Ancien... appartiennent au dernier millénaire A.C., voire même à la fin de ce millénaire. Quant à la Bible qui a fourni maintes références, elle n'est guère plus ancienne.

Les légendes inventées ou transmises par ceux qui les ont écrites, masquent souvent leur point de départ.

Celle de la "Toison d'or" laisse peut-être déceler le fait qui lui a donné naissance: il s'agirait de l'apparition d'une laine fine sur le corps des moutons de Colchide. En effet, d'une part les premiers moutons n'étaient probablement pas enlainés - ils avaient une fourrure proche de celle que nous

---

* On considère qu'un site, ou un peuple, entre dans l'histoire lorsque son nom apparaît dans les archives retrouvées dans son propre habitat ou dans celles d'un peuple étranger - et que son identification est avérée. D'où l'assimilation que nous faisons ici: historique / document écrit.

connaissons à la chèvre), d'autre part les plus anciens témoignages d'une laine très fine ont été recueillis sur la côte orientale du Pont-Euxin (mer noire) où se situait la Colchide (12).

D'une manière générale, la prudence s'impose face au risque de confondre les réalités concrètes et leurs transpositions. A cet égard l'Iliade est instructive; elle raconte quelques épisodes d'une guerre achéenne (XIII° siècle A.C.) en une épopée chantée oralement sans doute au VIII°siècle A.C. et fixée par l'écriture seulement après mi-VI° siècle A.C. dans une version qui trahit, dit-on, son époque (71)...

Bien que les documents historiques ne soient pas toujours utilisables, il est des contextes dans lesquels ils demeurent notre seule source d'information; seuls, ou associés à des documents iconographiques, ils nous permettent de connaître:

- certaines domestications épisodiques; fouine, oie tadorne en Grèce, lycaon, chacal, lion, antilope en Egypte...
- des particularités de la toison ou de la morphologie des animaux.

Enfin, pour des espèces dont les caractères morphologiques de l'animal domestique ne permettent pas de distinction d'avec l'animal sauvage (équidés, camélidés, renne, chat...) les seules preuves de leur domestication résident dans les textes - ou parfois représentations figuratives - et leurs limites chronologiques.

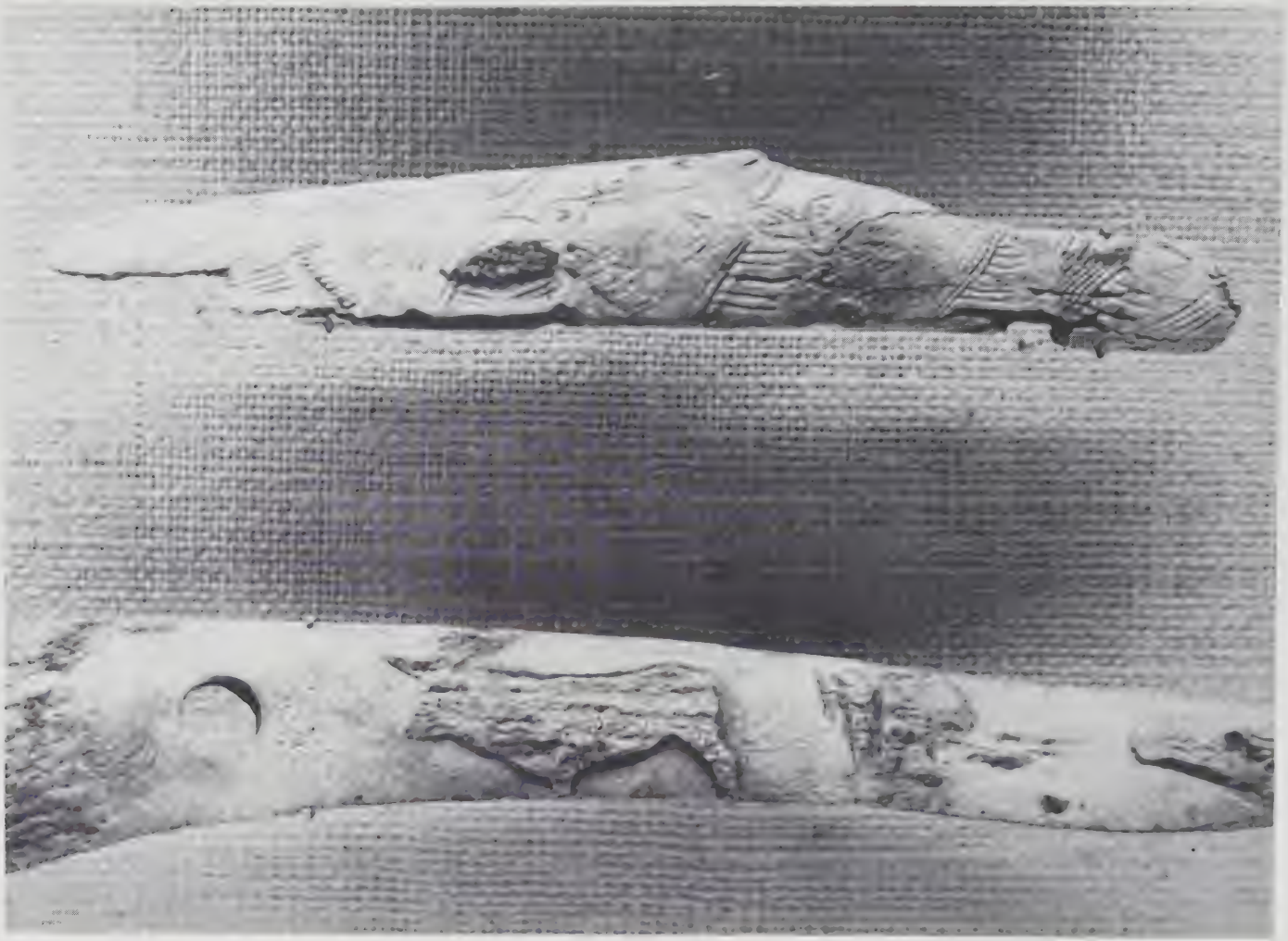

L'art paléolithique telles ces gravures sur os, ne nous apporte aucune certitude au sujet de la domestication.

L'art et ses pièges

A maintes reprises, au cours de la préhistoire puis de l'histoire, l'homme a représenté les animaux qu'il côtoyait par des peintures ou des gravures sur les parois des grottes ou abris, puis sur les murs de ses constructions, ou par des sculptures ornant des objets utilitaires ou par des figurines modelées dans l'argile. Les mobiles de ce *comportement artistique* sont probablement multiples et donnent encore lieu à de nombreuses discussions et controverses. D'une façon similaire, ces représentations d'animaux soulèvent parfois certaines polémiques lorsqu'on veut les utiliser pour l'étude de la domestication. Si certaines possèdent un caractère univoque et constituent des preuves solides de la domestication - ainsi les fresques égyptiennes et une bonne partie de l'art néolithique -, elles appartiennent alors, le plus souvent, à un contexte chronologique tardif qui les range au même niveau que les témoignages historiques pour ce qui est de l'étude des débuts de la domestication (avec le même intérêt que les textes pour certains aspects de l'évolution du phénomène: détails de la phanéroptique et existence de domestications épisodiques).

Des représentations beaucoup plus anciennes (Paléolithique supérieur) sont, hélas, notablement ambiguës et difficiles à interpréter: le côté parfois très subjectif de leur analyse impose une très grande prudence si ce n'est l'abandon de ce type de document (56).

Il existe dans la littérature archéologique - datant de la fin du XIX° siècle ou de la première moitié du XX°siècle - un certain nombre d'exemples d'auteurs qui, mus par leur enthousiasme, parfois influencés par les idées qu'ils défendaient, ont consciencieusement décrit des animaux bridés, harnachés, mis à l'attache ou contenus dans des enclos. Il est arrivé que des archéologues, au cours de relevés de gravures, aient laissé leur inspiration compléter des tracés fragmentaires (78). La fréquentation des salles de préhistoire de nos musées, la visite des grottes ornées, montrent combien il peut être difficile de lire ce type de document.

Attardons nous un peu sur l'art pariétal de certaines grottes. Les époques aurignaco-périgordiennes et magdaléniennes, avec des grottes telles que Lascaux, Pech-Merle et d'autres ont fait surgir un certain nombre de questions auxquelles nous ne sommes guère en mesure d'apporter, dans l'état actuel de nos

connaissances, une réponse ferme et satisfaisante. Ainsi à Pech Merle des chevaux à robe pie ou pommelée sont représentés. A Lascaux, de nombreux auteurs se sont étonnés de trouver une importante variabilité dans les couleurs des robes des bovins, la forme de leurs cornes, dans la morphologie des équidés peints sur les parois, tous ces caractères étant très souvent associés à l'état domestique... D'aucuns n'ont pas hésité à y voir une domestication, ou une prédomestication (73) des animaux représentés. Ce type d'affirmation n'est cependant pas étayé d'une argumentation convaincante. Le polymorphisme de ces équidés et bovins, la diversité de leurs phanères ont été expliqués par l'existence probable de plusieurs écotypes d' *Equus caballus* en Europe de l'Ouest, de deux espèces de *Bos* sauvages, ou d'une variabilité naturelle faisant intervenir le dimorphisme sexuel, des "anomalies" de pigmentation. (11, 56)

La fréquence des bovins à robe claire ou présentant d'autres colorations remarquables semblerait excessive par rapport à une fréquence observable dans la nature sur les animaux sauvages. Deux types d'hypothèses peuvent être avancés pour expliquer ces phénomènes :

- un *parti-pris artistique* laissant une place à l'imagination et à l'interprétation qui rendrait le témoignage peint sans valeur pour notre étude. Il convient aussi de penser que des animaux exceptionnels dans leur morphologie et leur pigmentation, donc nettement différents du reste du troupeau, sont susceptibles d'attirer plus particulièrement l'attention de l'artiste.

- le résultat à long terme d'une *pression de sélection imposée* à l'espèce par l'intervention de l'homme dans son biotope que rien ne permet de contredire formellement. (11, 37, 56)

Devant ces incertitudes, on préfère souvent ne pas utiliser l'art paléolithique comme source de documents.

Les sources "techniques": des preuves indirectes

Quelques objets: araires, pièces de harnachement ou d'attelage etc... constituent, lorsqu'on les retrouve au cours d'une fouille, des preuves irréfutables de l'utilisation des animaux domestiques. Malheureusement ces types d'ustensiles ne sont exhumés que de sites assez récents; fin du Néolithique, âges des métaux, temps historiques. La matière première dont ils sont faits étant souvent d'origine organique, leur conservation est aléatoire au sein des couches archéologiques.

L'étude de récipients préhistoriques pourrait apporter quelques renseignements utiles: des analyses chimiques portant sur les parois de poteries peuvent, dans certaines limites, indiquer leurs utilisations: par recherche d'acides aminés spécifiques ou par mise en évidence de traces de lipides.

Grüss a pu identifier des éléments organiques et minéraux d'origine lactée dans de la vaisselle de la période de Hallstatt (11, 39). Il serait intéressant de soumettre la céramique néolithique à ce type d'analyse afin d'essayer de dater les débuts de la pratique de la traite des femelles domestiques, par exemple.

Ce type de recherche biochimique n'en est qu'à ses débuts, ses résutats s'avèrent décevants dans bon nombre de cas, mais son intérêt archéologique n'est certainement pas négligeable.

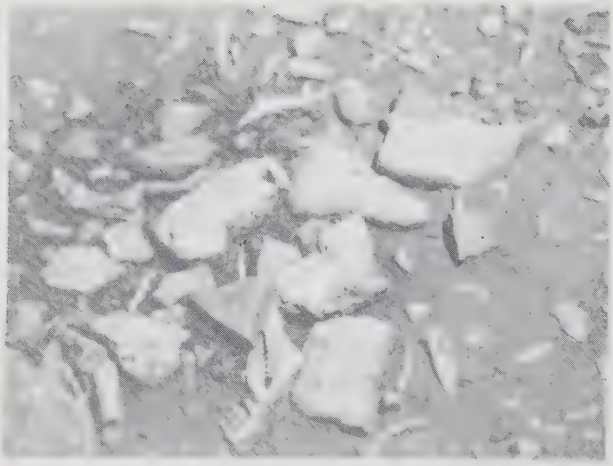

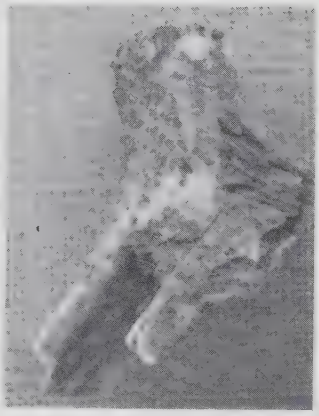

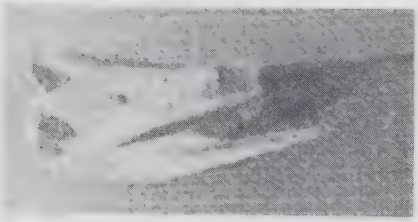

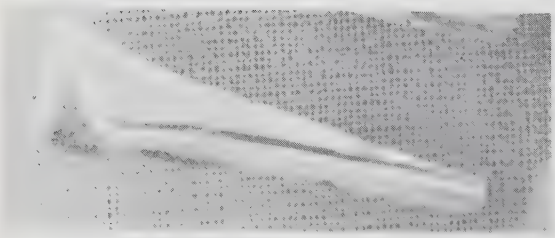

a.

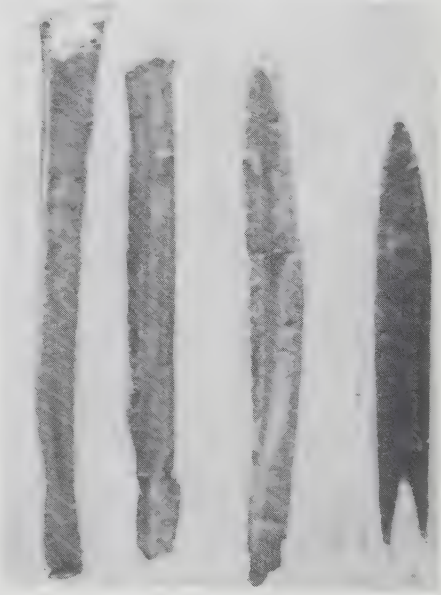

b.

Les sources ostéologiques: les os sont le plus souvent brisés, ils ont fourni la matière dont on faisait des aiguilles (a), ou des sagaies (b)... - Musée des Antiquités Nationales.-

Le vestige osseux

Les fouilles effectuées sur un site qui a été occupé par l'homme préhistorique livrent aux chercheurs des restes d'animaux, représentés par leurs os, en quantité souvent considérable (jusqu'à plusieurs milliers de fragments osseux). C'est à partir de ces vestiges que l'on peut envisager une étude des relations entre l'homme et l'animal dans le passé, donc de la domestication.

Avant de définir les méthodes de l'analyse faunique, il convient de s'interroger sur l'origine de ces os. Pourquoi sont-ils associés à la présence humaine et comment sont-ils arrivés sur le site ?

Ces témoins "ostéologiques" rendent compte principalement de deux activités humaines:

◊ la chasse: que des animaux sauvages aient été chassés pour leur viande, leur fourrure ou pour des raisons culturelles, voire ludiques.

◊ l'élevage: que les animaux aient été destinés à la production de viande ou d'autres produits (lait, laine, force de travail...) ou que l'on soit en présence d'animaux de compagnie, de sport...

C'est souvent dans les *poubelles préhistoriques* que l'archéologue va devoir chercher ses documents.

Nous verrons que certains animaux sauvages qui vivent sur les mêmes lieux que l'homme peuvent aussi y apporter des ossements qu'il conviendra de ne pas mettre en relation avec une activité humaine.

La connaissance précise du cadre d'où provient le matériel faunique aura son importance au cours de l'étude des ossements par les spécialistes car le type de faune associé à une structure d'habitation et son exploitation par l'homme ne seront pas comparables à ce qui peut être observé lors de la fouille de dépotoirs ou fosses à détritus, d'établissements artisanaux ou industriels ou, *a fortiori*, de sépultures ou de lieux de culte.

L'homme laissait derrière lui les os des animaux qu'il mangeait

Les analyses d'ossements permettent surtout d'envisager la faune d'un site comme utilisée par l'homme pour pourvoir à ses besoins en viande. Que cette exploitation de l'animal par l'homme soit le fait de la chasse ou de l'élevage, c'est lors de la fouille d'un lieu d'habitation que se reflèteront de façon plus complète ces activités et c'est là que la faune exploitée sera le mieux représentée (importance relative des différentes espèces présentes, type d'exploitation). Les fouilles de sépultures, si elles apportent des renseignements intéressants, posent de délicats problèmes d'interprétation sur lesquels nous reviendrons (11, 92).

Le chasseur apporte à son habitation (grotte, campement, village...) l'animal qu'il a abattu. Il peut aussi, et c'est souvent le cas lorsque les espèces chassées sont de grande taille, dépecer sa victime sur les lieux mêmes de la chasse et ne transporter vers son foyer que certains morceaux de la carcasse; tels les membres qui représentent une masse de viande importante alors que la cage thoracique,l'abdomen seront abandonnés sur place. Ceci se traduit lors de l'étude du vestige osseux par un excès de certains os (os des membres) par rapport à d'autres (côtes, rachis; ces derniers pouvant faire totalement défaut) (87).

Les animaux domestiques - ou même maintenus captifs, plus ou moins apprivoisés - destinés à la fourniture de viande seront abattus sur les lieux d'habitation ou à proximité de ceux-ci et leurs vestiges ne devront donc pas présenter, *a priori*, une plus grande fréquence de certains os par rapport à d'autres.

Au sein d'une structure d'habitation, des débris de squelettes d'animaux vont se trouver à proximité de l'emplacement d'un foyer ou répartis au hasard sur le sol de ce qui fut l'habitation, parfois ils seront rassemblés en un point de cette structure, comme si l'aire sur laquelle la famille ou la tribu vivait avait été nettoyée et les détritus entassés dans un coin. L'image de débris culinaires jonchant le sol de la caverne ne doit pas être envisagée pour toutes les civilisations préhistoriques. Les déchets seront souvent évacués vers l'extérieur du logis, parfois ils seront transportés au delà de l'enceinte du camp ou du village et jetés dans des fosses à détritus.

Les os des animaux ayant servi à l'alimentation humaine portent de façon pratiquement constante des traces de "préparation culinaire" qu'ils ont subie. Ils montreront des éclats dûs aux coups de tranchoir reçus lors de la découpe de la carcasse, des stries qui seront à mettre en relation avec l'usage de couteaux (ceux-ci pouvant avoir été de pierre ou de métal) et qui témoignent de la section de tendons, de la séparation de la viande et des os. Il est fréquemment mentionné, dans la littérature archéologique, l'expression *traces de décarnisation*. Certains os ont été brisés pour en extraire la moëlle... d'autres portent des signes (indices) de cuisson ... Dans certains cas, les altérations que présentent les os permettent de reconstituer les pratiques alimentaires du groupe humain que l'on étudie. Ainsi L. Jourdan (59, 60, 61) a pu reconstituer le mode de découpe bouchère des animaux présents sur le site gallo-romain de la Bourse à Marseille. Le Docteur Henri-Martin (1907) a étudié les techniques de la boucherie au Moustérien. Un certain nombre de vestiges d'animaux qui ont été consommés par l'homme pourront être retrouvés dans des lieux de culte ou de sépultures (repas funéraires, offrandes).

Il n'est pas rare que des animaux d'espèces vivant en commensalisme avec l'homme (oiseaux, rongeurs ...) meurent sur un site, soit pendant la durée de l'occupation humaine, soit avant, soit après, sans toutefois intervenir dans le régime alimentaire de l'homme. Leur squelette sera le plus souvent retrouvé en connection anatomique, lorsque ses composants n'auront pas été dispersés par des charognards (renards, chiens...) (79, 92).

D'autres ossements ont pu être apportés sur le site par ces mêmes charognards et certaines altérations infligées aux os par la dent des carnivores font parfois penser à une intervention humaine. Poplin (87) signale que les hyènes laissent dans leurs tanières *"un tableau de restes alimentaires imitant ceux de nos ancêtres, avec, au surplus, des formes qui peuvent faire croire à des outils en os"*. Une bonne expérience des études de faune est utile pour éviter les confusions. Ici encore le rôle joué par l'animal dans la constitution des vestiges osseux peut intervenir dans le temps de la présence humaine sur le site ou une fois que les lieux auront été délaissés. Il n'est pas rare que des abris abandonnés par l'homme ne fournissent, après son départ, un repaire à diverses espèces de charognards, oiseaux de proie... (79).

Les animaux ne fournissaient pas que leur viande

Si la consommation de viande peut être la raison principale de la présence d'ossements sur un site, ce n'est pas la seule. Il est un certain nombre d'autres ressources, fournies par l'animal, que l'homme a exploitées ; celles-ci sont parfois assez difficiles à mettre en évidence à partir des seuls vestiges osseux.

Envisageons d'abord une activité qui a laissé des traces indiscutables dans les collections archéologiques ; il s'agit de l'industrie des objets en os (os ou même de bois de cervidés). Il sera souvent aisé de mettre cet artisanat en évidence lorsque l'on trouvera des objets finis, parfois des objets en voie de fabrication, ou, rejetés car défectueux. Lors de la fouille d'un atelier de transformation on notera une sélection des éléments utilisables, ce qui se traduit par une présence en nombre anormalement élevé :

◊ que ce soit des bois de cervidés qui connaissent de nombreuses utilisations, depuis les manches d'outils, jusqu'aux jeux de dés,

◊ ou certains os tels que des *radii* d'équidés qui servent à la fabrication de patins à glace (11). Les métapodes, toujours d'équidés, utilisés pour faire des "plombs" servant à lester des filets de pêche.

Une fabrication de jouets (jeux) conduira à la sélection d'autres parties du squelette, ainsi l'os du jarret (astragale) des petits ruminants qui, sans transformation, fournit la pièce de base du jeu d'osselets. Les os plats pourront être découpés en rondelles, plaques, qui servent comme éléments de parure au même titre que des dents qui auront été perforées pour pouvoir être enfilées sur un lien. Les matières premières de l'artisanat préhistorique ne proviennent pas toutes d'animaux abattus par l'homme, certaines auront été trouvées et ramassées dans la nature, parfois déjà à l'état de fossiles (87).

Une autre "industrie", moins facile à mettre en évidence, est celle de la fourrure. Il est probable que très tôt dans la préhistoire, l'homme a utilisé les dépouilles des animaux qu'il tuait en vue de son alimentation pour se vêtir, éventuellement s'abriter (couvertures, éléments de tentes...). Les vestiges de faune ne nous donnent que peu de détails sur ce point. Cependant, dans certains cas, il peut être possible d'envisager une chasse "spécialisée" d'animaux à fourrure, ainsi la présence de renards polaires tous jeunes adultes fait penser que ceux-ci étaient capturés, au moyen de pièges, pour leur fourrure (87). Si des

animaux de plus grande taille ont été recherchés aux mêmes fins, ils auront souvent été dépouillés sur les lieux de leur capture; toutefois, il restera souvent avec la peau quelques parties du squelette, tels les phalanges, le crâne.. On a signalé dans le sable de certaines grottes, la découverte de phalanges ou de griffes de carnivores, d'ours (à l'exclusion de toute autre structure anatomique) et disposées de telle façon que l'on peut assurer que ces vestiges signent l'utilisation des peaux de ces animaux pour recouvrir une partie du sol de l'habitat.

Après la fourrure venons en à la laine pour signaler que les documents ostéologiques ne permettent guère d'avoir de certitude quant à son utilisation.

Il en est de même pour la production de lait par les femelles d'animaux domestiques et pour les usages auxquels peuvent être soumis les animaux de trait, de bât ou de selle.

[Remarque : pour ce qui est des animaux de trait, certains chercheurs ont émis l'hypothèse que cette utilisation de l'animal pouvait conduire à des modifications dans la morphologie de certains os du fait des différences de direction des forces appliquées aux os au cours du travail en traction par rapport au portage (D. Geddes - Comm. pers.). Cette intéressante hypothèse n'a, à notre connaissance, pas encore été vérifiée.]

D'autres documents, non ostéologiques, seront parfois présents sur le site pour expliciter ces exploitations particulières de l'animal par l'homme.

Les animaux de "compagnie", les chiens servant pour la chasse, la garde des troupeaux, ne seront mis en évidence que par la présence de leur squelette sur le site, la certitude, d'après l'état de leurs os, qu'ils n'ont pas été consommés et, parfois les témoignages des soins qui ont été apportés à leur inhumation (association à la sépulture humaine).

L'animal et la vie spirituelle

Avec les animaux de compagnie, nous en arrivons naturellement à considérer les vestiges de faune qui sont associés aux marques de la vie spirituelle de l'homme, à ses pratiques religieuses. Ce n'est certes pas faire preuve d'originalité que de rappeler que l'animal a toujours tenu une place importante dans

les croyances et les différentes métaphysiques de l'humanité. Les premiers et les plus constants témoignages de ce type de pensée abstraite sont rendus par des rites d'inhumation plus ou moins complexes ce qui, sur le plan archéologique, se traduit par la découverte de sépultures, tombes isolées ou nécropoles. Au cours de fouilles de ces dernières, il est fréquent de trouver, associés aux vestiges humains, des squelettes d'animaux. Que ceux-ci aient été des compagnons de jeu, de chasse, de combat du mort appelés à le suivre dans l'au-delà. Qu'ils soient des symboles de ce qu'avait été le défunt ainsi des trophées de chasse, crâne de fauves qui devaient attester la bravoure d'un chasseur... ou parfois simples offrandes alimentaires destinées au mort qui continue à "vivre" dans sa tombe ou vouées aux divinités chtoniennes afin que celles-ci soient favorables à l'âme du disparu. Un certain nombre d'exemples peuvent être ici évoqués :

Fig.n° 1 - Sépulture natoufienne associant un canidé à un être humain. Mallaha, Palestine; c. 10 000 A.C. (17)

◊ Dans une sépulture natoufienne (vieille de près de 12 000 ans) de Mallaha en Palestine il a été trouvé un squelette d'un humain adulte, probablement une femme, dont la main s'appuie sur le squelette complet d'un animal du genre *Canis* (loup, chien...) animal jeune, âgé de trois à six mois. Les deux corps ont été enterrés volontairement ensemble; l'âge de l'animal n'oriente pas l'interprétation vers un trophée de chasse. La disposition des deux dépouilles paraissant impliquer qu'il existait une certaine familiarité entre les deux sujets, Il peut s'agir d'une tentative d'apprivoisement d'une jeune bête sauvage ou même de la présence d'un chien domestique, le jeune animal ayant été inhumé avec son maître(17).

◊ Des chevaux ont souvent été inhumés dans la tombe de guerriers; que l'on se souvienne des quatre chevaux qui furent immolés par Achille sur le bûcher funèbre de Patrocle (Homère : Iliade, chant XXIII) Si contrairement à la tradition homérique, l'incinération des défunts n'est pas une coutume mycénienne,

le sacrifice de chevaux et leur association aux usages funéraires se retrouvent dans les fouilles des tombes de cette période. La coutume pourrait bien en avoir été introduite en Grèce (en même temps que le cheval domestique) par les Achéens à la fin du II° millénaire A.C.. Les chevaux furent aussi fréquemment victimes des rites funéraires scythes (11, 13).

◊ Mentionnons également les animaux momifiés de l'Egypte pharaonique.

◊ Nos "vieux Gaulois", s'ils fournissaient au mort des offrandes de type alimentaire, ils faisaient volontiers au-dessus des puits funéraires (puits au fond duquel étaient déposées les urnes funéraires et les offrandes) une fosse destinée à recevoir les reliefs des repas funéraires (os, amphores brisées etc). La notion de repas funéraire vient de l'étude des ossements contenus dans cette fosse, ceux-là portent le plus souvent de nettes traces de pratiques culinaires. Toutefois, si la quantité d'ossements exhumés correspond le plus souvent à ce qui a pu être consommé lors de ces banquets, la fosse du puits funéraire n° 39 de Vieille Toulouse (Haute Garonne), dont l'analyse faunique nous a été confiée, présentait une quantité considérable de vestiges osseux (380 Kg environ) montrant de nettes traces de "décarnisation", quelques traces de carbonisation, mais surtout représentait une masse de viande dont on peut situer le minimum aux alentours de 20 tonnes! Si l'hypothèse du repas funéraire devait être retenue cela implique un nombre respectable de convives et... un solide appétit!

Les vestiges osseux présents dans les sépultures et dépôts funéraires sont un reflet des rites d'inhumations qui peuvent conduire à la présence ou à l'absence de telle ou telle espèce (11, 92). Le matériel faunique trouvé sur ces lieux ne rend pas toujours compte de l'importance numérique de chaque espèce animale telle qu'elle intervenait dans la vie quotidienne de l'époque en question, il permet, en revanche, dans la mesure ou les squelettes trouvés dans les cimetières sont, le plus souvent, assez complets et constitués d'os non fragmentés, une étude zoologique, ethnologique précise des animaux dont les vestiges nous sont parvenus (craniométrie, calculs d'indices à partir des mesures des segments osseux) - (9, 11, 92).

Quelques ossements trouvés hors de tout contexte funéraire peuvent également rendre compte de préoccupations religieuses (animistes) de l'homme ! C'est le cas de sacrifices faits lors des fondations d'un bâtiment : l'animal immolé, ou souvent sa tête, est enterré sous le seuil ou dans le sol de l'édifice. Ces

coutumes se sont perpétuées jusqu'au Moyen âge où l'on emmurait parfois un chat vivant lors de la construction d'un édifice important ; ou encore au Danemark, lors de la construction des premières églises, la coutume était d'enterrer, sous les fondations, un animal vivant, souvent une truie qui devait protéger le sanctuaire contre les Trolls (76). Les crânes de certains animaux ont été exposés sur les façades des maisons, ou sur des pieux devant les habitations ou les limites territoriales (coutumes qui existent encore de nos jours) pour éloigner les mauvais esprits (13). Que l'on pense aux oiseaux de proie qui ont fini leur carrière cloués sur les portes de nos étables.

D'autres causes peuvent rendre compte de la présence de vestiges osseux sur un site archéologique, celles que nous venons d'envisager donnent déjà une idée de la difficulté d'interprétation de ces restes de faune.

Il nous faut maintenant voir rapidement les modalités de la conservation (ou de l'absence de conservation) des ossements sur un site et dans le sol, celle-ci pouvant modifier les caractères du document faunique et rendre son interprétation encore plus délicate...

La conservation des os dans le sol

De tous les os qui, du fait d'une activité humaine, se sont trouvés accumulés sur un site, seule une proportion souvent infime parvient jusqu'à nous. Le reste ayant été déplacé ou détruit. L'homme n'est que l'un des agents de ces disparitions : il altère les os par ses pratiques culinaires, en utilise certains comme combustible ou brûle ses déchets... Enfin il en transforme d'autres en outils, ornements... (79, 87, 92).

Nous avons déjà vu que des animaux vivant sur le site peuvent modifier l'aspect du vestige osseux...

Le temps, associé aux conditions climatiques et aux caractères géologiques du sol dans lequel reposent les os, va aussi intervenir : ainsi, en sol acide, fréquemment délavé par les eaux de ruissellement, les structures minérales de l'os vont littéralement être mises en solution sans laisser la moindre trace, alors que dans certains sols très réducteurs (on connaît l'exemple des tourbières du Nord de l'Europe qui ont fourni des vestiges dans un état de conservation surprenant) les différents dépôts organiques seront particulièrement bien conservés. La distance qui sépare l'os de la surface du sol (profondeur) dans lequel il se trouve aura parfois une influence sur sa conservation (79).

Les facteurs que nous venons d'évoquer n'affectent pas de façon uniforme les différentes catégories d'os. Quelques os (plus) fragiles, tels que les côtes, vertèbres, et, tous les squelettes d'animaux jeunes, seront facilement détruits soit par les carnivores soit par des processus chimiques au niveau du sol. Alors que des dents, les phalanges (par exemple) ainsi que les os d'animaux adultes, qui sont plus solides, résisteront mieux. Il convient de garder ces notions présentes à l'esprit avant d'envisager une quelconque sélection par l'homme d'os particuliers ou d'animaux d'âge défini.

La récolte des vestiges osseux par l'archéologue devra être méthodique afin de ne pas provoquer une nouvelle modification des caractères du vestige osseux. Diverses techniques ont été décrites depuis la récolte manuelle jusqu'à l'examen microscopique des sédiments recueillis sur le site (39,79,92).

Les vestiges découverts sont répertoriés, photographiés en place, leur position portée sur des plans et cartes de répartition. Ils sont numérotés puis

lavés, sèchés, marqués et, si besoin est, consolidés. Puis ils sont remis, accompagnés de tous les renseignements disponibles concernant le site, au spécialiste de faune qui est chargé d'en faire l'analyse (92).

Un exemple de relevé de fouilles [simplifié; d'après A. Leroy-Gourhan & M. Brézillon - Pincevent; Magdalénien: section 36 - ST 105-106, horizon IV, Couche 2] - Un assemblage de pierres et des "charbons" marquent l'emplacement d'un foyer, à proximité duquel le sol est jonché d'os et d'éclats de silex.

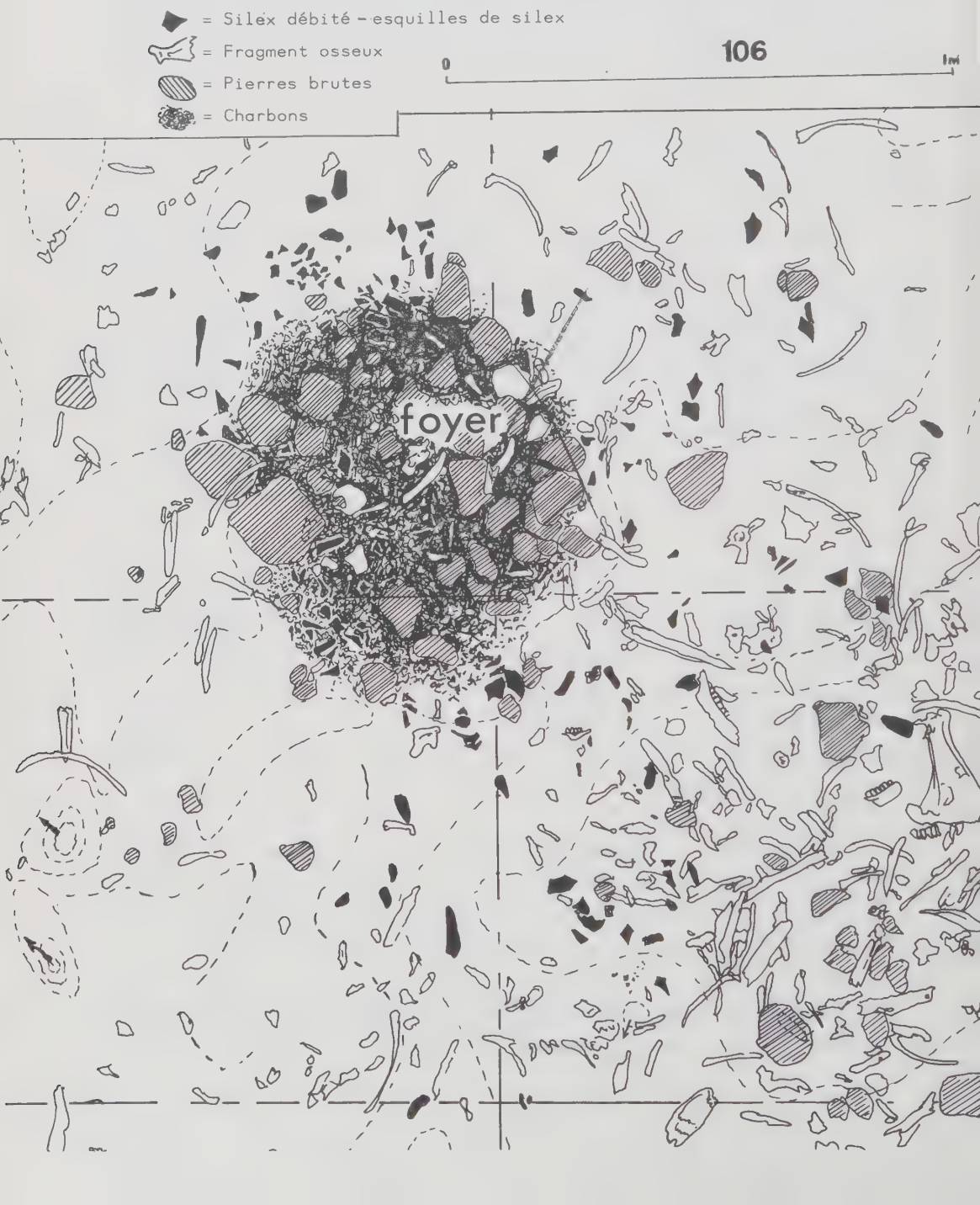

L'analyse faunique

L'étude du vestige osseux comporte plusieurs étapes:

- ◊ diagnose spécifique ..... liste d'espèces présentes,
- ◊ analyse ethnozoologique; ostéomètrique,
- ◊ étude de la structure de population : méthodes statistiques.

La première étape s'effectue par comparaison des fragments osseux à des squelettes d'animaux d'une collection de référence. Cette collection de référence est généralement constituée à partir d'animaux modernes choisis, si possible en ce qui concerne la faune domestique, au sein de races rustiques ou primitives afin de ne pas se laisser abuser par certaines particularités morphologiques dues à une sélection très poussée: les "races améliorées" ne sont pas comparables au bétail de la préhistoire. Il est certain que les os d'un boeuf charolais "culard" dont le poids jouxte la tonne seront notablement différents de ceux d'un bovin du Moyen-Age dont le poids moyen ne dépassait guère les 200 Kg.

La diagnose spécifique, qui est fort longue et fastidieuse surtout quand le matériel osseux est très fragmenté, permet l'établissement d'une liste des animaux présents sur le site (animaux sauvages et domestiques). Les espèces domestiques ne sont identifiées que dans la mesure où elles présentent une morphologie particulière les distinguant nettement de leurs congénères sauvages...

Les listes d'espèces ont, à elles seules, longtemps constitué l'unique expression de l'analyse faunique. Puis on a pris l'habitude de les enrichir de données chiffrées: détail des fragments osseux identifiables par espèce animale, estimation du nombre minimal d'individus animaux représentés... Ces chiffres, généralement rapportés à des pourcentages, permettent d'envisager l'importance relative de chaque espèce dans l'économie du site et de comparer, le cas échéant, la faune de gisements différents (29, 66, 80, 92).

La distinction entre un animal sauvage et un animal domestique co-spécifique, ou co-générique, a longtemps reposé, et repose encore dans bien des cas, sur l'appréciation de "critères de domestication" qui sont: des caractères morphologiques apparus chez l'animal du fait de ses conditions d'existence à l'état domestique et de l'action sélective des éleveurs, ces caractères

n'apparaissant pas dans la population sauvage du même territoire. L'utilisation de ces critères de domestication ne trouve plus grâce aux yeux des auteurs anglo-saxons; Berry, pour ne citer que lui, a écrit: *"Il n'est pas possible de reconnaître la moindre particularité qui accompagne inéluctablement la domestication et, ce qui est plus grave, la majorité des critères à partir desquels on prétend prouver la domestication peuvent survenir comme résultat de processus qui n'ont rien à voir avec la domestication"* (4). Cette opinion est pour le moins excessive mais elle a le mérite de rappeler que tout critère ne doit être utilisé qu'avec la plus grande prudence. Sans vouloir épuiser le sujet, envisageons un exemple qui nous montrera la valeur toute relative de certaines observations. L'une des "conséquences" de la domestication la plus constamment décrite et utilisée en archéologie est la faible taille des animaux domestiques par rapport à leurs ancêtres sauvages. Ce point est aisément décelable par ostéométrie et a conduit à consacrer l'habitude de joindre aux rapports d'analyse faunique le relevé des mensurations des os étudiés [mesures effectuées sur des os en bon état de conservation et suivant un schéma international assez strict décrit en 1971 par Van der Driesch (40)], ainsi qu'une description des critères utilisés au cours de l'analyse. Le critère "diminution de taille" devrait être utilisé en comparant les populations sauvages et domestiques contemporaines d'un même endroit, ce qui n'est pas toujours possible. Il serait délicat d'interpréter hâtivement des variations de la taille des animaux constatées au long d'une séquence chronostratigraphique de longue durée si l'on ne dispose pas de données concernant d'éventuelles fluctuations climatiques survenues dans le même temps. Il existe en effet une règle, énoncée par Bergmann : *"La taille des animaux dont l'espèce connait une vaste répartition géographique est, en moyenne, plus élevée dans les régions les plus froides de l'aire de répartition"* (56) ou: *"La taille des animaux augmente avec la rigueur du climat"* (39). Et, fait désormais reconnu, la taille des animaux, et des animaux sauvages en particulier, s'est mise à décroître à partir du début du Post-Glaciaire (fin de la glaciation de Würm)(39, 50). On voit donc qu'un critère particulier ne doit pas être utilisé de façon absolue hors de tout contexte mais de là à se refuser les secours de l'ostéologie il y a un pas qui ne nous semble pas devoir être franchi.

A partir de relevés ostéométriques il est possible de calculer, au moyen d'indices ethnologiques, la taille des animaux; à partir de la taille on peut passer au poids et du poids à la quantité de viande qu'un animal de boucherie était suceptible de fournir. Pour ce faire, il convient de se déssaisir des

données fournies par nos abattoirs modernes : les animaux d'élevage étaient, depuis la préhistoire jusqu'au XVIII° siècle A.D. et à quelques exceptions près, nettement plus légers que ceux que nous connaissons aujourd'hui. L'élevage primitif que l'on peut encore observer dans des pays de bas niveau technique nous offrirait une image assez juste des "performances" dont étaient capables les animaux du passé. Ainsi un poids de 250 Kg vif et un "rendement carcasse" de 30% pour un bovin, 30 - 35 Kg vif et 40% de "rendement" pour un mouton sont généralement les bases d'un calcul raisonnable (27, 59, 60).

Une étude ethno-zoologique permet, dans certains cas, de mettre en évidence plusieurs races distinctes, ce qui signe une domestication déjà ancienne et une certaine maîtrise de l'élevage sélectif.

Face à un échantillon faunique de taille importante et caractérisé par un état de conservation satisfaisant, il peut être possible de classer les vestiges par tranches d'âge et suivant le sexe de l'animal dont ils proviennent. On pourra ensuite décrire les "structures de la population étudiée".

La détermination de l'âge qu'avait un animal lorsqu'il a été tué se fait par référence à des données d'observations relevées au début de ce siècle par nos zootechniciens. Il semble bien que les repères utilisés: usure des dents, soudure des épiphyses; disparition des cartilages de conjugaison, survenaient dans le passé avec environ six mois de retard par rapport aux dates où interviennent ces événements chez les animaux qu'ont pu observer Dechambre, Cornevin ou Lesbre (40), fait qui n'est pas toujours pris en considération dans les comptes rendus d'analyse faunique.

D'une simple appréciation, visuelle pourrait-on dire, de la structure de la population; forte proportion d'animaux abattus jeunes, absence de vestige de certaines tranches d'âge etc... on peut passer à une analyse statistique plus complexe: comparaison des faits observés avec des "modèles" mathématiques abstraits, comparaisons entre sites... utilisation de tests de similitude... Ceci devient chose courante et, en archéologie comme ailleurs, l'informatique a fait son entrée et, personne n'y échappe désormais, l'homme préhistorique est lui aussi "fiché" sur ordinateur...

la domestication
quand ?
pourquoi ?

Le genre humain est apparu sur terre il y a un milion d'années *Homo erectus* si ce n'est même plus de trois millions d'années *Homo habilis*. Les tout premiers indices de domestication n'ont pas beaucoup plus d'une dizain de millénaires ce qui veut dire que l'homme s'est passé d'animaux domestiqu pendant au moins 99% de son évolution. Ce fait paraît inconcevable... et pourtant...

La domestication représente un changement d'attitude révolutionnaire de notre espèce face au monde animal; quelles circonstances y ont présidé ? Cette question prend des dimensions vertigineuses lorsque l'on se rend compt du fait que: loin d'être un évènement isolé dans l'aventure humaine, la domestication est contemporaine d'autres bouleversements du mode de vie de nos ancêtres... le Néolithique s'installe alors; l'homme devient sédentaire, des villages permanents se créent, on invente la céramique, l'agriculture et l'élevage... de ces innovations on se demande, et on se demandera encore longtemps, laquelle favorisa, engendra l'autre...

Le Néolithique est né après la glaciation de Würm, la dernière glaciation, le changement de climat qu'a connu le post-glaciaire a peut-être eu une influence sur la venue des techniques nouvelles et, par le biais de modifications de la faune, a-t-il c'est possible, provoqué ce que Poplin a qualifié d'*appel à la domestication*... Ceci est particulièrement envisageable pour l'Europe où la domestication *"pénètre et chemine avec un retard sensible sur le retrait des grands glaciers"* ce retard a installé une attente: *"l'élevage naît loin, à l'Orient, et sa mise en place rapide montrera qu'il était attendu"* (86). Si l'on admet qu'au post-glaciaire se sont instaurées des conditions propres à faire surgir le Néolithique, on est en droit de se demander pourquoi les précédentes périodes de réchauffement climatique qui ont succédé aux autres glaciations n'ont pas vu apparaître l'élevage ou l'agriculture... Car l'humanité avait déjà connu trois glaciations avant celle de Würm et deux périodes inter-glaciaires comparables à celle dans laquelle elle vit depuis une vingtaine de millénaires et qui n'étaient probablement pas moins favorables à l'invention de "l'économie de production"...
La différence entre ces périodes réside certainement dans l'acteur principal

c'est à dire l'homme. Au cours de la glaciation de Würm un événement d'une importance capitale s'est produit: l'humanité est passée de sa phase *paléanthropienne* à sa phase *néanthropienne*, l'homme moderne (*Homo sapiens*) a remplacé l'homme de Néanderthal. Le "nouveau venu" se distingue de ses prédécesseurs par *"une importante modification de la zone frontale qui permet le développement de la région antérieure du cerveau... ce qui correspond à l'extension de territoires nerveux directement liés à la conscience lucide et à la réflexion"* [Brézillon; Dictionnaire de la Préhistoire]. Le Néolithique serait donc une manifestation des nouvelles capacités intellectuelles, et par conséquence techniques, du genre humain (1)... Il n'a jamais, à notre connaissance, été mis en évidence le moindre indice de domestication associé à la phase *paléanthropienne* de l'humanité.

Homo sapiens était-il plus fertile que les anthropiens qui ont vécu avant lui ? Etait-il doté d'une organisation sociale plus complexe qui le poussait à former des sociétés de taille importante? Ce n'est pas impossible. Certains auteurs pensent que des besoins créés par une pression démographique de plus en plus forte, pour les conditions de l'époque, ont pu conduire à l'invention de l'économie de production (35, 51). Les ressources naturelles qui suffisent à l'existence d'un groupe humain (ou animal) d'un effectif déterminé deviennent trop pauvres quand l'effectif croît au delà de certaines limites. Une alternative se présente alors: l'éclatement du groupe, une sorte d'essaimage, ou l'intensification des techniques d'approvisionnement dont la domestication est une possibilité...

L'alternance de saisons de chasse fastes et maigres ont pu également faire percevoir l'intérêt qu'il pourrait y avoir à garder sous contrôle des animaux vivants comme réserve de viande sur pied (87). IL est fort probable, comme l'a signalé Clutton-Brock (19) que *"des individus de la plupart des espèces qui partageaient l'environnement de l'homme ont, un jour ou l'autre, été maintenus en captivité pendant de courtes périodes"* certes ceci ne conduit pas *directement* à l'animal domestique mais inaugure une certaine socialisation interspécifique qui se traduit par des échanges psychiques ou du moins des relations affectives entre l'homme et quelques animaux. Ainsi la domestication peut être vue comme un processus évolutif, *"une conséquence quasi-inévitable des échanges sociaux entre l'homme et d'autres espèces animales"* (110) à laquelle se superpose un phénomène de développement économique continu...

le chien

"La domestication du chien est un cas spécial. Pour le comprendre, il suffit et il faut faire l'effort suivant, qui nécessite de briser une habitude plus que millénaire: se représenter à la place de la bête gracieuse, attentionnée et fidèle que l'on a sous les yeux le carnivore sauvage, quel qu'il ait pu être - loup ou autre. Il y a dans le retournement de ce potentiel d'agression primitif en capital d'attachement, un fait de civilisation considérable, et même fascinant, qui nous échappe la plupart du temps faute d'y penser..."

F. Poplin (1980)

Chasseur accompagné de quatre chiens (Egypte)
Poterie décorée - Amratien - IV° millénaire A.C.
Redessiné d'après Epstein.

L'association du chien et de l'homme est celle de deux prédateurs qui ont en commun un haut degré d'organisation sociale. L'instinct de chasse, la vie en meutes ont été observés, décrits pour les chiens "sauvages" (chiens *pariahs*, chiens errants) d'Afrique et pour les loups. Les autres canidés prédateurs ne sont que partiellement sociaux tels le chacal ou le coyote, ou chasseurs solitaires tel le renard. L'homme,animal social, a trouvé sa subsistance dans la seule prédation - chasse, pêche, cueillette - pendant des milliers de siècles et le comportement cynégétique peut, chez lui, être considéré comme un comportement de base (19). Il est remarquable qu'à la lumière des documents dont nous disposons, la domestication du chien soit survenue à une période où l'homme va cesser d'être exclusivement prédateur et va "inventer l'économie de production"; ce que divers auteurs ont interprété comme un transfert symbolique: le chien étant "chargé de notre rôle bestial pour le perpétuer et nous en débarrasser à la fois..." (89). Ce type d'analyse dépasse le cadre de notre travail mais ne manque certes pas d'intérêt lorsque l'on considère la place qu'à tenue, et que tient toujours, le chien auprès de l'homme.

Il est classique de rechercher les origines de la domestication du chien

dans une symbiose de chasse: le chien rabat des proies, souvent trop grosses pour lui, facilite leur capture et profite ensuite des déchets non consommés par l'homme. Des relations de ce type ont été mentionnées entre certaines tribus d'Afrique et des chiens "sauvages" (ces chiens étant en réalité des animaux *marrons*: animaux domestiques retournés à l'état sauvage). Un certain "romantisme" occidental s'est plu à imaginer des bandes de chiens sauvages suivant les déplacements d'un campement humain préhistorique en se nourissant des déchets de "cuisine" et s'intégrant progressivement à la société humaine. Cette séduisante auto-domestication du chien, si elle a eu lieu, ne nous paraît constituer qu'une étape postérieure aux premières *socialisations inter-spécifiques* entre *Homo sapiens sapiens* et une ou des espèces du genre *Canis*.

Les ancêtres sauvages du chien

Les espèces concernées sont donc l'homme moderne (*) et une ou des espèces du genre *Canis*. Il se pose ici la question de l'ancêtre sauvage du chien:

◊ un chien sauvage maintenant disparu (*Canis ferus* envisagé par Pictet et Bourguignat) tous les chiens sauvages actuels étant issus d'animaux domestiques.

◊ le coyote (*Canis latrans*).

◊ les chacals (*Canis aureus, C. mesomelas, C. adustus & C. simensis*).

◊ les loups (*Canis lupus* et ses sous-espèces).

[Remarque: Au sein de la famille des canidés, le renard (*Vulpes vulpes*) ne peut être envisagé au nombre des ancêtres éventuels du chien; les deux espèces sont bien distinctes et ne sont pas inter-fécondes.]

L'existence d'un chien sauvage (*Canis ferus*) bien individualisé par rapport au loup a été, et est encore, envisagée par certains, mais les fossiles rapportés à *Canis ferus* se sont tous avérés être attribuables au chacal ou à un loup de petite taille.

Pour ce qui est du coyote, des raisons morphologiques et surtout géographiques, l'excluent de l'ascendance de nos chiens.

---

* *Homo sapiens sapiens* car même si la domestication du chien est très ancienne, le chien étant le premier animal domestiqué, on n'a pas, jusqu'à présent, pu mettre en évidence de relation de type "domestication" entre l'homme et l'animal avant la phase néanthropienne de l'humanité.

Le chacal doré (*Canis aureus*). Malgré des ressemblances indéniables, il ne serait pas un ancêtre "direct" de nos chiens.

La théorie donnant au chien deux ancêtres distincts: loup et chacal, à l'origine chacun d'un groupe de races a eu d'illustres défenseurs puisqu'elle fut soutenue en particulier par K. Lorenz (69). Elle n'a aujourd'hui même plus le crédit de son auteur (19)

Les chacals du fait de leur morphologie crânienne particulière, de quelques autres particularités anatomiques (comme, par exemple, la forme de la pupille qui est ovale chez le chacal alors qu'elle est parfaitement ronde chez le chien et le loup) et en considérant également certains aspects éthologiques ont été exclus de l'ascendance directe de nos chiens. Toutefois Clutton-Brock (19) rappelle que les hybrides du chien et du chacal sont parfaitement viables et fertiles et qu'il n'est pas exclus que des hybridations entre chien et chacal (sauvage ou apprivoisé) aient eu lieu à différentes époques; ce qui pourrait être un élément d'explication de la variabilité phénoménale qu'a produit l'élevage sélectif chez le chien moderne. Poplin (89) mentionne également que l'on envisage de nouveau dans la littérature zoologique très récente la possibilité d'un rôle du chacal dans l'ascendance du chien, parallèlement à une origine lupine. On notera avec lui que:

> *"Que l'on pousse les investigations du côté du caryotype, de l'infécondité, de la biométrie, de la phanëroptique, j'en passe, il reste toujours dans l'état actuel de nos connaissances quelque part une faille dans l'édifice démonstratif où peuvent être plantées les attaches d'une argumentation contraire..."*

Dans la thèse la plus communément acceptée, pour ne pas dire la seule aujourd'hui, reste le loup - ou les loups - comme ancêtre probable du chien.

Quelle que soit la race canine considérée, son crâne et ses dents restent fondamentalement fidèles au type qui, chez les canidés sauvages est celui du loup. De plus,génétiquement et cytogénétiquement, le chien et le loup sont étroitement liés (mêmes gènes sur les mêmes *loci*). Enfin les chiens sauvages (marrons) actuels ont un mode de vie, une organisation en meutes, des techniques de chasse tout à fait comparable à ceux des loups. Tout cela ajouté à d'autres arguments, fait estimer par la majorité des spécialistes que *Canis lupus* est l'ancêtre commun aux différentes races de chiens.

Les théories les plus classiques font dériver le chien de "races géogra-

phiques" de loups de petite taille de l'Inde et de l'Iraq (*Canis lupus pallipes* Sykes) et d'Arabie (*C.l. arabs* Pocok). Le statut de ce petit loup comme race, sous-espèce du loup ou espèce différente du loup ne fait pas l'unanimité. Les jeunes de ces animaux semblent particulièrement faciles à apprivoiser ce qui les prédispose à la domestication. Des expériences modernes ont également montré qu'il est possible d'apprivoiser de jeunes loups des "grandes sous-espèces nordiques". Certains des plus anciens chiens domestiques pourraient être considérés comme issus de ces loups nordiques d'autant que *"Certains indices nous permettent en effet de penser que dès les premiers âges de l'humanité, il y a 18.000 ans, des peuplades humaines qui vivaient au voisinage des régions glacées avaient établi des rapports de chasse avec les loups."* (81) Que ces rapports soient une sorte d'association inter-spécifique (une symbiose) ou simplement le fait que l'homme préhistorique ait connu parfaitement les moeurs des animaux qu'il côtoyait, et avec lesquels il entrait parfois en compétition, (connaissance indispensable à une chasse fructueuse et permettant d'exploiter les méthodes de chasse des meutes de loups) peu importe. Ce qu'il convient d'envisager c'est un contexte dans lequel l'homme, à ces périodes, faisait partie intégrante de la faune du territoire sur lequel il vivait à un point qu'il nous est difficile de le concevoir: l'homme et l'animal sont de même nature. Des notions de totems, plus récentes mais sans doute déjà en usage, qui font descendre une famille, un peuple d'un ancêtre animal et qui reconnaissent une communauté parentale - de sang - entre les deux espèces en sont une illustration. Dans ces contextes, une femme ne trouvera pas incongru d'allaiter un louveteau, par exemple, en même temps que son propre enfant ou lorsque celui-ci aura été sevré...

Le chien, domestiqué d'abord comme animal de compagnie

Une situation proche de celle que nous venons d'évoquer a été observée dans des îles de Polynésie où le chien est élevé pour sa viande: quelques chiots allaités par les femmes gagnaient une estime qui les faisait échapper au couteau du boucher car ils avaient"pris" (absorbé) une part de l'être qui les a nourris. Le chiot devenait protecteur et compagnon de l'enfant de sa nourrice. Si l'enfant mourrait le chiot était sacrifié et inhumé avec son "frère de lait" et demeurait son compagnon dans la mort. La découverte faite en Palestine, à Mallaha (cf. Fig.n° 1) nous fait indiscutablement penser à ce type de relation. C'est dans des pratiques semblables qu'il faut certainement voir les origines de la domestication du chien.

Plusieurs espèces animales ont dû être ainsi "adoptées" par des groupes humains avec un bonheur variable suivant les aptitudes à la domestication de l'animal recueilli. Pour ce qui est du loup, son haut degré d'organisation sociale dictant attachement et soumission à celui qu'il considère comme chef de meute, et une période dite "critique" au cours de laquelle, par les phénomènes d'empreinte, le nouveau né va acquérir les comportements propres à son espèce au contact de ses congénères, (relativement longue chez les carnivores, plusieurs semaines; alors qu'elle est courte chez la plupart des autres animaux, quelques minutes ou quelques heures) ont dû jouer un rôle non négligeable dans le "choix" de cette espèce.

La puissance énorme d'observation qui existe chez le primitif ainsi qu'une logique adaptée au monde animal ont dû faire comprendre à l'homme préhistorique que les animaux adultes étaient particulièrement difficiles à apprivoiser, alors que de *très* jeunes animaux sans protection, entièrement dépendants de leurs parents adoptifs, s'attachent profondément au foyer dans lequel ils sont élevés (37, 68).

La femme a probablement joué un rôle primordial dans les phénomènes de domestication par une sorte de *prolongement de l'instinct maternel*, avec la patience et la stabilité qui lui sont propres.
[N.B. l'importance du rôle de la femme ne se limite pas à la période de domestication, nombreux sont les exemples de la place qu'elle tient dans le domaine de l'élevage...]
Nourri et dressé par les femmes, le jeune animal fait partie de la "maison" et, s'il a subi les phénomènes d'empreinte (qui, rappelons le, le rendent désormais étrangers à ses congénères: il n'est plus, et ne se reconnait plus, de leur espèce), il a provoqué sur la mentalité de l'homme une sorte d'empreinte réciproque et le lien mutuel qui en résulte peut éviter que l'homme et le loup devenus adultes ne s'entre-tuent.

La domestication a eu des conséquences sérieuses sur l'évolution de quelques espèces mais gageons qu'au nombre de celles-ci on puisse compter l'espèce humaine...

Comment analyser la démarche qui consiste, pour un chasseur, à recueillir un jeune animal (dont il a éventuellement tué les parents) et de lui concéder une place dans son foyer ? Il est peu probable que l'objectif initial ait été

d'en faire un aide pour la chasse. Il semble que le chien de chasse soit une spécialisation plus tardive; chez les peuples vraiment primitifs, les chiens n'auraient pas été des instruments de chasse ce qui ne les aurait pas empêché toutefois d'accompagner les chasseurs (31).

Pour Sauer (37) le but initial de cette domestication n'est pas économique mais, il relève d'une orientation culturelle vers de nouvelles satisfactions esthétiques. Des aspirations de cet ordre présupposent, toujours selon Sauer, un habitat fixe (relativement) et un certain surplus alimentaire... Il faut avouer que l'idée de motifs "esthétiques", liés à un début de sédentarisation, comme initiateurs de la domestication d'un animal de compagnie dont l'importance ne cesse de croître en zone urbaine est séduisante...

Cette *étape préliminaire* de la domestication du chien a dû se produire de façon isolée en différents points du globe et à des époques très variées sans,pour cela, conduire à plus qu'à l'animal apprivoisé. On peut se demander pourquoi le chien domestique apparaît si tard dans l'histoire de l'homme (relativement: les deux espèces, *Homo et Canis* se cotôient depuis des centaines demillénaires). L'archéologie ne semble pas, pour l'instant, être en mesure de répondre à cette question, mises à part quelques hypothèses faisant intervenir le degré de développement intellectuelde l'espèce humaine, des conditions *paléo-économiques* plus ou moins favorables...

Tous les animaux apprivoisés ne demeurent pas, à vie, auprès de leur "maître; que l'on se rapporte aux observations de Linton (37):

> *"Quand un aborigène d'Australie veut un chien pour la chasse, il capture un chiot dans la nature auquel il apprend, en l'élevant, à aider à suivre une piste et à trouver des animaux blessés. Quand le chien atteint l'âge adulte, il s'enfuit le plus souvent et retourne à l'état sauvage. Toutefois il arrive que des chiens, plus particulièrement des chiennes, s'attachent fortement à la famille humaine et ne la quittent plus..."*

Une seconde étape vers la domestication du chien a été le passage de la possession d'un jeune loup apprivoisé à la *possession de l'espèce* canine (20). La condition *sine qua non* de ce passage semble bien être que les animaux devenus membres du foyer humain demeurent en vie assez longtemps pour se reproduire, à partir de ce moment la domestication paraît être un processus spontané.

Epstein constate que: *"pour un certain nombre de raisons, il est plus facile pour le chien que pour les ruminants de passer de façon définitive à l'état domestique; le chien ayant un taux de fertilité élevé et pouvant subsister grâce aux déchets de repas de l'homme"* - ce que nous retrouverons dans le cas du porc - *"de plus il n'a pas besoin d'être protégé des prédateurs."* (37)

Initialement le chien ne fut probablement d'aucun secours économique pour l'homme. L'un de ses premiers rôles a dû être "hygiénique" en tant que consommateur d'immondices (le chien éboueur).

Une agressivité innée contre les étrangers au groupe dans lequel il est inclus a probablement débouché très vite sur l'utilisation à la garde contre les autres hommes ou les bêtes fauves (97).

Un groupe de chiens vivant en commensalisme par rapport au groupe humain a pu, en période de besoin, servir de réserve de nourriture (fait qui ne se limite pas à la préhistoire mais se retrouve aux temps modernes, le chien redevenant un animal de boucherie occasionnel en temps de pénurie alimentaire).

Graduellement, au cours de sa diffusion, le chien s'est avéré pouvoir être "utile" dans de nombreux domaines: objet de sacrifices, de consommation rituelle ou profane, gardien de la maison ou du troupeau, auxiliaire du chasseur, animal d'attelage, producteur de fourrure etc... S'il n'a pas été simplement toléré en tant que chien(semi) errant comme "service de voirie".

Les processus que nous venons de décrire sont à considérer uniquement comme des hypothèses parmi d'autres. Si, comme nous avons tenté de le suggérer, le chien n'a pas été d'abord domestiqué pour la chasse, il est probable que ses aptitudes dans ce domaine se sont révélées assez vite aux yeux de son maître. On remarquera que les plus anciennes preuves picturales de l'existence du chien domestique le montrent invariablement comme auxiliaire de chasse. Même si ces représentations sont postérieures de quelques millénaires aux débuts de la domestication, leur témoignage reste significatif. De plus, en tant que compagnon de chasse (plus peut-être qu'auxiliaire), le chien a souvent été enterré avec son maître. Les tombes les plus anciennes dans lesquelles on a retrouvé des os d'animaux domestiques contenaient des squelettes de chiens; au Néolithique et aux premiers âges des métaux, le chien fut même dans l'Ancien Monde l'animal le plus fréquemment placé dans les tombes (42,5% de l'ensemble

des échantillons osseux d'animaux trouvés dans des tombes sont rapportés au chien (11).

Au moins jusqu'à l'âge du bronze en Europe, le chien a été apprécié pour sa chair; des os brisés, des boites crâniennes ouvertes, fracturées, prouvent que l'homme mangeait du chien; la cervelle devait être une friandise particulièrement appréciée.

La domestication a aussi créé le chien errant (pariah)

La "création" du chien par l'homme n'a probablement précédé que de peu l'apparition du chien errant ou chien *pariah*; du fait que, pour une raison ou une autre, tous les chiots nés chez les hommes ne trouvaient pas de maître, ceux qui étaient livrés à eux-mêmes avaient à assurer leur survie par leurs propres moyens. Pendant des siècles (et encore de nos jours), des bandes de chiens errants ont vécu plus ou moins en parasites des groupes humains, ils se sont accouplés à des chiens domestiques et ont été rejoints par les chiens abandonnés. Dans certains cas, lorsque la nécessité s'en faisait sentir, (besoin pour le travail, la nourriture ou la garde...) ils sont revenus à un état réellement domestique. Ceci représente une nouvelle étape de la domestication du chien, plus ou moins dictée, cette fois, par des motifs liés à une "économie de production". La domestication n'est, on le voit, pas un processus unique limité dans le temps.

Il est remarquable que les chiens *pariahs* ne se rencontrent pas dans le nord de l'Asie et de l'Europe; il semble que le chien domestique ne devienne pas *marron*, en général, dans l'aire de distribution des loups de grande taille et en climat froid où il demeure sous la dépendance de la chaleur, l'abri et la nourriture fournis par l'habitation humaine (37).

Les modifications morphologiques liées à la domestication

Dans le cas du chien, seule la mise en évidence de modifications morphologiques, à partir du loup local, permet de repérer les premières domestications. Nous évoquerons ici quelques exemples de ces "critères de domestication" et des observations faites sur des loups montrant l'aptitude de cette espèce à présenter, sur un laps de temps très court, une variabilité comparable à celle qui est décrite chez le chien au cours de sa domestication.

En traits discontinus: limite Sud de l'habitat des loups. Pour les loups de grande taille, cette limite se situe bien au Nord de l'aire de distribution des chiens *pariahs*; en grisé sur la carte. - D'après Epstein -

De façon très constante, une taille inférieure à celle des loups vivant au même endroit, à la même époque (les chiens de grande taille sont le fruit d'un élevage sélectif, organisé et récent) signe l'état domestique.

La taille des dents diminue également, les rangées dentaires se racourcissent, l'espace entre les dents se réduit ou devient même nul. Le fait que les dents se rapprochent, paraîssant se tasser, apparaît très tôt; il est bien marqué dès le Néolithique. Ceci accompagne le raccourcissement des parties faciales de la tête osseuse, processus qui aboutit dans son évolution extrême à la brachycéphalie de races telles le bouledogue.

Le rôle de certaines dents change et, avec lui, leur morphologie; ainsi chez le loup qui est purement carnivore, la carnassière supérieure (P_4) est, en général, plus longue que la longueur totale des deux molaires alors que chez le chien domestique qui reçoit une alimentation partiellement végétale, cette proportion est généralement inversée.

[Remarque: Les textes existants nous apprennent que, du moins de l'époque romaine au XIX° siècle, les chiens ont reçu une alimentation composée presque exclusivement de pain et de lait.]

La taille du cerveau, ou de la boîte crânienne, est plus petite chez un chien que chez un loup de taille identique. Le rapport du poids du cerveau à celui du corps pourra, par exemple, être de 1/270 pour un loup alors que pour un chien de taille comparable il sera de 1/355 (37). Par contre, si l'on compare d'autres canidés sauvages (chacal, fennec, renard...) à des chiens de même poids, le volume cérébral du chien apparaît nettement plus grand. C'est un argument excluant ces animaux de l'ascendance du chien. - La diminution de taille du cerveau de l'ancêtre sauvage à la descendance domestique est un fait pratiquement constant chez toutes les espèces -.

[N.B. Au sein même de l'espèce canine, le volume du cerveau rapporté à celui du corps n'est pas constant: si l'on envisage une variation de poids corporel de 1 à 50 (c'est à dire de 1,5 à 75 Kg) la variation du poids du cerveau ne sera que de 1à 3 (c'est à dire de 50 à 150 g) ceci est d'ailleurs valable pour l'ensemble du tissu nerveux et ne se limite pas au cerveau.

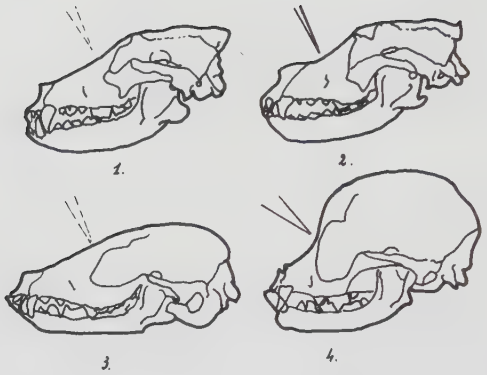

Fig.n° 2 - 4 crânes de canidés rapportés à la même longueur basilaire:
1: loup 2: mastiff
3: fennec 4: caniche nain.
Les crânes de mastiff et de loup sont de taille comparable, c'est également le cas pour les crânes 3 & 4. L'index ⟵ indique le "stop" absent chez le loup et le fennec. (d'après Epstein)

On a pu invoquer un arrêt précoce dans le développement et la croissance de certains tissus, le tissu nerveux étant celui qui, dans la construction de l'être, achève son développement le plus tôt, peu de temps après la naissance.

En remarquant que le jeune a toujours un volume céphalique, rapporté au volume corporel, supérieur à celui de l'adulte, on peut invoquer une rétention de caractères juvéniles: une néoténie. Mais ce type d'interprétation, qui a eu son heure de gloire, n'est pas totalement satisfaisant (68, 69).

Quoi qu'il en soit, ces caractéristiques de taille du système nerveux central sont à prendre en considération lorsque l'on envisage les variations de morphologie crânienne dans les différentes races de chiens dont une particularité importante, liée à l'état domestique, est l'apparition du *stop*; fermeture de l'angle fronto-nasal associé au raccourcissement relatif de la face chez les spécimens de petite taille (cf. Fig. n° 2).

La forme, le volume et les proportions du cerveau ont été modifiés sous l'effet de la domestication; une étude précise révèle une augmentation des centres d'association et corrélativement une réduction des centres de projec-

tion indispensables à la vie à l'état sauvage (centres de l'olfaction, de la vue, de l'ouie).

Au cours des millénaires qui ont suivi la domestication du chien, sont apparues progressivement diverses caractéristiques nouvelles, mutations donnant naissance à divers types que la fantaisie de l'homme s'est plue à conserver au moyen d'une sélection orientée et de conditions d'élevage artificielles. Les rayons osseux distaux sont devenus plus longs chez certains types de chiens tels les lévriers, ils se sont raccourcis et tordus autour de leur axe longitudinal pour aboutir au teckel...

Un seul et même ancêtre !

Les caractéristiques de la robe (texture du poil, longueur, couleur...) ont connu, sous l'influence de la domestication, de nombreuses variations. Toutefois les recherches concernant les modifications du poil sont particulièrement difficiles; les seules données disponibles nous étant fournies par l'art animalier et les textes qui, pour les périodes anciennes, pèchent à la fois par leur qualité et leur quantité.

Les oreilles tombantes sont un critère de domestication (chez toutes les espèces) mais on ne sait pas à quand remonte l'apparition de cette particularité.

L'enroulement de la queue, son port au-dessus de la ligne du dos, est un signe de domestication intéressant, dans la mesure où il n'est jamais présent chez le loup, le chien domestique peut ainsi être identifié facilement sur les représentations les plus anciennes. Il semble que la modification du port de la queue soit l'une des conséquences les plus précoces des effets de la domestication sur l'apparence extérieure des chiens.

[Remarque: Déjà chez le loup et le chacal, nés sauvages, mais élevés en captivité, une élévation de la queue peut être observée comme expression de joie ou d'excitation.]

"Lévriers" du Sahara - Tassili n'Ajjer -
remarquer le port de la queue enroulée sur le dos.
D'après Camps.

L'élevage en captivité "transforme" le loup en chien

Une modification du port de la queue n'est pas la seule conséquence de la vie en captivité pour le loup. La morphologie crânienne de loups nés en captivité évolue également: leur crâne est plus court, plus large et plus haut que celui de loups vivant à l'état sauvage dans la même région. Les dimensions de la boîte crânienne ne varient pratiquement pas, mais on note des différences dans les positions relatives du neurocrâne par rapport au modèle sauvage d'origine. Une diminution de la musculature céphalique, liée à un changement de régime alimentaire, conduit à une réduction de taille de différentes crêtes et saillies osseuses. On note également, entre autres choses, des changements dans la taille et la position des dents qui correspondent à une évolution vers

1.

1 - Crâne d'un loup tué à l'état sauvage.

2 - Crâne d'un loup né sauvage mais élevé en captivité; on constate une dépression du profil en arrière de l'os nasal qui annonce le "stop" une diminution de la longueur du crâne. Le neurocrâne se voûte légèrement en arrière des orbites, l'occiput s'infléchit vers l'arrière.

2.

3.

3 - Crâne de loup né en captivité de parents nés sauvages; le neurocrâne est nettement plus élevé en arrière des orbites que chez 1 & 2. Le sinus nasal se développe. Le splanchnocrâne se raccoucit encore. Les dents se rapprochent.

4 - Loup né en captivité de parents nés en captivité; l'évolution précédente se continue, la carnassière a subi une rotation vers l'intérieur.

4.

Fig.n°3- Effets de la captivité sur la morphologie du crâne chez le loup. (D'après Epstein) -

la morphologie propre au chien. La figure n° 3 montre la rapidité avec laquelle ces modifications sont susceptibles de survenir chez le loup.

La variabilité du loup en captivité est fort grande, ainsi dans une même portée il peut exister à la fois des individus ayant des crânes plus courts que leurs parents et parfois un individu ayant un crâne plus long (tendance vers le type lévrier). Les observations faites sur des loups maintenus dans des cages ne sont certes pas directement transposables à la situation préhistorique; elles mettent en évidence la variabilité individuelle dans l'espèce lupine et laissent entrevoir que des pressions de sélection fortes, diverses et soutenues, imposées à cette espèce, peuvent conduire à l'apparition et l'évolution de types morphologiques variés.

Les fossiles et les foyers de domestication

La théorie d'un foyer de domestication unique situé quelque part dans la région dite du croissant fertile, entre la Palestine, la mer Caspienne et la Mésopotamie perd, au fur et à mesure des découvertes, de sa crédibilité. Quelques auteurs (37) demeurent, certes, farouchement "monocentristes" et se livrent à de séduisants fléchages cartographiques pour expliquer la diffusion des animaux domestiques. Malheureusement le sens des flèches varie grandement d'un ouvrage à l'autre, parfois influencé, hélas, par des conceptions qui devraient être étrangères à la recherche archéologique.

Les fossiles connus de nos jours nous feraient plutôt envisager une hypothèse "polycentrique"; la domestication du chien serait apparue de façon indépendante en plusieurs points du globe, une quelconque relation entre les différents foyers ne pouvant être envisagée dans des termes satisfaisants. Nous considèrerons donc certaines aires géographiques qui peuvent être retenues comme autant de foyers distincts de la domestication du chien. Des découvertes ultérieures viendront probablement préciser, ou bouleverser les connaissances d'aujourd'hui...

Le Proche et Moyen-Orient

Depuis 1974, cette partie du monde semble, de nouveau, avoir le privilège de nous fournir les restes du "plus vieux chien du monde". Ce"privilège" ayant, un temps, appartenu à l'Europe puis à l'Amérique du Nord...

Les plus anciens vestiges de canidés connus et attribués au chien sont vieux d'environ 12 000 ans et proviennent de la grotte de Palegawra en Iraq (19) Le *Canis* trouvé à Mallaha serait d'une ancienneté comparable. Le chien domestique apparaît ensuite assez fréquemment sur la plupart des sites du Proche-Orient correspondant à la culture natoufienne (qui commence vers le IX° millénaire A.C. en Palestine).

Il est particulièrement difficile, parfois impossible, de faire la diagnose du statut des canidés (domestique/sauvage) d'après des restes fragmentaires de dents ou de mâchoires provenant des sites d'Asie du Sud-Ouest, ceci du fait de particularités, dont essentiellement la taille réduite, du loup local. De plus en plus, la tendance serait de considérer les restes de canidés (chien ou loup) trouvés lors de la fouille de ces sites, dans un contexte rapporté aux cultures précédant l'apparition du Néolithique, comme soit provenant de chiens dont la domestication récente n'a pas encore permis l'expression de modifications morphologiques importantes à partir de l'ancêtre sauvage, soit comme des loups apprivoisés ou en voie de domestication. Une petite différence suffit pour que l'interprétation se fasse en faveur du loup ou en faveur du chien. Nous ne connaissons pas la vitesse à laquelle s'est effectuée l'évolution des caractères domestiques; il est fort probable qu'elle a d'abord été lente. Des détails minimes faisant attribuer, suivant l'expérience et l'audace plus ou moins grande des auteurs, des vestiges osseux à une espèce plutôt qu'à l'autre auront une incidence notée par une variation de quelques siècles, ou même de quelques millénaires, dans les dates d'apparition de l'animal domestique.

Deux notions doivent rester présentes à l'esprit:

◊ Il ne nous est pas plus possible (et ne le sera sans doute jamais) de déterminer quand un humain a, pour la première fois, apprivoisé un louveteau que de savoir quand l'homme a, pour la première fois, tué un animal au moyen d'un projectile en pierre.

◊ Lorsque sur un site on découvre la présence d'un chien typique, cela signe un processus de domestication déjà ancien.

Revenons-en aux chiens fossiles du Proche-Orient. Il semble que l'on puisse parler de chien domestique à Jéricho en considérant des fragments de mâchoires inclus dans une couche datée c. 8 840 A.C. (^{14}C) (19, 37). A Çayönü (Ouest du Kurdistan) a été trouvé, dans un niveau daté c. 7 000 A.C. ce que

B. Lawrence, en 1967, estimait être "le plus vieux chien, identifiable de façon certaine, du Proche-Orient". Ce spécimen connaît déjà une morphologie bien dégagée de celle du loup local.

Les VII° & VI° millénaires A.C. associent aux vestiges osseux des représentations du chien; ainsi à Čatal-Höyük, en Anatolie, une scène de chasse au daim, peinte sur le mur d'un temple, montre un homme armé d'un arc et de flèches, accompagné d'un chien (cf. Fig. n° 4) (74). En Jordanie, à Kilwe, des peintures d'époque natoufienne représentent des chiens. A Jarmo (au Nord de l'Iraq) la présence du chien est attestée par des ossements et des statuettes d'argile (37).

Fig. n° 4. Homme et son chien chassant le daim. Čatal-Höyük, Anatolie. Peinture murale c. 5 800 A.C. On voit la fragilité de ce que Mellaart appelait "la seule preuve formelle de la domestication du chien à cette époque" - d'après Mellaart -.

Des sites d'Europe du Sud-Est, en Thessalie, ont connu le chien vers le milieu du VII° millénaire A.C.; toutefois, tant à Argissa-Magula qu'à Néa-Nikomédéia, le chien semble apparaître en même temps que d'autres animaux domestiques originaires du Proche-Orient, ce qui fait envisager une introduction de ces animaux dans les Balkans à une date postérieure à celle de leur domestication (11, 37).

Il n'est pas déraisonnable de penser que le *croissant fertile* a connu, il y a environ 12 000 ans un certain nombre de foyers de domestication du chien. S'agit-il de foyers initiaux ou de *foyers secondaires allumés à partir de l'Est*

comme paraît le suggérer F. Poplin ? Il est possible que la préhistoire du Sud-Est asiatique, encore mal connue, nous réserve quelques surprises; d'autant qu'un foyer de domestication extrême oriental a pu être évoqué, nous y reviendrons, à propos de l'origine des chiens fossiles de l'Amérique du Nord.

A partir de ce *croissant fertile* le chien domestique a pu "diffuser" vers le Nord-Ouest (Karpathes), le Sud-Ouest en passant par l'Egypte pour gagner l'Afrique du Nord (le loup n'existant pas à l'état naturel en Afrique, il semble que l'on puisse exclure la possibilité d'une domestication autochtone du chien sur ce continent). D'autres voies de diffusion du chien domestique pourraient aussi être envisagées...

L'Amérique... L'Australie

Il est généralement admis que la préhistoire américaine n'a pratiquement pas subi d'influence venant du "vieux monde" et que, par exemple, l'agriculture, l'élevage de certains animaux ainsi que d'autres progrès techniques liés à l'avènement du Néolithique ont vu le jour de façon indépendante aux Amériques. La découverte, analysée en 1967, d'un fragment de maxilaire droit, d'une paire de mandibules et d'une mandibule gauche de chiens lors de la fouille de la grotte du Jaguar à Birch Creek Valley dans l'Idaho (datation ^{14}C = c. 8 400 A.C.) posait la question d'un foyer de domestication des canidés en Amérique du Nord. De plus au moment de sa découverte, le chien de la grotte du Jaguar apparaissait comme "le plus vieux chien du monde" (50, 65). L'analyse morphologique de ces fossiles ainsi que celle d'autres trouvés en Illinois, (datés c. 6 000 A.C.) a conduit B. Lawrence à penser que ces chiens sont plus probablement des descendants de loups du type que l'on rencontre dans l'ancien monde que de loups américains. Elle avance donc l'idée d'une origine asiatique; le chien aurait accompagné des tribus venues de l'Eurasie en Amérique du Nord par le détroit de Behring. La domestication de ces chiens doit être largement antérieure à 8 400 A.C car ils présentent des caractéristiques qui sont déjà essentiellement celles de chiens modernes. L'hypothèse d'un foyer de domestication extrême-oriental au X°, ou début du IX° millénaire avant notre ère attend une vérification archéologique *. Des découvertes faites au Japon en 1958, mais rarement

---

* - L'argumentation utilisée par Lawrence en 67 pour fonder son hypothèse de l'origine asiatique des chiens fossiles nord-américains repose sur l'idée que seules quelques sous-espèces du loup (*C. l. pallipes, C. l. arabs* et peut-être *Canis lupus variabilis* trouvé dans le Pléistocène chinois) caractérisées par

.../...

prises en considération dans la littérature, pourraient suggérer l'existence de chiens domestiques dans cette région à la fin du Pléistocène (50; 65).

Si, il y a 11 000 ou 12 000 ans, le chien domestique a été introduit par l'homme en Amérique du Nord, c'est probablement à une époque analogue que des vagues d'émigrants *Malayo-Polynésiens* auraient, par voie de mer, atteint l'Australie en compagnie de leurs chiens. Ceux-ci, retournés à l'état sauvage, ont proliféré dans l'île et seraient à l'origine du *dingo* - que l'on pourrait qualifier de plus ancienne "race pure" canine -. L'origine des chiens introduits en Australie n'est pas totalement élucidée, leur existence plaide en faveur d'un foyer de domestication en Asie du Sud-Est (37, 81, 89).

L'Europe

Depuis la fin du siècle dernier, le chien domestique a été mentionné, étudié, décrit à partir d'ossements trouvés sur de très nombreux sites préhistoriques. La quantité de fossiles collectés, associée à un état de conservation convenable de beaucoup d'entre-eux ont permis de remarquer une variabilité importante au sein de l'espèce canine et ce, assez tôt dans la préhistoire de cet animal. Devant ce phénomène, il est très tentant d'essayer de mettre en relation des groupes de races modernes avec certains types de chiens préhistoriques, définis d'après leur morphologie crânienne. Des auteurs du début de ce siècle l'ont fait (37). Cette attitude a été abondamment critiquée et l'idée d'établir la généalogie d'une race actuelle en lui cherchant un ancêtre parmi les chiens de l'époque mésolithique est désormais obsolète. Toutefois il est pratiquement impossible d'envisager la domestication du chien sans faire allusion à la classification élaborée par Studer en 1901 & 1906. Si ses théories phylogénétiques ont été rendues caduques par les découvertes récentes, les termes qu'il a employés pour décrire des "types crânien" sont toujours en usage aujourd'hui. C'est pourquoi nous reprendrons quelques points de cette classification... ne serait-ce que pour rendre hommage à son auteur.

... leur taille réduite, sont des ancêtres possibles du chien domestique. A partir de cela, en observant que les loups nord-américains sont de grande taille et que les vestiges étudiés proviennent de chiens de taille réduite... on élimine la possibilité d'une domestication autochtone. Toutefois, si l'on considère que les "grands loups péri-artiques" sont susceptibles de domestication, on dépouille d'une partie de leur force les arguments de Lawrence... Alors... Un foyer de domestication en Amérique du Nord, bien avant 8 400 A.C.? Pourquoi pas ?...

Studer divisait les chiens préhistoriques en deux groupes principaux: les chiens paléo-artiques et les chiens du Sud. Dans le second groupe entrait le *dingo* et les chiens *pariahs* des Balkans, d'Asie et d'Afrique. Le dogue du Tibet et les lévriers du Sud trouvaient également place dans ce groupe faute d'avoir pu être classés ailleurs.

Un chien préhistorique dont le squelette pratiquement complet a été découvert en Russie, près de Moscou, *Canis familiaris poutiatini* - Studer, présente une morphologie proche de celle du *dingo* d'Australie, Studer en fait une forme intermédiaire entre ses deux principaux groupes. D'autres ont voulu considérer ce spécimen comme une forme de transition très primitive entre le loup et le chien. On a aussi voulu y voir un "type moyen" résultant du croisement de divers types de chiens, en se basant sur ce qui a été observé en Afrique où les chiens *pariahs* constituent une population dont la variabilité est à la fois assez peu élevée et "centrée sur un type moyen" de caractéristiques relativement constantes, particulièrement en ce qui concerne la morphologie crânienne. Les querelles "byzantines" concernant le statut de ce chien ne préoccupent plus trop les archéologues, mais la question n'est pas tranchée.

Le groupe des chiens paléo-artiques comporte cinq sous-groupes que nous allons décrire rapidement:

Classification des chiens de l'Europe préhistorique d'après Studer

- *Canis familiaris palustris* Rüt. - C'est le "chien des tourbières" décrit par Rütimeyer, en 1861, lors de ses fouilles de palafittes suisses (datations: c. 3 500 - 2 000 A.C.). C'est un chien de petite taille, souvent comparé au spitz. Des spécimens de ce type ont été trouvés sur de nombreux sites préhistoriques d'Europe. Une forme proche a été décrite dans la faune d'un site néolithique du lac Ladoga: *C. f. ladogensis* Anuchin, de taille légèrement supérieure avec des os plus forts. Une forme naine, *C. f. spaletti* Strobel, a été trouvée sur divers sites: Italie, et divers sites d'Allemagne (tourbières de Bodman; lac de Constance) de Suisse, d'Autriche. Pour Studer, le terrier de Poméranie dans sa forme "primitive", le show-show, on cite également le berger de Beauce, seraient des descendants des formes *C. f. palustris* typiques. D'autre part, certains chiens artiques (Samoyède) trouveraient leur origine dans la forme *C. f. palustris ladogensis*.

- *Canis familiaris inostranzevi* Anuchin. - également excavé des rives du lac Ladoga (Néolithique final), plus grand que le chien des tourbières, existait déjà à l'époque mésolithique en Suède et au Danemark entre 8 000 et 6 500 A.C.. Pour Studer c'est le prototype des mastiffs et l'ancêtre des chiens artiques qui ne sont pas de type *palustris*; la forme originelle de *C. f. inostranzevi* existerait dans l'Elkhound de Norvège.

- *Canis familiaris leineri* Studer. - Le spécimen de référence est un crâne trouvé dans une station du Néolithique final des tourbières de Bodman (lac de Constance). Des chiens présentant les mêmes caractères de morphologie crânienne mais d'une stature plus forte ont existé en Irlande; Studer en a fait la forme ancestrale de l'Irish wolf-hound, du Scottish deer-hound et des grands lévriers d'Europe, ce qui a été vigoureusement critiqué, en particulier par Hauck pour qui le poil dur des wolf-hound et deer-hound serait dû à l'apport de sang de chien de garde à poil rude au type lévrier (grey-hound) ce dernier n'ayant été introduit en Occident qu'à l'époque des croisades (37).

[Remarque : certains indices permettent cependant de penser qu'il a existé en Ecosse des chiens du type deer-hound dès la seconde moitié du premier millénaire de notre ère.]

- *Canis familiaris intermedius* Woldrich. - Décrit pour la première fois à partir d'une tombe de l'âge du bronze en Autriche, il a depuis été mis en évidence dans de nombreux sites d'Europe pour des périodes allant du Mésolithique à l'époque de la Tène. Son crâne rappelle fondamentalement celui des chiens courants primitifs d'Europe.

- *Canis familiaris matris-optimae* Jeitteles. - C'est le type du chien de berger primitif; il est très fréquent sur les sites appartenant à l'âge du Bronze mais existe déjà dans le Mésolithique de l'Allemagne du Nord.

La population canine de l'Europe présentait, on le voit, une variabilité individuelle assez importante dès l'époque mésolithique. Les divers "types" étaient même parfois associés sur un même site à un même niveau archéologique. Il semble toutefois délicat de parler de races définies (le concept de race ne prendra la forme que nous lui connaissons qu'au XIX° siècle) ni même de types indépendants mais d'individus appartenant à une population à variabilité élevée et dont on n'appréhende pas encore toutes les caractéristiques (11).

La diversité des chiens au Mésolithique semble du moins indiquer que la domestication du chien n'était déjà plus un phénomène nouveau à cette époque. Cette constatation a probablement influencé Musil (50, 86, 89) qui pense pouvoir affirmer l'existence d'un chien domestique dans le Magdalénien de la Kniegrotte (Allemagne), âgé sans doute d'un peu plus de 12 000 ans. Ce chien ne serait pas uniquement l'un des "plus vieux chiens du monde" en chronologie absolue mais surtout le "plus vieux chien du monde" en chronologie relative ; le Magdalénien appartient, en effet, au Paléolithique, époque pour laquelle on a longtemps "postulé" l'absence d'animaux domestiques (ce qui fait qu'on ne les recherche pratiquement pas dans les faunes de sites antérieurs au Mésolithique). Il semble que cette optique soit en train de se modifier, ce qui présage de probables découvertes et interprétations de même essence que celles de Musil.

Les plus vieux chiens d'Europe

De façon plus classiquement admise, la présence du chien est attestée en Europe dès le VIII° millénaire A.C.. La datation la plus "haute" reconnue de tous les spécialistes est: 7538 ± 350 A.C. (11, 37). Il s'agit de vestiges d'un animal de type *C. f. poutiatini*, de taille moyenne - comparable au *dingo* - trouvé à Star-Carr (Yorkshire; Grande Bretagne). L'Allemagne a livré des fossiles d'une ancienneté comparable : dans les marais de Senckenberg existaient les restes d'un chien très proche de celui de Star-Carr quoique apparemment plus primitif, ce qui inciterait à penser que la domestication aurait débuté plus tôt en Grande Bretagne qu'en Allemagne. Le même type d'animal a vécu au Danemark, à Maglemose, mais quelques mille ans plus tard. Le spécimen de Maglemose semble avoir été plus petit que les deux autres (11, 37, 81, 89).

[Remarque : les trois sites que nous venons d'évoquer appartiennent à des "horizons culturels" apparentés.]

Toujours au VIII° millénaire A.C., on a signalé un carnivore de petite taille, appartenant au genre *Canis*, dans l'Azilien de Pont d'Ambon (Dordogne) daté ^{14}C: 7690 ± 350 A.C.. Il n'est pas possible, pour l'instant d'affirmer que cet animal est le fruit d'une domestication locale de *Canis lupus* ou un animal domestique venant d'autres régions (16).

A la fin du VII° millénaire, le chien est présent dans pratiquement toute l'Europe (11).

Une question se pose: quelle est l'origine des chiens d'Europe ? Zeuner (110) trouvait les spécimens d'Allemagne et du Danemark fort différents du loup local; pour lui, ces chiens semblaient "venus d'ailleurs". Ceci en 1963, correspondait à l'idée admise que les progrès techniques associés à la néolithisation - dont la domestication - avaient pris naissance au Proche-Orient et avaient ensuite gagné, de proche en proche, l'ensemble du monde occidental. L'opinion de Zeuner a été reprise par la majorité des auteurs jusqu'à environ 1974. Puis (11, 45) l'idée qu'il y a pu avoir en Europe des foyers de domestication indépendants de ceux de l'Asie du Sud-Ouest a pris de l'importance au point que Poplin (89) écrit à propos des chiens de Star-Carr et de Maglemose: *"Les fossiles en question sont assez conformes aux loups locaux; c'est à dire qu'ils représentent par rapport à eux un enchaînement morphologique convenable."*

Les connaissances concernant les premières origines du chien ne permettent pas de beaucoup affirmer. Les documents dont nous disposons favorisent la thèse des foyers indépendants; le tableau se précise au fur et à mesure des découvertes mais comporte encore bien des lacunes et des incertitudes.

De la domestication à l'apparition des races

Avec les premières domestications commence seulement l'épopée du chien. Il va désormais voir son destin lié à l'histoire de l'humanité. Les mouvements des peuples - migrations, conflits - vont faire conquérir au chien des territoires qui n'étaient pas ceux de son ancêtre. Des utilisations variées, des conditions de vie diverses et une relation toute particulière entre les espèces canine et humaine vont provoquer l'apparition d'une "spécialisation diversifiante" d'autant plus remarquable qu'elle s'applique à une espèce déjà hautement variable (25). La conséquence en sera la multitude des races que nous connaissons de nos jours.

Des "types de chiens", adaptés à un service et à un milieu particuliers apparaissent assez tôt. La Mésopotamie possèdait des "molosses" de grande taille (80 cm au garrot) dès la fin du III° millénaire, des chiens de chasse de format plus modeste et des lévriers... De même dans l'Egypte pharaonique, des

animaux comparables se trouvent figurés; leur origine doit cependant être recherchée, selon toute probabilité, en Asie du Sud-Ouest (37).

Les grands types de chiens rencontrés au cours de la préhistoire seraient essentiellement liés à des influences écologiques: animaux massifs, à robe fournie en régions froides et infestées par les loups ou les ours; chiens à poil ras, plus adaptés à la course en région sub-désertique où se pratique la "chasse à vue"...

Pour Bökönyi (11), l'élevage canin réfléchi commence à l'âge du Fer avec, comme signe de sélection délibérée l'apparition de "races" naines. Toutefois, il faudra attendre l'époque de la Rome impériale pour que se développe tout à fait l'élevage sélectif et que les auteurs agricoles tels que Virgile, Varron ou Columelle décrivent un élevage systématisé.

Il y aura parfois quelques "marche-arrière": *marronnage*, suivi ou non de re-domestication, croisements - ou hybridations - entre des chiens et des loups.

La remarquable plasticité de l'espèce canine a, très tôt, mis à la disposition de l'homme des types variés. Une relation entre la morphologie de l'animal et ses aptitudes à un service particulier a dû s'imposer assez vite à l'esprit humain. Toutefois, de l'époque romaine à la fin du XIX° siècle, seuls les chiens de chasse ont été jugés dignes d'intérêt. Les traités de vénerie ne manquent pas qui, dès le XIII° siècle, témoignent de certaines préoccupations, plus ou moins justifiées, concernant la sélection des reproducteurs. Les principes proposés sont, en partie, valables; ainsi l'importance attribuée au type morphologique et à la corrélation forme-fonction, l'utilisation de la consanguinité. Mais ils côtoient des croyances - qui existent encore de nos jours dans l'esprit de beaucoup - telle la télégonie ou l'hérédité des caractères acquis(24)..

Les chiens destinés à d'autres services que la chasse étaient le plus souvent livrés à eux-mêmes pour les activités de reproduction, même si quelques règles avaient été énoncées concernant le choix d'un chien de garde ou de berger d'après son aspect extérieur.

Seul, donc, un relatif "isolement géographique" naturel ou artificiel, dans les limites d'un territoire (qui peuvent être celles d'un village, d'un canton ou d'une province) a pu fixer certaines *populations canines régionales*

"Bichon maltais": tenture de la Dame à la Licorne; "A mon seul Désir": Paris, Musée de Cluny.

à des époques où la circulation des hommes et des animaux était assez limitée(25 C'est le plus souvent une gageure que de vouloir reconstituer l'histoire d'une race particulière. On peut dans certains cas y parvenir en remontant jusqu'à la Renaissance, voire au XIII° siècle, mais pour des époques antérieures la précision se perd rapidement et l'on en est pratiquement réduit à des hypothèses.

[Remarque: Une exception concerne les petits chiens de compagnie; des particularités, formes curieuses, parfois des anomalies sub-létales - relevant le plus souvent de la tératologie - apparues par mutation ont été conservées puis fixées, au prix de soins et d'attention soutenus, par des individus en quête d'originalité ou de fantaisie. Les souverains de quelques pays, et leurs courtisans, ont attaché leur nom ou le souvenir d'une dynastie à certains de ces chiens (*cf.* le King Charles Spaniel ou le Pékinois) dont l'histoire est ainsi connue et illustrée.

Donc, jusqu'au milieu du XIX° siècle les chiens constituent une population qui connait de multiples variétés régionales et, surtout une très forte proportion de "corniauds". En 1861 eut lieu la première exposition canine: le concept de *race* et la notion de *standard* font leur apparition. Un objectif est défini: fixer les types régionaux. La première démarche à effectuer est de décrire avec précision le "modèle" de chacun de ces "types"; que l'on choisisse arbitrairement un individu représentatif ou que l'on définisse une "morphologie moyenne" après observation d'un grand nombre de sujets. La description faite constituera le *standard* à partir duquel une race va s'individualiser. Seul l'aspect extérieur des animaux est pris en considération: les différentes variétés régionales d'un même type de chien vont pouvoir évoluer vers autant de races distinctes, par un artificiel isolement génétique. C'est une véritable "explosion des races" qui va se produire; un détail transmissible selon les lois de l'hérédité suffira parfois à distinguer deux races très proches. Les races de compagnie vont plus que jamais se multiplier par recherche de modèles nouveaux et par recours à divers croisements.

C'est de cette époque que date la diversité des races telle que nous la connaissons. Mais ces races ne sont "*maintenues dans leurs limites que de façon artificielle, par dirigisme de la reproduction. Un siècle de non-surveillance entraînerait un brassage radical*". (89)

Des races se créent, d'autres disparaissent. Les "chiens de travail"

deviennent de plus en plus des animaux de compagnie quand les services pour lesquels ils avaient été créés ne sont plus requis. On conserve les races dans la diversité de leurs apparences, le seul critère de sélection d'un reproducteur est, très souvent, l'adéquation avec le sacro-saint standard; des aptitudes particulières de l'animal ne sont que rarement prises en considération. La seule mission du chien est de satisfaire des exigences esthétiques figées et parfois abusives. Peut-on considérer comme raisonnable le fait que pour qu'un chien soit déclaré "apte" c'est-à-dire reconnu d'une race particulière, il faut dans certains cas qu'il ait subi l'amputation d'ergots indésirables, de la queue ou d'une partie des oreilles ? La croyance à l'hérédité des caractères acquis aurait-elle laissé des traces dans l'esprit des cynophiles ? Un certain "immobilisme" imposé par les standards est difficile à défendre aux yeux d'un biologiste: tout organisme évolue, s'adapte ou disparaît...

Les différents types de chiens ont pu être définis par le service auquel ils étaient destinés ce qui, plus qu'une morphologie fixe, implique un comportement, une "personnalité" particulière; un slougui élevé pour la chasse par un nomade des contrées pré-sahariennes ne présentera pas les mêmes réactions qu'un berger de Beauce ou un fox-terrier...

On peut se demander si une sélection basée uniquement sur l'aspect extérieur des animaux ne risque pas, à plus ou moins long terme, d'aboutir à une "banalisation" des particularités psychiques de chaque race. (25) La sélection telle qu'elle est pratiquée est déjà responsable de certaines "pathologies génétiques" héréditaires, mal dirigée elle peut tout simplement conduire à la disparition de certaines races.

Quelques épreuves existent qui testent les capacités comportementales de certains chiens (*i. e. field trials*) mais elles sont de loin insuffisantes et ne correspondent pas à la politique des sociétés canines en général. Un exemple un peu particulier donne à réfléchir. Il existe, dans le Sud-Ouest de la France, des concours de"chiens truffiers". Des sociétés régionales cherchent à faire reconnaître le "chien caveur de truffes" en tant que "chien de travail" par la Société Centrale Canine, ce qui paraît , dans l'état actuel des choses, impossible dans la mesure où les "champions" de la spécialité ne sont pas des chiens de "race pure" mais de sympathiques "corniauds". Tant qu'il n'existera pas une race spécifique truffière, définie par un standard, le "chien caveur de truffes" n'aura pas d'existence officielle au sein des structures de la

cynophilie actuelle!!! (94)

Le chien a, depuis sa domestication, subi une "spécialisation diversifiante", il s'est adapté à l'usage qu'on attendait de lui. De nos jours le chien de travail a tendance à disparaître, on tente d'en conserver la diversité, voire de l'augmenter pour des motifs "esthétiques"; du "chien auxiliaire" on passe au "chien objet", du moins dans le monde industrialisé.

L'avenir de l'espèce canine ne semble toutefois pas en danger, même si une certaine sélection imposée à certaines races dites pures peut susciter quelques inquiétudes; elle ne s'applique qu'à un effectif limité. Il reste une forte proportion de "métis" (les corniauds) qui constituent un réservoir inestimable du patrimoine génétique de l'espèce et dont les capacités d'adaptation sont loin d'être altérées à une époque où la place que le chien tient auprès de l'homme est plus importante que jamais.

Le chien occupe une place très particulière parmi nos animaux domestiques. Il est le premier animal que l'homme a associé à son destin. Association riche de conséquences: il n'est pas déraisonnable de penser, par exemple, que le chien a pu jouer un (certain) rôle dans l'un des évènements les plus importants de l'histoire de l'humanité: *La Révolution Néolithique*, non seulement en aidant son maître à capturer les animaux qui vont subir la domestication mais surtout en servant de "modèle". La présence du chien a pu faire entrevoir à l'homme la notion d'élevage, comme réserve de ressources alimentaires disponibles, et être à l'origine de la géniale intuition zootechnique que représente la domestication des ruminants et des autres "animaux de rente".

le chat

"Les chats ressemblent aux dieux, ils aiment les caresses et n'en rendent jamais; il y a en eux je ne sais quoi de céleste et de mystérieux..."

Hérodote

"Quant au chat, la question de savoir s'il est réellement un animal domestique se pose. On peut soutenir sans être paradoxal qu'il est plutôt un parasite qu'un serviteur, qu'il n'habite nos maisons que parcequ'il y trouve avantage...

... L'intervention de l'homme à l'égard du chat pour en régler la reproduction et mettre en oeuvre les procédés zootechniques est nulle..."

Cornevin

Fig.n° 5 - Inscriptions hiéroglyphiques
et chat; sceau - Knossos, Crète -
M.M. II - 2° millénaire A.C.
redessiné d'après Hood -

Une théorie, qui a le mérite d'être claire, est généralement admise mais laisse subsister bien des mystères.

Les Egyptiens ont domestiqué le chat sous l'Ancien Empire (à une époque dont la fin se situe vers le XVI° siècle A.C.) à des fins cultuelles. Le chat ganté, ou chat ocre, chat de Lybie (*Felis lybica*), espèce sauvage de l'Afrique et d'une partie de l'Asie, a fourni la souche originelle.

Le chat fut ensuite introduit de façon sporadique dans la Grèce classique, peu avant le VI° siècle A.C.. C'est l'Empire romain qui a fait connaître le chat domestique à une grande partie du monde occidental...

En fait le chat, cet animal qui paraît si familier, reste mal connu :

◊ ses congénères sauvages ne semblent pas du tout prédisposés à une vie auprès de l'homme en sorte que l'on voit mal comment le chat a pu être domestiqué.

◊ sur "l'identité" de l'ancêtre sauvage de notre chat domestique aucune certitude n'est absolument acquise.

◊ on ne situe que très vaguement, et à la faveur d'hypothèses, les lieux et périodes de sa domestication.

◊ il est très difficile, sinon impossible, de distinguer un chat domestique d'un chat sauvage d'après les documents archéologiques.

◊ enfin, chose exceptionnelle dans l'histoire des animaux domesti-

ques, la domestication du chat aurait été entreprise pour répondre non à des fins d'ordre économique mais à des besoins cultuels.

Les chats sauvages ne semblent pas prédisposés à la domestication

Le chat sauvage est un solitaire qui ne connait pas d'organisation sociale; or l'instinct grégaire est généralement considéré comme un facteur favorable, si ce n'est indispensable, à la domestication. Tous nos autres animaux domestiques appartiennent d'ailleurs à des espèces grégaires (81).

Le chat connait une nette fixation territoriale, l'animal s'attache à un lieu plus qu'à un maître, caractère peu compatible *a priori* avec un processus de domestication. Cette particularité n'a pas disparu sous l'influence de la domestication, alors que c'est généralement le cas chez les autres espèces ; le chat mâle a conservé l'habitude de marquer son territoire par des jets d'urine et ce territoire est subdivisé en zones concentriques de signification différente : le comportement du chat domestique face à ses maîtres, à des étrangers ou à d'autres chats varie selon la zone de son territoire dans laquelle il se trouve ; les propriétaires de chats connaissent bien ce phénomène (43).

Le chat a besoin d'espace pour s'accoupler ; confiné sur un territoire trop exigu, il renoncera souvent à se reproduire. D'autres félidés présentent ce type de réaction qui est responsable de certains problèmes de stérilité constatés dans les jardins zoologiques.

Les chats refusent généralement de s'accoupler en présence de l'homme et l'on a souvent dit, et écrit, que l'homme n'avait aucune maîtrise de la reproduction du chat domestique ce qui permet à certains d'affirmer que la domestication du chat est tout à fait incomplète. C'est là une conclusion un peu hâtive, il existe des races félines bien définies et stables qui prouvent la possibilité d'un "dirigisme de la reproduction". La liberté de mouvement accordée à beaucoup de chats - liée à la grande agilité de cet animal dont les allées et venues sont difficiles à contrôler - est responsable de la reproduction souvent anarchique de cette espèce. Il est des contextes dans lesquels le chien jouit d'une liberté comparable sans que, pour autant, on conteste son statut domestique.

L'ancêtre sauvage

C'est au sein du genre *Felis* qu'il faut rechercher le ou les ancêtres de notre chat domestique.

Les chats sauvages ont longtemps été classés en plusieurs espèces dont en particulier :

◊ *Felis sylvestris* Schreber 1777; qui est le chat sauvage d'Europe, il a vécu et vit encore dans les régions qui s'étendent de l'Europe à l'Asie mineure.

◊ *Felis lybica* Forster 1780; le chat de Lybie, chat ocre ou chat ganté qui connait une distribution géographique allant, depuis les îles Baléares, jusqu'à l'Inde en passant notamment par l'Afrique et l'Arabie.

On a affirmé que l'espèce européenne était rebelle à toute domestication alors que le chat ganté y serait nettement plus disposé. Cette distinction ne parait pas légitime à la lumière des études éthologiques récentes. Les deux formes ont en commun une remarquable férocité à l'égard de l'homme et sont, à l'âge adulte, aussi impossible à apprivoiser l'une que l'autre (2, 81).

De nos jours ces deux espèces de chats sauvages ont été confondues en une seule : *Felis sylvestris* qui comprend un certain nombre de sous-espèces ou races géographiques plus particulièrement adaptées à un biotope. *F. s. sylvestris* est la forme des forêts, *F. s. lybica* est l'une des formes de steppes et de déserts. Les deux formes ne diffèrent que par des comportements adaptés à leur environnement. Sur le plan anatomique elles se distinguent uniquement par la couleur de la robe; la forme des forêts étant généralement de couleur plus sombre que celle des steppes (le même phénomène s'observe chez le loup). Leurs squelettes sont pratiquement identiques et très peu de détails ostéologiques les séparent du chat domestique (11, 81). C'est à cette classification "moderne" que nous nous référerons dans ce qui suit.

Si la forme des steppes est réputée avoir seule subi le processus de domestication, rien ne permet d'exclure totalement la forme des forêts de l'ascendance de notre chat domestique. Toutefois, une domestication du chat sauvage d'Europe ne paraît pas envisageable avant le Moyen-Age. (2, 11).

Quelques indices, assez fragiles toutefois, de nature à faire envisager une domestication du chat en Asie mineure vers le VI° millénaire A.C. permettraient d'avancer une hypothèse selon laquelle le chat domestique pourrait descendre de croisements de différentes sous-espèces de *Felis sylvestris* (2, ou peut-être 3) qui cohabitent dans ces régions. Les croisements en question ne surviendraient pas spontanément dans la nature mais pourraient avoir lieu dans certaines conditions de captivité... (82). La vérification de telles hypothèses reste pour le moins difficile...

Des études ostéométriques viennent jeter encore un peu plus de confusion dans les documents: le chat domestique a une capacité crânienne plus faible, en moyenne, que celle des chats sauvages d'Europe et d'Afrique. Les chats momifiés de l'Egypte ancienne fourniraient, pour ce caractère, un intermédiaire entre les deux extrêmes (81). On a avancé que les chats égyptiens de la fin du II° millénaire A.C.n'avaient pas encore subi complètement l'évolution qui mène de l'animal sauvage à l'animal domestique d'ou cette morphologie "intermédiaire".

Il existe un chat sauvage de l'Inde dont la capacité cérébrale est comparable à celle de notre chat domestique; ce chat, décrit en 1832 par Gray sous les termes *Felis ornata*, pourrait-il être à l'origine des formes domestiques? La question se pose avec d'autant plus de force que le chat domestique a été signalé sur un site de la vallée de l'Indus vieux d'environ 4 000 ans (Harappa Pakistan) (77).Il serait toutefois utile de savoir quels critères ont permis d'affirmer le caractère domestique de ce chat; si c'est la taille du crâne qui a servi de base à cette affirmation, elle ne présente plus, évidemment, le même intérêt.

Où, et comment, a débuté la domestication du chat ?

Il est tout particulièrement difficile de distinguer à partir de vestiges osseux un chat domestique d'un chat sauvage, et d'autant plus que ces vestiges sont parfois très fragmentaires, aussi les documents les plus solides dont nous disposons sont de type iconographique ou des textes.

Petzsch (82) pense que la domestication du chat a été entreprise en certains points du *croissant fertile* (Iraq, Palestine ou Anatolie) bien avant que l'Egypte ne s'intéresse à cet animal. Les documents sur lesquels il s'appuie

sont essentiellement :

◊ des dents de chat découvertes dans des couches appartenant à la période "pré-céramique" de Jéricho (Palestine: c. 6 700 A.C.)

◊ une statuette montrant un chat entre les bras d'une femme, trouvée à Hacilar (Anatolie: VI° millénaire A.C.)

◊ et un unique sceau cylindrique provenant d'Ur (Iraq du Sud: début du III° millénaire A.C.).

Il n'est malheureusement pas certain que l'animal figuré tant sur la statuette que sur le sceau soit un chat; Bökönyi (11) suggère qu'il pourrait aussi bien s'agir d'une mangouste ou d'un jeune d'une quelconque autre espèce...

Si l'argumentation utilisée par Petzsch paraît un peu fragile, la façon dont il envisage les débuts de la domestication du chat n'en demeure pas moins séduisante: les premiers agriculteurs, voyant leurs réserves de céréales dévastées par des rongeurs, auraient eu l'idée de capturer des chats sauvages et de les enfermer dans leurs silos. Il est probable que l'observation avait enseigné à ces hommes que le chat est un excellent chasseur de souris ou de rats. Le chat devenu protecteur des provisions de la cité, garantissant ses habitants contre les famines - ce notamment en période de siège - aurait gagné une certaine considération qui se serait petit à petit muée en un véritable culte. Certains chats se seraient reproduits en captivité, des mutations portant sur des caractères de coloration du pelage seraient survenues et, interprétées comme des signes surnaturels, auraient enrichi le culte voué désormais à cet animal... Culte que l'Egypte aurait simplement repris pour le porter à son apogée... (82).

Les seuls documents véritablement solides connus se rapportent à l'Egypte pharaonique.

Le chat et l'Egypte

Il semble que l'Ancien Empire connaissait le chat domestique; ainsi paraît le prouver une représentation d'un chat portant un collier (V° dynastie, c. 2 500 A.C.) Toutefois, il faut attendre le Nouvel Empire (à partir du XVI° siècle A.C.) pour pouvoir parler d'un véritable élevage félin. Les très nombreux chats momifiés, plusieurs millions, montrent une population assez homogène dont on recherche généralement les origines au sein de la sous-espèce *Felis s. lybica*.

On a coutume de dire que le chat est le seul animal dont la domestication n'a pas été entreprise à des fins économiques mais pour répondre à un besoin cultuel. Cette tradition repose, en grande partie, surles descriptions d'Hérodote (V° siècle A.C.). Lorsqu'il a visité l'Egypte, le chat était étroitement associé au culte de "déesses-chattes" telle Bastet qui occupait une place importante dans le panthéon égyptien, ou Pakhet. Des chats étaient élevés par des prêtres de ces divinités et entretenus en liberté dans l'enceinte des sanctuaires (2). (°)

Fig.n° 6 - Un beau chat tigré accompagne Nebamun à la chasse sur le Nil. D'après une fresque de la tombe de Nebamun - fin du II° millénaire A.C.- (British Museum)

(°) - Cette situation ne semble pas avoir été limitée à l'Egypte, dans la Bible, Jérémie parle ainsi des idoles de Babylone: *"Sur leur corps et sur leur tête voltigent les hiboux, les hirondelles et les autres oiseaux et pareillement s'ébattent les chats eux-mêmes. Par là vous reconnaîtrez que ce ne sont pas des dieux, ne les craignez donc point."* (2)

Les chats étaient également élevés dans la plupart des foyers égyptiens dans lesquels ils étaient l'objet du respect dû à des animaux sacrés.

On a suggéré que le chat a été domestiqué par les prêtres de la déesse à tête de lionne Sekmet afin de remplacer, par de moins périlleux élevages de chats, les élevages de lionnes pratiqués dans les temples de la déesse léonine (2,43).

Les égyptologues ont effectivement constaté un abandon progressif du culte de Sekmet au profit de celui de Bastet, non sans quelques assimilations et confusions entre les deux déesses. L'importance de Bastet ira croissant jusqu'à atteindre une apogée sous la XXII° dynastie... C'est à dire l'époque des voyages d'Hérodote (37).

La vénération rendue au chat n'a pas empêché les Egyptiens d'utiliser cet animal pour traquer le canard dans les marais de la vallée du Nil... (2) Ce qui n'est certes pas sans surprendre lorsque l'on sait la répulsion qu'inspire l'élément liquide à nos chats.(Fig. n° 6)

Le chat domestique paraît, à quelques exceptions près, avoir été presque ignoré hors d'Egypte jusqu'aux abords du I° millénaire A.C.; l'exportation des animaux sacrés étant interdite par les lois égyptiennes. C'est en Crète, à Knossos et à Palaïkastro, que l'on a retrouvé les plus anciennes représentations d'un chat connu hors d'Egypte, elles dateraient de c. 1 500 et 1 100 A.C. (Fig.n° 5).

En Grèce continentale, il faut attendre le V° siècle A.C. pour trouver une figuration du chat. Il semble toutefois raisonnable de penser que l'introduction de cet animal en terre hellénique a eu lieu, au moins, un siècle plus tôt, à la faveur de l'intense trafic qui existait alors en Méditerranée orientale. L'existence du chat a été attestée par l'ostéologie dès les VI° - V° siècles A.C. dans des colonies grecques de la région côtière du Nord de la mer Noire ainsi que dans d'autres régions adjacentes. Là, en tant qu'animaux de compagnie, les chats connurent la faveur des dignitaires scythes...(11).

Ce n'est qu'à l'époque de l'Empire romain que le chat devint relativement répandu en Europe; on trouve pratiquement toujours des vestiges de chats au cours des fouilles de sites romains dans toutes les provinces de ce qui fut leur Empire (2, 11, 43).

Alors que des études précises ont été effectuées sur les momies des chats d'Egypte, on ne connaît que peu de choses sur les caractères de leurs congénères romains, si ce n'est leur petite taille fréquemment mentionnée par les naturalistes. Il est plus que probable que les chats de Rome étaient dans leur grande majorité, d'origine égyptienne (11).

En Europe: une implantation laborieuse

Les Romains introduisirent le chat jusqu'en Angleterre, probablement au début de l'ère chrétienne.

Si les *villae* et les villes romaines ont pratiquement toutes abrité des chats, - on a retrouvé un squelette de chat dans une *villa* gallo-romaine à Montmaurin (Haute Garonne), de même à Tac en Hongrie, pour ne citer que ces deux exemples - le chat devint assez rare à la fin de la *Pax Romana* avec le retrait, si ce n'est la disparition des techniques d'élevage pratiquées par les romains.

Les "invasions barbares" ont peut-être amené avec elles le rat noir en Europe. Toujours est-il que l'arrivée de ce nuisible entre les V° et XI° siècles a probablement joué un rôle dans l'implantation solide du chat en Occident. Le chat réintroduit semble-t-il par des moines venant d'Egypte, était, au X° siècle, sévèrement protégé par des lois dans toute l'Europe de l'Ouest(43).

Le chat va cependant retomber dans un certain oubli pendant environ trois siècles. Le Moyen Age utilisera pour la chasse aux rongeurs un autre petit carnivore, la genette, probablement apprivoisée plutôt que domestiquée.

Les XIII° et XIV° siècles, avec les retours des Croisades vont voir débarquer en Europe de nouvelles vagues de chats en provenance du Proche-Orient et surtout d'Egypte. Cette introduction sera une réussite, le chat va désormais proliférer et sa popularité ne se démentira plus.

C'est peut-être de cette époque que date l'individualisation de deux types distincts de chats domestiques - ou du moins de deux tendances morphologiques - en Europe: l'un des types a la tête ronde, des formes trapues, il s'agirait de descendants de chats déjà installés depuis longtemps en Europe (croisements avec la forme sauvage des forêts ?); l'autre perpétue les caractères longili-

gnes du chat égyptien (11, 43).

C'est du Moyen Age que datent la plupart des malédictions dont on a chargé la gent féline. Elles ont probablement été inspirées par des réminiscences de l'association du chat au culte de divinités païennes condamnées par l'Eglise. Les malheureux chats, créatures du Démon, compagnons des sorcières ou, à l'occasion, sorciers eux-mêmes vont, pendant des siècles, être soumis à nombre de supplices et de tortures (2)

Une réhabilitation surviendra au XVIII° siècle lorsqu'une nouvelle espèce de rat, le rat gris ou rat d'égout, envahira l'Europe. Le chat se montrera être alors la meilleure défense contre ce nouveau fléau.

Hors d'Europe, l'introduction du chat aux Amériques se situe aux alentours du XVII° siècle.

Des races aux origines mystérieuses

Jusqu'à présent nous avons envisagé la domestication du chat dans les seuls mondes Occidental et Proche-Oriental, et pour cause: les documents font cruellement défaut pour pouvoir imaginer ce qui a pu se passer en Extrême-Orient, par exemple. Et pourtant, un certain nombre de nos races félines actuelles, et non des moindres, viennent de l'Est et du Sud-Est...

Ainsi, il est probable que le "siamois" est arrivé en Europe depuis la cour de Thaîlande dans les bagages d'un consul d'Angleterre à Bangkok vers 1884. Mais quelle a été son histoire dans son pays d'origine ? Est-il le résultat d'une domestication locale ou d'une sélection sur une souche introduite au Siam à l'état déjà domestique ? On l'ignore.

De même pour le "chat sacré de Birmanie", introduit en Europe vers 1918.(?)

Il est à remarquer que, dans les traditions bouddhiques, le chat est absent des listes d'animaux protégés et il a été exclu du Zodiaque en Chine et au Japon (2). Ces faits suggèreraient-ils que le chat était inconnu de ceux qui ont fondé ces traditions ? Il serait hasardeux de l'affirmer, toutefois...

En Afrique, l'origine du chat "abyssin" que l'on a comparé aux chats

figurés dans l'art de l'ancienne Egypte et qui semble avoir supplanté le chat ganté dans la vallée du Nil n'est guère moins mytérieuse.

Si l'on en croit Buffon (81), le chat "persan" ou chat "angora" aurait été introduit pour la première fois en Occident en Italie en 1626 par un voyageur de retour de Perse. Mais l'origine de cette race suscite bien des controverses.

En 1776, Pallas décrivait un félidé des steppes de l'Asie Centrale: le Manul (*Felis manul* ou plutôt *Octocolobus manul*). Il voyait dans cet animal l'ancêtre, ou du moins un des ancêtres, du chat "persan". Malheureusement on ne sait pas si le croisement manul x chat domestique est possible et s'il est suceptible de produire une descendance viable et fertile. La théorie de Pallas n'a, de nos jours, pratiquement plus de défenseurs.

Une théorie très proche concernant l'origine du persan est soutenue par Petzch (82). Il pense que cette race est le fruit d'un "élevage endémique" mené depuis *un âge qui se perd dans les ténèbres du passé oriental*, dans l'ancienne Chorasmie (ou Chorassan: une région de la Perse antique, située à l'Est de la mer Caspienne et connue dans les *Mille et une nuits* pour la splendeur de ses tapis...). Un félidé sauvage qui vit encore actuellement dans ces zones arides jouxtant le désert du Kar-Koum: le Barchan du Turkestan ou chat du désert (*Felis margarita thinobia* Ognev 1926) aurait pu fournir la souche d'où proviendrait le persan... Notre auteur affirme que le Barchan devrait être inclu au sein de l'espèce *Felis sylvestris*. Parmi les arguments qu'il utilise pour en faire l'ancêtre des chats à poil long, il en est d'admirables: cet animal est le seul d'entre les félidés sauvages *"à porter à la face inférieure de ses quatre pattes, un capitonnage épais, dense, formé de poils drus et longs, qui recouvre entièrement et entoure le dessous de la patte et les coussinets*. Capitonnage que l'on retrouverait chez le "persan" à l'exclusion de toute autre race féline (?).

Ces hypothèses comblent probablement ceux qui aiment voir les origines de leur animal favori auréolées de merveilleux ou de fantastique, mais il peut être vain de vouloir absolument trouver aux chats à poil long un ancêtre particulier: le caractère *angora* peut chez le chat comme chez les autres espèces apparaître à la faveur de mutations, croisements et être fixé par sélection, il en va de même pour d'autres caractères particuliers de la race "persan".

Quelques modifications morphologiques liées à la domestication

Comme nous l'avons déjà suggéré, le squelette du chat n'a été que peu modifié par les phénomènes de domestication, quelques différences de détails ont été décrites qui ne peuvent être bien observées que sur des squelettes en bon état de conservation.

Le crâne du chat sauvage montre un profil plus convexe que celui du chat domestique.

Vue de dessus, l'arcade zygomatique du chat domestique apparaît parallèle à l'axe principal du crâne; chez le chat sauvage, elle s'élargit de façon plus marquée caudo-latéralement. L'arc zygomatique du chat domestique mesuré dorso-ventralement à son point le plus étroit est plus épais que celui du chat sauvage (11).

Un creux à la partie caudale de l'os nasal serait caractéristique du crâne de la forme domestique.

La dentition des chats sauvages est beaucoup plus forte que celle des chats domestiques, surtout en ce qui concerne les canines et les carnassières.

La taille du crâne est généralement plus faible chez le chat domestique que chez le chat sauvage, toutefois le crâne de certains mâles domestiques castrés très jeunes peut rivaliser en taille avec celui des mâles sauvages les plus robustes... (11, 81).

Schauenberg utilise un "indice crânien", rapport entre plusieurs mesures prises sur un crâne, qui serait pratiquement constant et caractéristique de chacune des formes domestique et sauvage (103).

Les proportions du corps ont été variablement modifiées suivant les races que l'on considère: il existe tous les intermédiaires entre des individus longilignes et d'autres sub-brévilignes.

Un autre caractère de domestication intéressant est le racourcissement ou la disparition de la queue; ceci est la conséquence d'une simple mutation.

Des modifications du régime alimentaire qui ont accompagné la domestication ont eu une action sur des transformations du système digestif: alors que le tube digestif du chat sauvage est d'une longueur correspondant à trois fois la longueur du corps de l'animal, celui du chat domestique a cinq fois la longueur du corps... (11)

La variabilité de l'espèce féline paraît assez faible, c'est probablement lié, d'une part, à une domestication assez "récente" (par rapport à celle du chien) mais également à un manque d'intérêt pour des aspects trop "modifiés". On a signalé des chats à oreilles tombantes, des chats sans griffes... qui n'ont pas inspiré les éleveurs...(81).

C'est au niveau du pelage que s'exprime le plus l'influence de la domestication et d'un élevage sélectif. Le chat sauvage porte une robe rayée, de couleur allant du jaune au noir, suivant les régions. Cette robe est constituée de poils courts, plus ou moins fournis selon les climats. Cette robe habille plus d'un chat domestique mais les variantes de couleur, avec la présence de poils blancs, caractère "pie" et autres semblent être apparues très tôt, si l'on en croit diverses représentations. La texture du poil est, elle aussi, variable et nous avons déjà vu quelles incertitudes règnent quant à la provenance des chats *angora*.

Et le chat haret

Le chat est l'une des espèces domestiques qui retourne le plus facilement à l'état sauvage: on l'appelle alors chat *haret*, celui-ci prolifère à la proximité des villes, dans les parcs... Il ne semble pas retrouver en liberté les caractères anatomiques propres au chat sauvage, même au bout de nombreuses générations successives, là encore, il se distingue des autres animaux domestiques...

De nos espèces domestiques, le chat apparaît comme la plus mystérieuse. Espèce domestique ou"accompagnatrice" de l'homme, chargée d'une symbolique à laquelle une thèse entière (42) vient d'être consacrée, le chat demeure encore pour nous un inconnu insaisissable... C'est probablement ce qui fait son charme...

les bovins

"On peut dire sans exagérer que la domestication des bovins, après un premier pas représenté par la domestication du chien, constitue le pas le plus important franchi par l'homme dans son entreprise d'exploitation du monde animal".

Zeuner

En Europe, lorsque l'on parle de bovins domestiques, on pense généralement au boeuf (*Bos taurus*) mais la tribu des Bovinés a fourni à l'humanité d'autres espèces domestiques: (81)

◊ Le zébu, ou boeuf à bosse (*Bos indicus*) qui descend probablemnt du même ancêtre que notre *Bos taurus*. La thèse de Martinez consacrée à l'origine des bovins d'Afrique, (70) fait une large place au zébu; c'est pourquoi nous n'en parlerons guère ici. Nous ne nous attarderons pas non plus sur les questions propres au continent Africain.

◊ Le gayal, ou gaur domestique, (*Bos gaurus*) dont l'élevage est surtout important dans l'Assam.

◊ Le banteng (*Bos banteng*) que l'on trouve surtout à Java ou à Bali.

◊ Le yak (*Bos [poëphagus] grunniens*) qui, adapté aux régions de haute montagne, vit sur les plateaux du Tibet entre 3 000 et 6 000 m d'altitude.

De ces trois espèces asiatiques, la domestication et ses étapes sont pratiquement inconnues faute de documents accessibles.

◊ Le buffle de l'Inde (*Bubalus* sp.) dont l'histoire a souvent été négligée et réserve certainement des surprises aux archéologues ; nous consacrerons quelques lignes à cet animal.

De nos jours, d'autres bovidés sont en voie de domestication: depuis quelques décennies en Afrique et, peut-être plus sérieusement, en U.R.S.S. on s'intéresse à l'éland du Cap* (*Taurotragus oryx*). En Amérique du Nord, il existe de véritables élevages de boeufs musqués (*Ovibos moschatus*) (2, 109).

---

* Cette grande antilope qui mesure près de deux mètres au garrot ne doit pas être confondue avec son homonyme l'élan, sans "d" (*Alces alces*), qui serait lui aussi en voie de domestication au Canada.

Le boeuf: une vieille connaissance

Lorsqu'a débuté sa domestication, voici quelques neuf millénaires, le boeuf n'était pas un nouveau venu dans l'histoire de l'humanité. En effet, depuis fort longtemps, le "grand boeuf sauvage" ou aurochs, (l'animal que César appellera *urus*) représentait pour l'homme préhistorique une proie redoutable mais aussi un gibier de choix. A l'époque Moustérienne, il y a plus de quatre cents siècles, la chasse à l'aurochs semble avoir fourni une grande part de sa nourriture à notre ancêtre. L'art paléolithique est riche de très belles représentations de bovins sauvages,chacun connaît les fresques de la grotte de Lascaux, il en existe de nombreuses autres.

Le taureau sauvage n'aurait pas uniquement été l'objet d'une chasse délicate et périlleuse mais, emblème de puissance et de fertilité, il aurait suscité un culte et marqué toute une culture née à la fin du Paléolithique en Europe occidentale (37) et qui se serait propagée vers l'Est de sorte qu'on la retrouve en Syrie au IX° millénaire A.C. et en Anatolie au VII° millénaire A.C. (74).

On ignore totalement la manière dont a débuté la domestication des bovins. Des motifs religieux ont-ils joué ? C'est possible, mais ils n'auront alors été que secondaires.

Chasse à l'aurochs, au moyen d'un filet.- Egypte - tablette d'ébène gravée. Première dynastie, début du IV° millénaire A.C. d'après Epstein.

La domestication pourrait être une conséquence, tardive, de la chasse intensive à l'aurochs. Si l'on en croit des observations faites sur le boeuf musqué sauvage, et si ces faits ont pu, ce qui est probable, concerner également l'aurochs. Ainsi, quand des vaches accompagnées de jeunes veaux sont tuées,

le jeune ne montre aucune crainte à l'égard de l'homme. Il est alors facile pour le chasseur de mener le veau avec lui et il n'est pas rare que ces animaux suivent d'eux-mêmes l'homme (109). Les adultes étant réfractaires aux tentatives de domestication, la capture de jeunes semble donc bien devoir constituer une étape inévitable. Il est remarquable que les périodes où s'épanouit la domestication des bovins soient également des périodes où la chasse à l'aurochs apparaît tenir une place importante dans la vie des communautés humaines (28). On notera que la proposition inverse n'est pas vérifiée par les faits archéologiques.

Sur quelques sites, la domestication des bovins semble avoir pris son essor peu après les débuts de l'agriculture. Plusieurs explications de ce phénomène paraissent s'imposer:

◊ les troupeaux d'aurochs, attirés par les champs cultivés se sont probablement avérés de redoutables dévastateurs des récoltes. (28, 81). Un nouveau type de relation du groupe humain aux troupeaux sauvages s'est installé, les animaux devenus nuisibles ont été chassés sans merci.

◊ puis des clôtures conçues initialement pour protéger les cultures des pillards ont pu s'avérer efficaces pour capturer des troupeaux entiers et les maintenir en captivité...

Il est très difficile de savoir si la domestication du boeuf s'est faite grâce à la capture de jeunes individus et la constitution progressive d'un effectif d'animaux apprivoisés ou grâce à un contrôle, non moins progressif, des mouvements d'un troupeau sauvage dans son ensemble.

La domestication des bovins n'est pas un phénomène unique dans le temps et dans l'espace. Différents lieux et différentes époques n'ont probablement pas connu une seule "technique".

Le boeuf domestique semble être le reflet d'un système de production animale déjà bien installé, en cela il n'apparaît qu'à une époque où l'élevage des petits ruminants et celui du porc occupent, depuis quelques temps, une place importante dans l'économie des sociétés. L'existence d'une agriculture capable de fournir à cet animal exigeant au moins une partie de son alimentation doit être considérée comme une condition utile, si ce n'est indispensable, à l'initiation de l'élevage bovin (81, 87).

L'aurochs: grand boeuf sauvage

L'aurochs (*Bos primigenius*) est la seule espèce sauvage susceptible d'avoir engendré nos races bovines (11, 37).

L'origine du genre *Bos* serait indienne; le grand boeuf sauvage se serait individualisé à la fin du Pléistocène et l'espèce aurait progressé vers l'Ouest. En Asie du Sud-Ouest deux rameaux se sont séparés de la souche asiatique, l'un d'eux, suivant les côtes Sud de la Méditerranée a peuplé l'Afrique du Nord, l'autre dans son extension vers le Nord s'est fixé en Europe. L'aire géographique de l'aurochs à l'Holocène va donc de la côte Ouest du Pacifique à la côte Est de l'Atlantique, en passant par l'Asie et l'Europe, depuis les toundras du Nord, jusqu'à l'Inde et l'Afrique du Nord, au Sud. Un bien vaste territoire pour y chercher des indices des premières domestications...

Certains naturalistes divisent l'espèce *Bos primigenius* en trois sous-espèces:

- ◊ *Bos primigenius primigenius* en Europe,
- ◊ *Bos* " *hahni* (ou *opisthonomus*) en Afrique,
- ◊ *Bos* " *namadicus* en Asie,

avec l'espoir de trouver entre l'une et l'autre de ces sous-espèces et certaines races domestiques - ou populations de bovins domestiques - des parentés morphologiques propres à faire envisager une éventuelle filiation. Toutefois, Epstein (37) signale que la variabilité au sein de chaque sous-espèce était au moins aussi remarquable que d'une sous-espèce à l'autre. Cette variabilité importante du boeuf sauvage est relevée par de nombreux auteurs (11, 37, 81,) sans que l'on soit en mesure d'en délimiter l'étendue. Outre un dimorphisme sexuel très marqué, la femelle était plus petite que le mâle, il aurait existé des aurochs nains (ce qui n'est pas sans poser de problèmes quand on sait que la découverte de vestiges de petite taille fait, suivant le contexte archéologique, envisager la possibilité de l'existence de l'état domestique).

Pour Bökönyi, une analyse globale des nombreux vestiges d'aurochs, exhumés par les archéologues depuis plus d'un siècle, en utilisant des principes déterminés et au moyen d'une méthode unique jetterait probablement quelques lumières sur l'origine des bovins domestiques et amènerait peut-être une révision de certaines conceptions et des critères de diagnose de l'état domestique chez les bovins (11).

Tête d'aurochs - Bas-relief de l'époque magdalénienne - Angles sur l'Anglin

L'aspect extérieur de l'aurochs préhistorique nous est connu grâce à de nombreuses oeuvres d'art de qualité, les études ostéologiques apportent encore quelques précisions.

Les femelles mesuraient de 150 à 155 cm au garrot, les mâles atteignaient 170 cm, peut-être 180 cm.

L'animal avait une encolure massive, un fanon peu développé.

Le garrot n'était pas proéminent, le rein était relativement court et les membres longs (aspect"enlevé" de la plupart des espèces sauvages par rapport à leurs congénères domestiques). La musculature de l'animal devait paraître peu développée si on la compare à celle de nos actuelles races bovines de boucherie.

Le profil céphalique était de type rectiligne, les orbites peu saillantes, le crâne plutôt allongé et étroit.

Les cornes en lyre, parfois en double lyre, de grande taille, dirigées vers l'avant, étaient blanchâtres (jaunâtres, verdâtres) avec les extrémités noires.

La robe des mâles était fauve foncée ou noire, une bande de poils clairs courait le long de l'épine dorsale, le mufle également était souvent plus clair que le reste du corps. Les muqueuses étaient brunes.

Les femelles, de robe plus claire, étaient plus fines, plus légères(11,37).

L'espèce s'est éteinte il y a un peu plus de trois siècles; les derniers spécimens ont été tués en Europe en 1627, à une époque où l'on ne se souciait pas encore de conservation des espèces en voie de disparition (2, 43, 81).

Les critères de domestication

Bien que les tendances méthodologiques actuelles de l'archéologie de la domestication soient orientées vers des études statistiques des populations animales représentées sur les sites, des critères de domestication basés sur

l'analyse ethno-morphologique des documents sont encore largement utilisés car il existe des différences appréciables entre les vestiges d'aurochs et ceux de bovins domestiques contemporains dans une région.

Comme c'est le cas pour pratiquement toutes les espèces, le premier résultat visible de la domestication est, chez les bovins, une nette diminution de la taille de l'animal; dès le Néolithique, une vache domestique mesure trente centimètres de moins qu'une femelle d'aurochs.

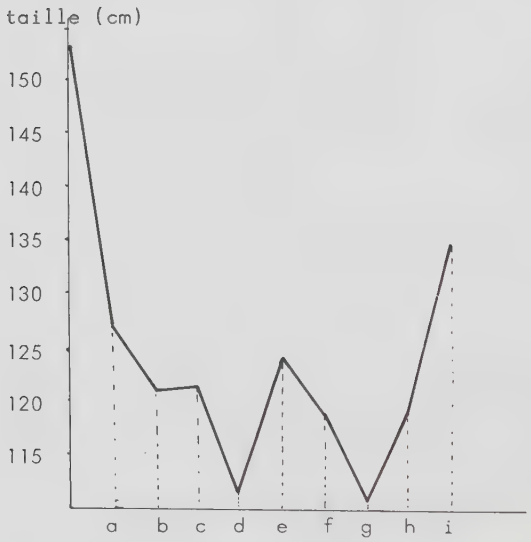

a=Néolithique - b=Age du Cuivre - c=Age du Bronze - d=Age du Fer - e=Période Romaine f= VI°-VII° siècle A.D. - g=X°-XIII°siècle h=XIV°-XVII° siècle - i=XX° siècle.

Variations de la taille des bovins domestiques - d'après Bökönyi -

Le critère "taille", s'il est souvent mentionné, n'autorise pas toujours la formulation de certitudes dans la mesure où il semble bien avoir existé, dans certaines conditions géographiques créant des "isolats", des aurochs nains (32). Ceux-ci, suivant le contexte archéologique, ont pu être considérés comme des animaux domestiques et *vice versa*.

Des observations portant sur la structure fine et la densité du tissu osseux font penser qu'à l'ostéométrie on pourrait adjoindre des méthodes de type histologique ou radiographique (11, 22). Assez précocement au cours de la domestication, la substance corticale des os des animaux diminue d'épaisseur alors que le canal médullaire s'élargit.

La structure de l'os spongieux présente chez l'animal domestique des trabécules plus fines que chez le sauvage (0,1 - 0,2 mm chez le domestique contre 0,2 - 0,4 mm chez le sauvage).

Les lacunes de l'os spongieux sont grandes et grossièrement rectangulaires chez les animaux domestiques; chez les animaux sauvages, elles apparaissent plus petites et arrondies.

Le passage de l'os spongieux à l'os compact de la surface articulaire est progressif chez l'animal sauvage alors qu'il apparaît brutal chez le domestique.

Un examen microscopique en lumière polarisée de sections de surfaces articulaires, ou de diaphyses, révèle une orientation quasi unique des cristaux minéraux des os des animaux domestiques alors que dans le cas des animaux sauvages, ces phénomènes ne semblent pas se présenter.

Le tissu osseux des animaux domestiques (ces observations ne se limitent pas aux seuls bovins) s'avère organisé de façon plus complexe que celui des animaux sauvages comme si un contingentement des matériaux constitutifs de l'os conduisait à une utilisation plus économique de la matière.

On sait que les animaux confinés, mal nourris, sont rapidement sujets à l'ostéoporose; la moins grande densité (visible sur un cliché radiographique) des os des animaux domestiques par rapport à ceux des animaux sauvages a pu apparaître très tôt, si l'on estime que les premiers animaux domestiques ont

pu être confinés et ont reçu une alimentation déséquilibrée...

Les variations de coloration de la robe semblent être apparues très tôt. Une "étoile" blanche en-tête en a probablement été le premier indice si l'on en croit la fréquence de la figuration d'un triangle, matérialisé d'une façon ou d'une autre, sur le front des statuettes de bovins du Néolithique (11).

Dès le III° millénaire A.C., les représentations de bétail de l'art funéraire égyptien montrent une grande variété de couleurs de robe (dont des robes pie) (11, 37).

Certains caractères du poil pourraient également avoir changé au cours de la domestication, c'est du moins une hypothèse émise par Ryder (101), non sans certaines réserves: des échantillons de cuir découverts en Angleterre, sur un site néolithique (c. 2 600 A.C.), de même que d'autres à l'Âge du Bronze provenant d'Ecosse, portent des poils plus fins que ceux de nos bovins actuels. Ryder se demande si les échantillons en question ne proviendraient pas de bovins sauvages (aurochs). La disparition de l'aurochs, il y a trois siècles, n'a pas laissé de matériel de comparaison. Si cette interprétation peut être retenue, (elle est appuyée par le fait que la toison des bovins des Highlands, considérés comme "primitifs", présente des caractères intermédiaires entre ceux des cuirs examinés et ceux du tégument des bovins actuels) la toison des bovins, à l'inverse de celle des ovins aurait évolué vers une plus grande rudesse.

Deux rameaux domestiques

Si la taille des éléments du squelette peut être un critère de domestication, certaines particularités morphologiques des os du crâne le sont encore davantage. Les bovins domestiques actuels peuvent être répartis schématiquement en deux groupes d'après leur profil céphalique et les caractères de leurs cornes; ainsi il existe des races "longicornes" et des races "brévicornes". Les races dépourvues de cornes sont rapportables à l'un ou l'autre de ces groupes suivant la morphologie de leur crâne. Cette classification "binaire", établie par Rütimeyer entre 1861 et 1877 s'applique aux tout premiers bovins domestiques.

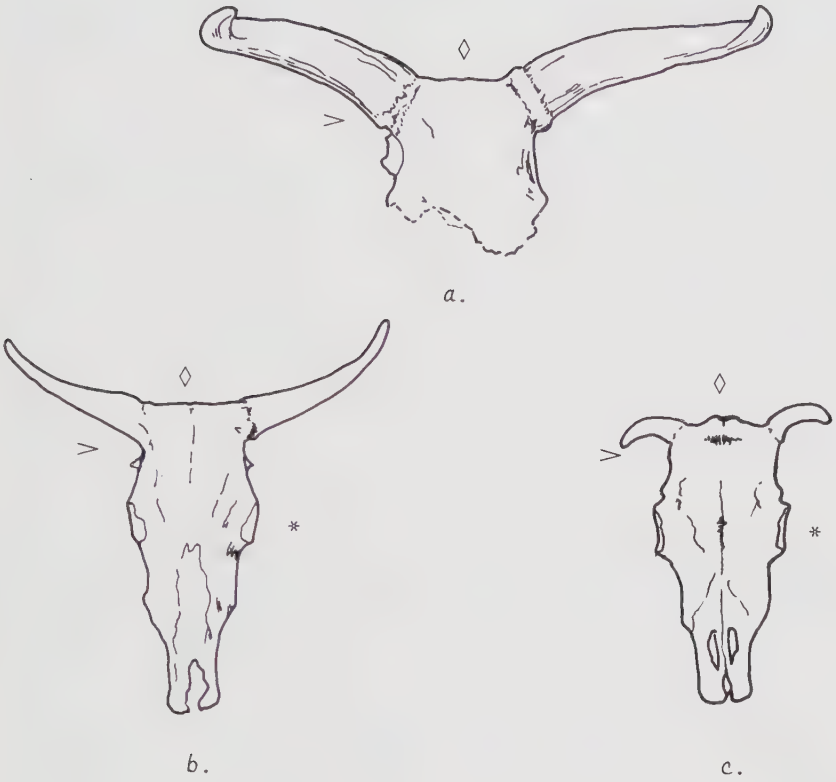

a.

b.

c.

- Pour comparaison: crâne et cornes de (a.) *Bos primigenius primigenius* (b.) *Bos taurus primigenius* (c.) *Bos taurus brachyceros*.

◊ *Bos taurus primigenius*, ou boeuf à longues cornes, est morphologiquement, un aurochs de petite taille; il peut être considéré comme le résultat direct de la domestication de ce dernier. Son profil céphalique est rectiligne, son front plat. Neurocrâne et splanchnocrâne sont également allongés. Les cornillons longs et épais sont comparables à ceux de l'aurochs. La ligne du chignon, entre les cornes est pratiquement droite. Les orbites, assez petites et non proéminentes, sont dirigées plus ou moins obliquement vers l'avant. La rangée molaire est courte; la barre apparaît longue. De plus cet animal avait en commun avec l'aurochs un aspect puissant mais une silhouette "enlevée", haute sur pattes.

La race N'Dama de Guinée ou de Gambie serait très proche de ce type de

base, plus près de nous, les taureaux de combat espagnols, le bétail de Camargue et des bovins d'Ecosse sont comparables au *Bos t. primigenius* primitif (11, 37, 92).

◊ *Bos taurus brachyceros* est, comme son nom l'indique, caractérisé par des cornes courtes: les cornillons sont peu épais, courts et assez fortement incurvés. Le splanchnocrâne, court et large, fait apparaître le front plus long que celui de *B. t. primigenius*; le boeuf à courtes cornes a également été décrit sous les termes: *B. t. longifrons*. Le profil du front est concave, assez irrégulier. Les orbites sont grandes et proéminentes. Le chignon, bien développé, allonge encore le front. Vue de face, la ligne qui joint la base des cornes apparaît flexueuse. La rangée molaire est longue, la barre courte. La silhouette est celle d'un animal "près du sol", de petit format, au squelette fin (11, 37, 92).

L'origine des bovins à courtes cornes est très controversée; il ne semble pas raisonnable d'envisager un ancêtre distinct de l'aurochs (11). Une théorie faisant de *B. t. brachyceros* une race plus "améliorée" que *B. t. primigenius*, ce dernier représentant un stade de domestication encore peu avancé, connaît la faveur de beaucoup d'auteurs. Epstein pense que la naissance du type *brachyceros* pourrait être le fruit d'une sélection des bovins sur leurs capacités laitières (37); il est troublant de remarquer que pratiquement toutes les races bovines modernes élevées en vue de la production de lait peuvent être rapportées au *B. t. brachyceros*; de là à invoquer le jeu de caractères liés et à parler de sélection corrélative, il n'y a qu'un pas aisément franchi. On a longtemps considéré les bovins à courtes cornes comme caractéristiques de l'élevage de périodes "tardives" telles la fin du Néolithique ou l'Age du Bronze; il existait alors, du moins au Proche-Orient, des villes importantes; les besoins en lait des populations urbaines ont pu conduire à la création d'étables "spécialisées"... Malheureusement, cette théorie est battue en brèche par les découvertes archéologiques de ces vingt dernières années: on a trouvé des "petits boeufs à courtes cornes" sur des sites du Mésolithique (27, 32, 45, 91) trop anciens pour qu'on puisse parler de véritable civilisation urbaine ou d'intensification de la production laitière.

Ducos suggère que le type brachycère existerait à un extrême des possibilités de variation de l'espèce *Bos primigenius* (28, 29). Mais il faut avouer que nous ne pouvons pas affirmer grand-chose concernant les circonstances de

l'individualisation de chacun des deux rameaux. Le groupe des bovins à longues cornes ne devrait pas être considéré comme résultant d'une domestication incomplète car il connaît actuellement des représentants au sein de nos races bovines qui n'en sont pas moins parfaitement domestiques...

Parmi les bovins actuels, le "rameau brun" (race Brune des Alpes, Brune de l'Atlas...) semble être à l'image du *B.t. brachyceros* préhistorique.

D'autres types de bovins ont été décrits en plus de ceux que nous venons d'envisager mais ils peuvent tous être considérés comme des variants, ou des croisements des deux précédents.

La forme et la taille des cornes varient largement au cours des siècles, suivant l'importance esthétique ou sentimentale que chaque éleveur de *bêtes à cornes* attachera à ces ornements. Pour ne donner qu'un exemple, dès le Moyen Age en Hongrie, le polymorphisme cornual est tel que, bien que seulement quelques fragments des différents types nous soient parvenus, on ne dénombre pas moins de vingt-cinq formes de cornes chez la seule population des bovins blancs de Hongrie (11).

Une augmentation considérable de la production laitière ne doit pas être oubliée dans la liste des conséquences de la domestiction de l'espèce bovine; nous consacrerons à ce sujet les développements qu'il mérite à la fin de ce chapitre.

Les plus vieux bovins domestiques

C'est un site grec: Argissa Magula (Thessalie), daté de la deuxième moitié du VII° millénaire A.C. qui nous a fourni les restes de ce que l'on considère comme les plus anciens bovins domestiques connus. Un autre site de Grèce: Néa Nikomédéia (Macédoine, daté ^{14}C, 6 200 A.C.) a également livré des ossements de bovins. Dans les deux cas, la taille des os, bien inférieure à celle des restes d'aurochs (également présents sur le site), associée au contexte archéologique, permet de penser que ces bovins étaient domestiques (10, 11, 51). Il semblerait, en outre, que parmi les vestiges exhumés à Argissa Magula, il s'en trouve qui peuvent être rapportés à des formes de transition entre l'animal sauvage et l'animal domestique; il s'agirait soit d'animaux

en voie de domestication soit de produits de croisements entre le boeuf domestique et l'aurochs. A Knossos (Crète: c. 6 100 A.C.) une situation comparable a pu être observée.

En Anatolie, au début du VI° millénaire A.C. (peut être même à la fin du VII°), vivait un boeuf qui pourrait bien avoir été domestiqué sur place. Ceci suggérerait l'existence d'un "unique" grand foyer de domestication des bovins dans le Nord-Est du Bassin méditerranéen entre les VII° & VI° millénaires A. C.. (11)

Pour Bökönyi, le VI° millénaire A.C. aurait vu le boeuf domestique se propager à partir de ce foyer dans différentes directions. Il ne semble pas ici possible de dire si c'est l'animal domestique qui a toujours été "exporté" ou si les techniques de domestication se sont propagées.

Des "vagues de migration" de peuples venant du Sud-Ouest asiatique et qui connaissaient déjà l'élevage des ovi-capridés ont adopté l'élevage des bovins lorsqu'ils eurent atteint les Balkans puis, continuant leur route vers le Nord, ils introduisirent le boeuf domestique à d'autres contrées. D'après les témoignages qui nous sont connus, les bovins avaient gagné les Carpathes avant la fin du VI° millénaire A.C..

C'est probablement aux mêmes périodes que l'élevage des bovins s'est installé en Palestine, dans le Nord de l'Iraq (Banahilk c. 5 000 A.C.) et aux pieds des monts Zagros, sans toutefois atteindre alors les zones montagneuses de l'Ouest de l'Iran ni la Mésopotamie du Sud (11).

A Hagoshrim (Palestine), la constatation d'une très importante augmentation du pourcentage des bovins par rapport à la faune du site,* et de particularités de la distribution des classes d'âge (absence de vestiges d'animaux de moins de quatre ans; abattage des animaux de plus de quatre ans ce qui fait croire que l'on cherchait alors à préserver les possibilités de reproduction de tous les animaux) fait dire à Ducos qu'il ne peut s'agir d'une hypothétique "chasse sélective" mais de début d'un élevage. Dans la même région, les sites proches d'Hagoshrim ne semblent pas présenter de traces d'élevage des bovins

---

* à partir du VI° millénaire A.C..

au sein de leurs niveaux datant du VI° millénaire A.C. on serait alors en présence d'une entreprise locale de domestication et non de l'introduction de troupeaux domestiques (28). Les conduites de l'élevage archaïque d'Hagoshrim seront modifiées dès le V° millénaire A.C.: l'abattage concernera de très jeunes animaux (probablement les veaux mâles excédentaires) et surtout des animaux de 6,5 à 9 ans (femelles "réformées" après leur période de reproduction...).

Les bovins d'Hagoshrim seraient de type *primigenius*, ceux d'Anatolie, que nous avons mentionnés plus haut, le sont aussi. Les bovins domestiques du VII° millénaire A.C. n'ont pas encore été caractérisés, on peut toutefois penser qu'ils sont également du type *primigenius*.

Les bovins se suivent, mais ne se ressemblent pas

Les bovins domestiques qui gagnèrent l'Europe centrale, puis l'Europe de l'Ouest avec la culture de Körös - aux V° & IV° millénaires A.C. - étaient, en majorité de type *primigenius*, bien qu'apparaissent parfois de rares vestiges du *B. t. brachyceros*. Les peuples qui sont à l'origine de cette culture auraient simplement fait connaître le bétail domestique au cours de leurs migrations sans faire naître de nouvelles vagues de domestications de l'aurochs (11).

Aux IV° - III° millénaires, la situation sera différente: le bassin des Carpathes deviendra un centre de domestication "intensive" de l'aurochs (probablement le "centre" le plus important d'Europe); comme si les populations de cette région avaient alors assimilé, et peut-être même amélioré, les techniques de domestication. Le bétail produit par cette "fièvre de domestication" sera essentiellement de type *primigenius* assez proche de l'aurochs local dont il est issu. Les collections d'ossements qui ont permis à Bökönyi de constater ce phénomène comportent un certain nombre d'éléments de morphologie intermédiaire entre celle de l'animal sauvage et celle de l'animal domestique (on trouve simultanément des vestiges d'aurochs, des vestiges caractéristiques de bovins domestiques et des vestiges qui sont ceux d'animaux en voie de domestication ou de produits de croisements entre l'aurochs et le bétail domestique) (9, 10, 11).

Les régions que nous venons de mentionner sont des steppes à climat sec; elles produisent généralement des boeufs longicornes alors que les climats frais et humides semblent plus favorables aux bovins brévicornes (37). Cette constatation est à rapprocher du fait que, par exemple, au Néolithique moyen, le cheptel bovin des régions des lacs de Suisse est constitué en majorité d'individus de type *brachyceros*. Si l'on ne sait pas d'où provient le bétail brachycère, il apparaît toujours comme dû à une introduction à l'état domestique. Il n'est, en outre, pas rare que ces animaux "d'importation" ne supplantent en quelques siècles le bétail longicorne, parfois autochtone, qui l'a précédé dans le pays.

Ainsi en Mésopotamie, si *B. t. primigenius* y est élevé à partir du V° millénaire A.C., il sera remplacé par *B. t. brachyceros* entre les IV° et III° millénaires A.C.. Le même phénomène a été constaté (pour des dates comparables) dans la vallée de l'Indus.

Au V° millénaire A.C., les bovins *primigenius* domestiques ont gagné l'Egypte, puis l'Afrique du Nord;(70) Vers la moitié du III° millénaire A.C. les bovins à courtes cornes arrivent en Egypte; il leur faudra un millénaire pour conquérir les éleveurs de la vallée du Nil, relégant leurs congénères longicornes au seul usage du culte des morts... (37)

En France: on a trouvé des vestiges de bovins de petite taille, certains ayant vécu dans des temps trop reculés pour qu'on s'autorise à envisager une domestication; on évoque alors la possibilité d' *isolats*: territoire isolé géographiquement et donc dans lequel les populations de taille réduite sont "isolées génétiquement", où le nanisme, par exemple, peut apparaître et se perpétuer (32, 45).

Le plus vieux boeuf reconnu domestique en France date du milieu du VI° millénaire A.C. (Cardial C_6 de Châteauneuf-lès-Martigues), il est probablement arrivé dans notre pays à l'état déjà domestique (27). Des critères ostéométriques le font classer dans le groupe de *B. t. brachyceros* par Ducos. Beaucoup de bovins néolithiques de l'Europe de l'Ouest semblent être de type *brachyceros* et paraissent y avoir été importés; toutefois il existe quelques cas où une domestication locale de l'aurochs peut être envisagée. Ainsi, dans le Néolithique danubien de l'Alsace, V° - IV° millénaire A.C., co-existent des bovins brachycères importés et des bovins issus d'une domestication locale de l'aurochs (11).

Il ne faut pas s'étonner de voir des éleveurs adjoindre à leurs troupeaux domestiques des aurochs capturés dans la nature; c'était là une façon efficace d'augmenter son cheptel... plus tard , des *razzia* chez les voisins s'avèreront encore plus efficaces; il suffit de relire Homère pour s'en convaincre...

L'aurochs sera domestiqué aussi aux temps historiques: Virgile signale qu'en Italie du Nord, après une épizootie bovine, les paysans capturèrent et domestiquèrent des aurochs pour reconstituer leur cheptel (9).

Depuis une ou deux décennies, on aurait tendance à parler plus facilement de domestication autochtone sur des sites d'Europe, là où il y a seulement vingt-cinq ou trente ans, ce type d'hypothèse eût été inconcevable; on se libère progressivement de la "tyranie de l'ancien dogme" qui voudrait que toute tentative première de domestication soit à rechercher dans le *croissant fertile*. Il faut s'attendre à voir des théories admises de nos jours modifiées ou mêmes abandonnées dans les années qui viennent. Il faut espérer que des précisions seront également apportées concernant la question de la séparation des deux groupes de bovins domestiques.

Le boeuf, animal utile

Au début du Néolithique, les bovins semblent n'avoir été élevés qu'en tant que réserve vivante de viande; ils présentaient par rapport à leur ancêtre sauvage, l'avantage d'une plus grande disponibilité, soustrayant ainsi le groupe humain aux aléas de la chasse.

Plus tard, à la fin du Néolithique, les capacités de producteur de lait de l'animal furent utilisées, ainsi que la puissance physique du boeuf comme force de traction.

La castration des mâles était déjà pratiquée en Allemagne à une époque que l'on caractérise par sa céramique à décor rubané linéaire (III° millénaire A.C.). Elle affectait alors au moins la moitié des individus (2). Sur des sites de l'Age du Fer de l'Europe de l'Est, Zalkin a remarqué que: lorsque la houe était utilisée comme seul "instrument aratoire", les boeufs castrés ne représentaient qu'une faible portion de la population bovine du site alors que, là où la charrue était connue, ils devenaient plus fréquents. Avec

une exception pour la culture de Tchernyakovo où les chevaux remplaçaient les bovins comme animaux de trait et ce, probablement pour la première fois en Europe. Les constatations de Zalkin font penser que si la castration des mâles était pratiquée aux époques préhistoriques, c'était en vue d'obtenir des animaux plus dociles et plus maniables (11).

Sous l'Empire Romain va naître un élevage plus méthodique. Des efforts de sélection vont conduire à des animaux de grande taille et plus productifs qui contribueront à améliorer le bétail de toutes les "provinces romaines". Ces animaux semblent être une "race améliorée" issue, par sélection, du *B. t. primigenius* (8).

Après la chute de Rome, les méthodes d'élevage productif et les races améliorées disparurent dans la "nuit médiévale". Par rapport à ceux de l'époque romaine, les bovins du Moyen-Age sont de petite taille. De l'Oural à l'Angleterre, il ne semble plus rester qu'une population dégénérée de bovins de type *brachyceros* et, à quelques exceptions près, on ne peut plus guère parler de véritable élevage bovin (11). A partir du XIII° siècle A.D. on notera quelques timides réapparitions d'un élevage "dirigé". Des populations isolées par des barrières ethniques, politiques ou culturelles vont s'individualiser, aboutissant progressivement à la formation de races.

Il faudra attendre le XVIII° siècle en Grande-Bretagne pour voir renaître: élevage de production et sélection...

A la recherche des débuts de la production laitière

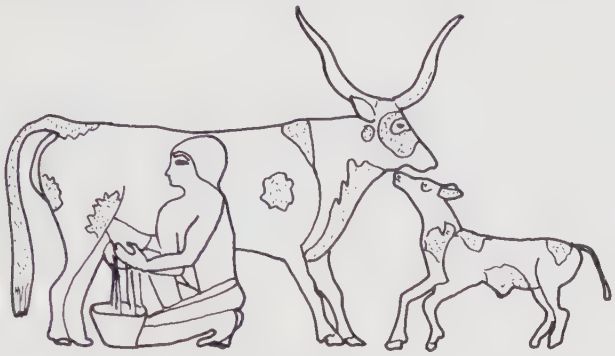

- Scène de traite -
Egypte; tombe de Metheti: fin du II° millénaire. (Musée du Louvre)

Tout comme leurs ancêtres sauvages, les premières femelles domestiques n'avaient certainement pas la capacité de produire plus de lait que la quantité indispensable à la croissance de leur progéniture. Si cette progéniture venait à mourir, on pouvait alors envisager de traire la mère. Quand a-t-on commencé à exploiter cette possibilité ? Nous l'ignorons. L'entretien d'un troupeau domestique est une chose, la traite bi-quotidienne des femelles en est une autre.

Au nombre des modifications physiologiques induites par la domestication figure en bonne place l'accroissement de la production lactée. Des représentations de vaches portant des mamelles bien développées apparaissent au Moyen-Orient à partir du IV° millénaire A.C.(90), ce qui atteste l'ancienneté de cette "amélioration". Si les artistes ont aussi soigneusement figuré le pis des vaches qu'ils dessinaient, plus encore qu'ils en exagèraient les proportions, ce n'est certainement pas sans raison.

On ne peut guère espérer trouver de preuves ostéologiques d'une orientation d'un élevage préhistorique vers une spécialisation laitière; la notion de spécialisation est très récente: il serait vain de chercher des particularités d'un "modèle laitier" au niveau de squelette de bovins (ovins, caprins...) primitifs; une morphologie spécifique n'est remarquable que pour des races très spécialisées. A partir des vestiges osseux, on parvient parfois à mettre en évidence une conduite du troupeau particulière: abattage de très jeunes mâles et de femelles âgées, ce qui peut faire envisager la possibilité d'un

élevage à "vocation laitière", avec réforme des femelles devenues improductives avec l'âge... mais il convient de rester très prudent et de ne pas trop solliciter les faits.

L'ancienneté de la pratique de la traite est suggérée, indirectement, par des éléments philologiques: les langues indo-européennes d'Occident possèdent en commun les racines: *mlg/melg* - et *mlag-ti* pour lait et traire (cf; l'anglais: *milk, milking*). Ces racines sont antérieures à la séparation des langues indo-européennes; elles datent, au moins, du début du Néolithique (11).

Des preuves plus directes sont tardives: ainsi la première représentation connue d'une scène de traite provient du temple de Nin Hursag à Ur et est légèrement postérieure à 2 400 A.C.. Le dessin d'un sceau trouvé à Knossos - (Crète c. 1 500, 1 400 A.C.)représente aussi la traite d'une vache; dans les deux cas, le trayeur est placé derrière l'animal selon la méthode employée jusqu'à nos jours pour traire les chèvres ou les brebis. Il est probable que les femelles des petits ruminants ont été traites avant la vache (11, 90). La chèvre est d'ailleurs, plus que la vache, l'animal laitier par excellence; elle donne plus de lait, par rapport à son poids, que la vache et ce d'autant plus que les conditions d'élevage sont précaires.

- Empreinte d'un sceau - Crète; Knossos. c. XV° siècle A.C. d'après, Bökonyi

Nous avons déjà signalé que des analyses biochimiques,portant sur les parois de certaines poteries, peuvent permettre de déterminer si elles ont pu contenir du lait (ou ses dérivés); il serait même possible, dans certains cas, de savoir s'il s'agissait de lait de vache, de chèvre ou d'une femelle d'une autre espèce. Cette technique encore récente, n'en est qu'à ses débuts, elle va certainement "relancer" l'archéologie du lait (11, 39).

Au cours du Néolithique final, apparaissent çà et là des récipients percés de trous multiples, sortes de passoires en céramique, ce sont des faisselles; elles servaient, dans la première phase de la fabrication du fromage, pour faire égoutter le caillé. Il est plus que probable que ce genre d'ustensile n'a pas été d'abord en terre cuite mais en bois, écorce ou vannerie; matières périssables qui ont disparu sans laisser de traces. On connait toute-

fois, pour des époques récentes (Age du Bronze), des "formes à fromage" en écorce, vannerie et fil (90). Dans l'Odyssée les faisselles du cyclope Polyphème sont en jonc.

La traite des brebis, la préparation des fromages et leur consommation sont souvent décrites par Homère (71). Nulle part dans l'Iliade pas plus que dans l'Odyssée, les vaches ne sont traites, ce qui peut surprendre car nous avons vu qu'au XV° siècle A.C., en Crète, on trayait ces animaux; et, quand on connait les rapports étroits qui ont existé entre la Crète minoenne et le monde mycénien...

A Rome les vaches seront traites au même titre que les chèvres et les auteurs "agricoles" latins ne se priveront pas de rapporter les usages du lait, la fabrication des fromages...

Pour en finir avec ces lignes consacrées au lait nous reprendrons l'appréciation suivante de F. Petter (81):

> *"...l'utilisation courante du lait eut non seulement une incidence sur la mortalité infantile, en sauvant les enfants voués au sevrage, mais en favorisant la croissance de tous les autres. Elle eut aussi une incidence sociale en libérant la mère de l'obligation de l'allaitement et en lui permettant de s'adonner plus facilement hors du foyer à des tâches diverses."*

Le cas du buffle de l'Inde

Le buffle de l'Inde, appartenant au genre *Bubalus*, a donné une espèce domestique; son homonyme africain, classé dans un genre voisin: *Syncerus*, n'a jamais été domestiqué (37).

Un détail relevé dans les comptes rendus d'analyse faunique des vestiges du site de la Bourse à Marseille nous a conduit à envisager le cas du buffle; cet animal figurant sur la liste des espèces dressée par Jourdan à la suite de son étude de la faune de ce gisement (60, 61) : *Bubalus bubalis* L., deux mâles et une femelle, datation à préciser, mais certainement antérieure au V° siècle de l'ère chrétienne (début du V° siècle A.D. au plus tard - Jourdan comm. pers.). Cette découverte prend toute son importance lorsque l'on considère qu'une grosse partie de la littérature concernant cet animal donne, pour son introduction à l'Europe, les dates de 827 A.D. (37, 81) qui correspond à la conquête de la Sicile par les Arabes; ils avaient emporté le buffle dans leurs "bagages" - et XII° siècle A.D., première mention de ce boviné dans les Balkans (81).

On ne sait que très peu de choses des débuts de la domestication du buffle. Son ancêtre sauvage, que l'on ne trouve plus que dans les jungles du Népal Terai et les plaines du Gange et du Brahmaputra dans l'Assam, a connu jusqu' aux premiers siècles de l'ère chrétienne une distribution nettement plus étendue, en Asie du Sud-Ouest et en Europe par exemple (37).

Le buffle est généralement associé à la riziculture; on s'attendrait à découvrir des témoignages de sa domestication en Indo-Chine ou en Chine du Sud mais là, les documents font totalement défaut. Epstein pense que *Bubalus bubalis* était connu en Chine au II° millénaire A.C., qu'il y aurait été introduit depuis l'Indo-Chine mais il ne cite aucun fait appuyant ces affirmations. Les plus vieux vestiges connus en Chine datent de la dynastie Shang (fin du II° millénaire A.C.), ils ont été récoltés dans la province de Honan (Chine du Centre Est) les autres références disponibles sont nettement postérieures(36).

En Mésopotamie et dans la vallée de l'Indus, des représentations de l'animal portées par des sceaux de terre cuite ainsi que des vestiges osseux prouvent l'existence du buffle, probablement domestique, dans ces contrées vers 2 500 A.C. (37).

Depuis le Moyen-Orient, le buffle domestique va, lentement, gagner d'autres territoires.

Alexandre le grand a rencontré l'animal en Perse et en Inde, Aristote mentionne la présence de buffles domestiques dans ce qui est maintenant l'Uzbekistan, au Nord de la frontière entre l'Afghanistan et l'Inde.

L'animal a probablement gagné la vallée du Nil peu avant le début de l'ère chrétienne, si ce n'est même au Moyen-Age...

En Palestine, il est représenté dans les dernières décennies A.C. (ossements et tête sculptée à Sébastie) (11).

La Grèce et Rome n'auraient pas connu le buffle. De pesantes incertitudes sont dues au fait que dans les écrits latins (Pline), le terme *bubalus* désigne soit des antilopes, soit le bison mais pas nécessairement le buffle.

Les arabes découvrirent l'animal au cours du premier siècle A.D..

Au IV° siècle A.D., en passant par la Perse, le buffle domestique atteignit la Russie; on l'y trouve au V° siècle mais en faible nombre. Au VI° siècle il est en Grèce (11).

D'après Bökönyi, les Avars auraient amené le buffle domestique depuis le Sud de la Russie jusque dans les Carpathes en 560 A.D. et en Italie en 596 - Epstein, toutefois doute du bien-fondé de cette hypothèse. L'Allemagne aurait également fait la connaissance du buffle au VI° siècle.

Les Bulgares auraient réintroduit le buffle dans les Balkans en 679. Toutefois, tant en Italie qu'en Bulgarie, seuls de très faibles effectifs devaient exister car lorsque Saint Willibald en découvre en Palestine, en 723, il semble voir des buffles pour la première fois (37).

En France les premières mentions écrites du buffle domestique datent de 1154 et en Grande Bretagne de 1252 (11).

Les vestiges du buffle sont rarement étudiés, et même identifiés, en Europe où cette espèce est rare; mais les découvertes de Jourdan montrent

qu'au delà des idées reçues, un certain nombre de points concernant l'histoire et la préhistoire du buffle restent à élucider.

le porc

"C'est une bête solide et tout d'une pièce, sans jointure ni cou".

Claudel

"Il y a quatre fêtes, M. le Curé, Noël, Pâques, l'Assomption et la fête du cochon..."

cité par Levy Luxereau

Dans bon nombre de traditions paysannes, le sacrifice du porc (et sa transformation en divers produits de charcuterie) donnait, et donne encore parfois, lieu à des festivités où se mêlent un cérémonial déterminé, propre aux mystères sanglants, réminiscences magiques de lointaines pratiques rituelles, et une atmosphère joyeuse, souvent propice à des propos "cochons", qui accompagne des repas pantagruéliques.

Domestiqué comme animal fournisseur de viande, et de graisse, tout comme les autres animaux d'élevage, le porc n'a pas renié cette vocation au cours de son histoire; point de truies laitières, de cochon à laine ou à fourrure ni de cochon de trait. Premier animal véritablement "spécialisé" dans un type de production, il a fourni, et parfois fournit encore, l'essentiel de l'alimentation carnée des ethnies qui l'élèvent.

Ce ne serait qu'après le chien, le mouton, la chèvre et même, peut-être, le boeuf que le porc aurait été domestiqué; mais il ne tardera pas à occuper une place importante, si ce n'est la première, dans bien des économies agricoles.

En haut de page: "Novembre, le sacrifice du porc" - d'après le Calendrier des Bergers, France; XV° siècle.

Le sanglier: cochon sauvage ou le cochon: sanglier domestique ?

Il n'y a guère plus d'un siècle et demi que le porc s'est nettement éloigné de son "cousin" sauvage le sanglier. Avant la création des "races améliorées", les différentes populations de porcs d'Europe présentaient de nettes affinités avec les sangliers dont ils partageaient la pâture forestière aux saisons de "glandée". Ce séjour en forêt, soumis aux droits de *paisson* ou de *pasnage*, permettait d'utiliser une source de nourriture disponible et peu onéreuse mais avait parfois d'autres conséquences: les truies se faisaient couvrir par des sangliers, ce que recherchaient certains porchers car ils espèraient ainsi obtenir des animaux de plus grande taille, le format du sanglier était jusqu'au XVIII° siècle nettement supérieur à celui du porc domestique(84). La domestication des suidés ne correspond donc pas à un isolement de l'animal domestique par rapport à la souche sauvage.

On pourrait exprimer ceci de façon légèrement différente en disant que la domestication du porc ne s'est accomplie qu'avec l'avènement de l'élevage intensif...

Déjà aux temps préhistoriques, on trouvait le sanglier de l'Europe à l'Extrême-Orient. Lorsque l'on sait que l'espèce porcine est très variable, on ne sera pas surpris de trouver, sur un aussi vaste territoire, diverses "formes géographiques" assez dissemblables pour distinguer plusieurs espèces. Si,de nos jours, ces divisions taxonomiques ne paraîssent plus justifiées, on regroupe sous les termes: *Sus scrofa* les sangliers et même le porc domestique, on voit toujours apparaître dans la littérature: *Sus vittatus* pour le sanglier d'Extrême-Orient ou *Sus cristatus* pour le sanglier indien; il est vrai que ces termes peuvent revêtir une signification particulière pour les zootechniciens.

Un certain nombre de confusions et de mélanges persistent concernant l'ethnologie du porc domestique depuis que Rütimeyer et ensuite Cornevin ont garanti de leur autorité la théorie selon laquelle les premiers porcs domestiques d'Europe: *Sus palustris* Rüt. ou porc des tourbières, pourraient être d'origine extrême-orientale. Il est vrai que les porcs découverts sur des sites néolithiques de Suisse partagent avec les sangliers orientaux certains traits de leur morphologie: taille réduite, tendance concave du profil crânien... mais il vaudrait mieux envisager une application de la règle de Bergmann et des phénomènes de convergence plutôt qu'une quelconque influence extrême-

Sus scrofa, figurine gallo-romaine - Musée de Antiquités Nationales

orientale qui n'est d'ailleurs pas concevable au point de vue archéologique, et, dans l'état actuel de nos connaissances. (11, 84)

Les sangliers de l'Europe préhistorique étaient remarquablement plus grands que leurs descendants actuels; ainsi, à l'Age du Bronze, il n'est pas exceptionnel de trouver des canines de sanglier longues de 30 cm, à côté desquelles les plus beaux trophées de chasse de notre époque paraissent dérisoires (11). On comprend les vers d'Homère:

"Le sanglier qui, sur les monts, lorsqu'il fait volte-face, n'a pas peine à mettre en fuite les chiens et les garçons robustes, à travers les vallons boisés..."

(Il. XVII 281 -283)

La réduction progressive de la surface des forêts, la diminution des effectifs sauvages sont probablement à l'origine du "rabougrissement" du sanglier.

Il existe, à notre époque, une "variété" de sangliers méditerranéens caractérisés par un petit format et un profil du crâne à tendance concave. On s'est demandé s'ils ne peuvent pas être considérés comme appartenant à la principale "souche" dont dériveraient nos porcs domestiques. Il semble que la question puisse être renversée depuis que Popescu a démontré que le sanglier de Corse était en fait un cochon *marron;* retourné à l'état sauvage...

Les marcassins sont très faciles à apprivoiser et à domestiquer, ce qui a été mis à profit par des populations non-musulmanes vivant en pays sous domination islamique où l'élevage de porcs est interdit. De nos jours, des élevages de sangliers se multiplient... Mais "sanglier d'élevage" n'est-il pas synonyme de "porc domestique" ? (11, 37)

La domestication du porc peut avoir été une "auto-domestication": les suidés, attirés par les détritus des villages humains, auraient débuté leur vie auprès de l'homme par l'état de commensalisme, jouant le rôle de "poubelles"...

Comment reconnaître un porc domestique ?

La réponse paraît simple à qui voudrait comparer un *large-white,* par exemple et un sanglier, mais ce n'est pas toujours le cas: face à certaines races primitives, le doute est permis au non-spécialiste et, plus on remonte dans le

temps plus la distinction devient délicate...

Certes la taille, comme toujours, demeure un élément distinctif utile; comme nous l'avons déjà signalé, le porc domestique est plus petit que le sanglier: lorsque l'on trouve simultanément les vestiges des deux animaux, le partage peut, assez aisément, être fait. Toutefois, les suidés sont très sensibles aux conditions de milieu et d'alimentation - en particulier en période de croissance -. Les vétérinaires du début du XX° siècle avaient noté que, suivant les conditions d'élevage, le poids corporel des porcs de races rustiques pouvait présenter des variations de un à dix! (37, 61)

Deux porcs issus d'une même portée, soumis à deux régimes alimentaires différents. - (d'après Epstein). -

Le sanglier n'échappe pas à cette règle et des marcassins nés en automne et sous alimentés l'hiver présenteront, à l'âge adulte, une taille inférieure à celle de leurs semblables nés en des saisons plus favorables (11).

Ce qui ne simplifie rien c'est qu'à la fin du Mésolithique, quand est apparue la domestication du porc, la chasse au sanglier, comme l'abattage de cochons domestiques, ont essentiellement concerné des sujets jeunes à partir desquels toute différenciation reste aléatoire (41).

Les proportions des parties du corps sont longtemps demeurées celles du sanglier; ce n'est que bien tard que sont apparues des modifications telles que:diminution relative de la taille de la tête, allongement du tronc et raccourcissement des membres.

Le crâne va se raccourcir et devenir plus large. Le chanfrein devient concave; cette modification s'amorce déjà au Néolithique.

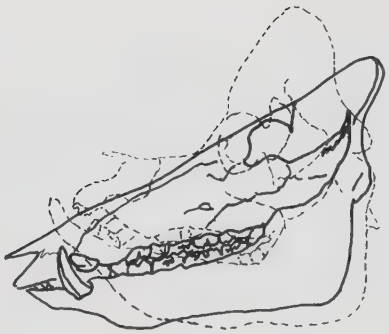

Comparaison du squelette céphalique d'un sanglier (en trait plein) et d'un porc "moderne" (en pointillé et grisé).

L'os lacrymal qui est grossièrement rectangulaire et allongé chez les sangliers européens (longueur/largeur ## 2) se raccourcit chez l'animal domestique pour devenir plus large que long (longueur/largeur <1). Mais les sangliers orientaux présentent aussi un os lacrymal plus large que long...(11).

De façon irrégulière, et ce probablement en relation avec la fréquence d'accouplement entre animaux sauvages et domestiques, les caractères de la toison du porc vont se modifier: les soies vont perdre leur rigidité, elles seront même parfois ondulées, elles deviendront moins denses jusqu'à disparaître complètement.

Il semble que la crinière de soies serrées qui surmonte l'épine dorsale du sanglier a longtemps persisté chez le porc: elle apparaît sur les gravures du XV° siècle, et même après (48).

La couleur des soies a longtemps été la même que chez le sanglier, il est difficile de dire quand sont apparus les premiers porcs dépigmentés ou pie-noirs.

Les jeunes marcassins portent une robe rayée, c'est parfois aussi le cas des portées de certaines races primitives toutefois, des illustrations du XVI° siècle nous montrent des porcelets unicolores (48).

Les oreilles tombantes ainsi que la "queue en tire-bouchon" sont également des critères de domestication bien utiles lorsqu'il s'agit d'identifier des suidés à partir de figurations. L'incurvation de la queue apparaît dès le Néolithique (11, 37).

Le sanglier possède quatorze vertèbres dorsales, les porcs modernes en ont, assez généralement quinze. A moins de découvrir des squelettes complets, ce qui n'arrive pratiquement jamais, il n'est guère possible de déterminer la date d'apparition de cette particularité... (84).

En Asie Mineure, il y a presque dix mille ans...

Les sites d'Anatolie semblent détenir les records d'ancienneté en ce qui concerne la domestication du porc avec: Čayönü (c. 7 000, 6 750 A.C.) Suberbe (VII° millénaire A.C.), Čatal Höyük (c. 5 850), puis Amouq (c. 5 750 A.C.) (11, 37, 50).

Plus à l'Est, à Jarmo (Iraq) il apparaît vers 6 500 A.C. mais ce porc ne serait pas autochtone; proviendrait-il d'Anatolie ? Il serait hasardeux de l'affirmer.

Peu de temps après, on trouve le porc domestique dans le Néolithique Grec Ancien d'Argissa, Nea-Nikomédéia et Knossos (fin du VII° millénaire)...

A la même période, il semble que la domestication du sanglier avait été entreprise en Hongrie, Allemagne et à Chypre (11).

En Mésopotamie, le porc domestique ne semble pas être signalé avant le V° millénaire A.C. mais parmi les premières indications de l'élevage des suidés aux pays du Tigre et de l'Euphrate, figurent des statuettes d'argile (d'époque Chalcolithique) montrant des porcs gras, ce qui traduit un élevage déjà élaboré (11, 37).

D'après Antonnius: *"le porc ne se laisse pas conduire sur de longues distances, comme les autres mammifères domestiques; sa présence nous prouve toujours que nous avons affaire à des peuplades relativement sédentaires"*.

C'est un fait; on ne trouvera pas de troupeaux de porcs accompagnant des tribus nomades mais ceci n'a toutefois pas empêché l'extension du porc domestique; elle ne semble pas avoir été moins rapide que celle du boeuf, par exemple. Comme celui-ci, les suidés domestiques paraissent avoir gagné l'Egypte

au V° millénaire A.C.: on a retrouvé des ossements de porcs, associés à des vestiges de bovins, ovins et caprins dans les gisements de Fayoum, de Merimdé (Basse-Egypte). Environ un millénaire plus tard, il y aura également des porcs en Haute-Egypte (Toukh, Badari) mais c'est seulement sous le Nouvel Empire que l'élevage porcin deviendra important dans la vallée du Nil (37).

Les sites que nous venons d'envisager marquent, au point de vue archéologique, l'aboutissement d'une sédentarisation progressive et l'apparition des premiers villages stables; un "démarrage" de l'élevage du porc à l'époque où "naît la cité" n'est probablement pas une simple coïncidence...

En Europe...après un "faux départ"...

A la fin du Mésolithique, ou tout au début du Néolithique, les quelques porcs que l'on trouve en Europe de l'Ouest semblent y avoir été importés en même temps que des "techniques néolithiques" telle la céramique. Ainsi, à Dourgne (Pyrénées méditerranéennes), entre 5 500 et 4 300 A.C. arrive, avec la première poterie, un suidé apparemment domestique. Mais celui-ci n'aura, semble-t-il, guère de succès et au Néolithique moyen, les suidés - sauvages et domestiques - ont presque disparu de la faune de Dourgne. Dans d'autres sites du Languedoc, on constate des phénomènes semblables et c'est au début du IV° millénaire A.C. que l'élevage du porc semble regagner une popularité qui ne se démentira plus (41, 45).

Une grande partie de l'Europe semble avoir connu cette évolution en deux temps: une introduction timide puis, après une phase de latence au cours de laquelle on néglige le porc, une "renaissance" de son élevage à partir, cette fois, d'animaux domestiqués sur place. On retrouve dans l'histoire des suidés, certains aspects de celle du boeuf: les voies de diffusion suivies depuis l'Asie Mineure vers l'Europe sont comparables, parfois communes et, de la même façon, des animaux domestiques auraient été introduits dans un premier temps, comme le suggère l'absence de formes intermédiaires entre l'animal sauvage et l'animal domestique dans les collections d'ossements, puis plus tard, les techniques de domestication ont été assimilées - ou redécouvertes - et il se produira alors une nouvelle vague de domestication à la fin du Néolithique. C'est à la suite de cette "néo-domestication" que l'élevage porcin prendra une place importante dans l'économie de plus d'une civilisation occidentale (11).

A la fin du Néolithique, il ne semble pas avoir existé une, mais deux formes de porcs domestiques en Europe: Rütimeyer y voyait la descendance de deux souches distinctes; d'une part le "porc des tourbières", animal de petite taille, importé, et d'autre part un cochon issu de la domestication du sanglier local donc plus robuste. Après un siècle de controverses, on estime désormais que les deux variétés ne correspondent qu'aux deux extrêmes de la variation d'une seule population et que l'origine des différences est à rechercher dans un état de domestication plus ou moins avancé, dans des conditions géographiques et climatiques diverses (11).

La reprise de la domestication du sanglier au Chalcolithique a conduit, inévitablement, à une augmentation de la taille des porcins domestiques par rapport à ceux qui avaient été introduits à l'aube du Néolithique. Les vestiges de l'Age du Bronze le montrent nettement.

Les statuettes de cette époque montrent souvent, dans l'art celte, un porc qui, avec sa crinière dressée, ses grandes défenses, sa tête allongée et son tronc plutôt court, ferait penser à un sanglier n'était-ce la queue, incurvée vers le haut, qui, nous l'avons vu est caractéristique de l'état de domestique.

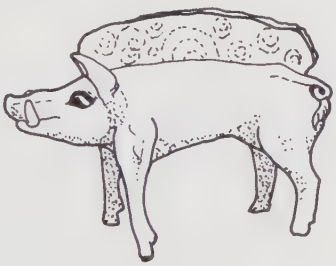

Porc celtique: statuette de bronze - Hongrie - d'après Bökönyi.

Peu après l'Age du Bronze, on assiste de nouveau à une diminution de la taille moyenne du porc, surtout lorsque les élevages ne seront pas situés à proximité de forêts (abandon des croisements porcs x sangliers).

Un élevage modèle: celui d'Ulysse

Homère décrit, avec force détails, l'élevage de porcs que dirige le porcher Emée à Ithaque. D'abord la porcherie: une cour ceinte d'un haut mur qui abrite douze *tects*, chacun destiné au logement de cinquante truies suitées que l'on enferme le soir, les mâles restant dehors dans la cour. Les porcs destinés à l'engraissement sont séparés des reproducteurs. Dans la journée, le troupeau est mené aux champs, il se nourrit de glands et de cornouilles et patauge dans les *eaux noires et boueuses*. Homère ne se prive pas de qualifier le cochon de: gras, bien gavé, débordant de graisse... cet engraissement favorisé par un régime de pois et de figues, est souvent long. Pour honorer un hôte, on sacrifiera un verrat de cinq ans - il est même question de mâles de neuf ans - Les porcelets, dont la viande était sans doute jugée trop fade, sont peu appréciés; ils peuvent, à la rigueur, composer un *dîner de serviteur*.(71)

A l'époque romaine, les porcs vont gagner en format: non point par croisement avec des sangliers mais du fait de meilleures conditions d'élevage et de tentatives de sélection. L'engraissement se généralise, les auteurs tels que Pline rédigent des conseils aux éleveurs, conseils qui demeurent en partie fort pertinents à notre époque. Les méthodes de conservation de la viande de porc sont nombreuses et variées: charcuterie salée, fumée, jambons, saucisses.. (11, 81).

L'élevage organisé disparaîtra avec l'Empire Romain. Jusqu'au XVIII° siècle il n'y aura,semble-t-il, que peu d'évolution de l'élevage porcin - qui n'est alors plutôt qu'une forme de "cueillette" - des populations locales vont plus ou moins s'individualiser pour donner des races "locales". Certaines races, améliorées en Grande-Bretagne par croisements avec des races importées d'Extrême-Orient (croisements tout-à-fait réels cette fois) vont progressivement conquérir tout l'élevage moderne.

Le porc, animal tabou

"Le porc, qui a bien le pied corné, qui a même le sabot bifurqué, mais qui ne rumine point; il sera immonde pour vous..." -Lévitique XI; 7 -

"Voici ce qui vous est interdit: la bête morte, le sang, la viande de porc..." Coran II;173, V;3, XVI;115 -

C'est sur ces versets que sont établis les interdits de consommation de viande porcine des religions judaïques et musulmanes... Nous ne reviendrons pas sur les explications pseudo-hygiéniques qu'on a voulu invoquer pour justifier ces règles alimentaires car elles n'apportent rien de totalement satisfaisant.

En Inde, le porc n'est guère plus estimé, mais si le cochon domestique y est considéré comme impur, le sanglier est consommé par les Rajputs au cours de repas sacramentels: l'animal maudit est souvent, en même temps, animal sacré... (37).

En Palestine, du moins au Chalcolithique, le porc semble surtout avoir été élevé en vue de pratiques rituelles; la vénération a précédé le mépris...

En Egypte, le porc était associé au culte de Set; personnification du Mal. Set, divinité très ancienne, était surtout vénéré par le peuple descendant de la population indigène. Il y eut des luttes entre les adorateurs de Set et ceux de Horus, le dieu faucon, que vénérait la caste dynastique. Horus, identifié au Bien, a fini par triompher de Set qui a entraîné le porc dans sa disgrâce.

Le contact du porc conférait à l'homme une souillure qu'il convenait de laver. Une croyance voulait que l'absorption de lait de truie causât la lèpre. Toutefois, le porc figurait au nombre des animaux sacrés chez les Egyptiens, il entrait au menu des repas de cérémonies religieuses, la truie, consacrée à Isis, était figurée par de nombreuses amulettes. Des situations apparemment comparables peuvent être évoquées à Hiérapolis sur l'Euphrate (37).

On se demande pouquoi un animal "tabou" a été élevé en assez grand nombre dans la vallée du Nil. Les Anciens Grecs pensaient à une grande utilité agricole du porc; les troupeaux de suidés, lâchés après les semailles dans les champs détrempés par les inondations auraient assuré l'enfouissement des semences... (37).

Dans l'art paléolithique d'Europe occidentale, le sanglier n'apparaît pratiquement pas alors qu'il était connu et couramment chassé, comme nous le prouvent les collections d'os. Doit-on voir dans cette absence un indice d'une valeur magique conférée déjà aux suidés ?

Au Moyen-Age, en Europe, le porc n'a pas toujours eu "bonne presse"; c'est un animal dans lequel s'incarnent volontiers les démons. On retrouve la même idée au Maroc, par exemple: les Maures riches avaient coutume, il n'y a pas très longtemps encore, de loger un sanglier dans leurs écuries afin que les mauvais esprits fussent détournés des chevaux et entrassent dans le corps du sanglier (37).

Dans la mentalité populaire, le cochon sera tantôt affublé de tous les vices: paresse, luxure, gourmandise, saleté...tantôt représenté en musicien, il est un animal de joyeuse vie lorsqu'il n'est pas simplement grotesque... (48, 76).

Le porc, cet animal qui ressemble aux ruminants et pourtant ne rumine point, a inspiré à l'homme une attitude souvent ambiguë: le cochon dégoute et on le méprise, cependant on lui rend un culte et on lui porte une affection amusée. Des porcs ont été jugés et condamnés pour avoir dévoré des enfants, de nos jours, avec la complicité d'un Walt Disney, ils amusent et attendrissent.

Il persiste des élevages familiaux de porcs, il reste même quelques rares cochons "caveurs de truffes" mais, de plus en plus, parvenu à un "sommet" du processus de domestication, *Sus scrofa* n'est plus qu'une "machine à produire des protéines".

les ovi-capridés

"Troupe sur troupe emplissant les estables;
Les uns seront d'âge et de poil semblables,
Les uns cornus, et les autres laineus,
Dont les toisons crespes de mille noeuds
Prendront le teint de cent couleurs diverses..."

Ronsard

"La chèvre a quelque chose de tremblant et de sauvage dans la voix, comme les rochers et les ruines où elle aime à se suspendre..."

Chateaubriand

- Tête de Bélier d'Amon -
Egypte; époque ptolémaïque.

Le mouton et la chèvre sont très souvent associés dans l'élevage traditionnel et il semble bien en avoir été de même dans bon nombre de contextes préhistoriques. D'un autre côté, une distinction spécifique *Ovis / Capra*, à partir d'ossements fragmentés est particulièrement délicate. Depuis 1964, seulement, il existe un document remarquable, écrit par Boessneck, Muller et Teichert, qui indique les critères ostéologiques à retenir pour faire cette diagnose..Les études de faune antérieures à 1964 gagneraient à être revues, et éventuellement précisées (33), à la lumière des informations rassemblées dans cet ouvrage . Toutefois, lorsque les vestiges sur lesquels travaille l'archéozoologue sont très morcelés, il n'est souvent guère possible de rapporter avec certitude plus de 20% des échantillons à une espèce ou à l'autre (40); c'est pourquoi beaucoup de rapports de fouilles restent souvent sur une prudente réserve en regroupant les petits ruminants domestiques sous les termes "ovi-capridés", caprovidés", *Ovis / Capra*...

Le chien mis à part, les ovi-capridés ont probablement été les premiers animaux domestiqués. Originaires d'Asie-Mineure, ils ont très rapidement gagné l'ensemble des pays méditerranéens où, aujourd'hui encore, leur élevage reste très répandu.

Pour plus de clarté, mais au risque de quelques imprécisions, nous envisagerons d'abord le cas du mouton puis celui de la chèvre en essayant de limiter les répétitions que nous imposera cette séparation souvent aléatoire.

Distribution des mouflons et principaux sites envisagés dans le texte.

A la recherche du mouton sauvage... dans les méandres de la Taxonomie

La taxonomie du genre *Ovis* connait de nombreuses fluctuations suivant les auteurs: pour certains les vrais moutons sauvages appartiennent tous à une espèce unique, *Ovis ammon* mais celle-ci doit alors être subdivisée en cinq sous-groupes comprenant chacun plusieurs sous-espèces dont le nombre total atteint pratiquement la quarantaine (37). Pour d'autres auteurs, les moutons sauvages comprennent des populations assez différentes pour y voir des espèces distinctes.

Les terminologies latines se superposent ou, parfois, suivant les sources, une même dénomination désigne des variétés différentes. Les dénominations communes ne sont guère plus constantes; on voit les difficultés qui peuvent surgir lorsque l'on décide de confronter des documents qui ne sont pas, de plus, toujours écrits dans la même langue... Voici pourquoi nous indiquerons, avec quelques détails, à quoi correspondent les termes que nous utiliserons dans notre "quête" des origines du mouton domestique: *Ovis aries*.(Il ne s'agit pas pour nous de proposer une classification du genre *Ovis* et les lignes qui vont suivre ne susciteraient peut-être pas l'adhésion d'un taxonomiste, mais de simplifier un peu la question).

Nous nous baserons sur les divisions envisagées par Bunch & Foote (14) suivant le nombre de chromosomes (2n) que possède chaque type de "mouton sauvage". A partir d'une hypothétique souche ancestrale, peut-être commune à *Ovis* et *Capra*, qui portait 2n = 60 chromosomes, il se serait produit une évolution dans le sens d'une réduction du nombre des chromosomes; certaines paires d'autosomes acrocentriques ayant, par fusions centriques, donné une, deux, trois ou quatre paires d'autosomes métacentriques, réduisant ainsi le caryotype à 2n = 58; 56; 54 ou 52 chromosomes.

Le mouton domestique, *Ovis aries*, porte 54 chromosomes (parfois moins car on observe accidentellement des résultats de fusions ou de translocations, mais on ignore l'incidence de ces exceptions), le même nombre de chromosomes se retrouve chez: *Ovis canadiensis*, *O. musimon* et *O. orientalis*.

◊ *Ovis canadiensis*: désigne le, ou les mouflons du Canada; le *Bighorn* des auteurs anglo-saxons. On le trouve sur la côte Ouest de l'Amérique du Nord, au Canada ainsi qu'au Kamchatka et dans le Nord-Est de la Sibérie. Il semble, surtout pour des raisons géographiques, pouvoir être totalement exclu de l'ascendance des moutons domestiques (37).

◊ *Ovis musimon*, ou mouflon d'Europe: il s'agira pour nous des ovins sauvages de Corse et de Sardaigne, de leurs descendants acclimatés depuis quelques décennies sur le continent européen et, peut-être, des mouflons que l'on trouve sur certaines îles de la Méditerranée (Chypre ?).

L'animal est à peu près de la taille de nos moutons domestiques: 65 - 70 cm au garrot, mais son allure générale ferait un peu penser à une antilope. Son pelage est ras, composé de deux types de poils: pelage "externe" formé de grossiers poils de jarre et pelage "interne" constitué d'une sorte de duvet, fin et serré (bourre). L'ensemble du pelage se renouvelle tous les ans au cours de la mue de printemps; les poils de jarre subissent une seconde mue au cours de l'été (37, 99).

La couleur de la robe est fauve ou brune, avec une proportion variable de poils noirs. Les régions déclives sont blanches; une bande de poils noirs marque l'épine dorsale. L'hiver, les béliers portent généralement une "selle" de poils gris blanchâtres (11).

La queue courte, soutenue par douze vertèbres caudales, ressemble à celle d'un daim.

Le bélier porte de grandes cornes formant une spirale lâche de 2/3 ou 3/4 de cercle et ornées d'annelures transversales. Les brebis ont des cornes de dimensions plus modestes; et en Sardaigne, certaines femelles sont dépourvues de cornes (88).

Les oreilles sont petites, dressées ou légèrement obliques mais jamais pendantes (11, 37).

Poplin (88) a démontré, en 1979, que le mouflon de Corse, avec celui de Sardaigne, *"ne constitue pas une population sauvage indigène: il est né du marronnage de moutons domestiques encore primitifs introduits par l'homme dès*

Mouton de Soay: une des plus vieilles races du monde.

le début du Néolithique (VII° - VI° millénaire A.C.)". Le mouflon d'Europe, *O. musimon*, ne peut donc pas être l'ancêtre d'*Ovis aries*; on pourrait plutôt dire qu'il est lui même un *Ovis aries*, il fait une jonction entre le mouton domestique et la souche sauvage. Il doit être comparé à d'autres populations de moutons primitifs ensauvagés comme le mouton de l'île de Soay (archipel des Hébrides). On considère que ces animaux offrent un aspect assez proche de ce que devaient être les premiers ovins domestiques (81).

Comme le préconisait déjà en 1861 I. Geoffroy Saint-Hilaire, c'est vers l'Asie qu'il faut se tourner pour chercher la souche, ou, les souches sauvages.

◊ *Ovis orientalis*: le mouflon rouge, mouflon d'Asie Mineure, vit en Anatolie et dans une partie de l'Asie du Sud-Ouest (Nord de l'Iran) (37) et peut-être à Chypre (11), mais le mouflon de cette île pourrait bien avoir eu une histoire comparable à celle des mouflons de Corse; par certains traits, en particulier sa taille, il paraît se situer à mi-chemein entre *O. musimon* et les *O. orientalis* du continent.

Ovis orientalis n'est pas très différent d'*O. musimon*, si ce n'est par sa taille un peu plus grande: elle peut dépasser 80 cm au garrot, et sa couleur qui est plus "rouge" - d'où l'appellation "mouflon rouge" - (44).

Pour Poplin, il ne fait pas de doute qu'il existe une parenté étroite entre *O. musimon* et *O. orientalis*. Le mouflon d'Asie Mineure serait l'ancêtre le plus probable du mouton domestique (88).

Certains auteurs ont utilisé le terme "urial" à propos du mouflon rouge, l'assimilant implicitement à un autre mouflon: *O. vignei*. Afin d'éviter de nombreuses confusions, c'est ce dernier animal seulement que l'on devrait désigner par le mot "urial".

◊ *Ovis vignei*: l'urial possède, lui, 58 chromosomes (14). On le trouve à l'Est de la mer Caspienne, au Turkestan, au Nord de l'Iran,en Afganistan, jusqu'à l'Ouest du Tibet, au Punjab. (11, 37).

L'urial est de couleur plus claire, plus terne que les mouflons d'Europe et d'Asie Mineure. C'est un animal haut sur pattes. Les mâles portent au fanon une crinière assez longue.

Le caryotype à 58 chromosomes d'*Ovis vignei* semble l'exclure totalement de l'ascendance d' *Ovis aries* mais l'hybridation est assez fréquente dans les régions où les deux "espèces" co-existent et les hybrides sont parfaitement fertiles. Il en est de même des produits d'accouplement urial x mouflon d'Asie Mineure.

La génération hybride "F_1" est constituée d'animaux portant 56 chromosomes et il se produit, au fil des générations suivantes, un phénomène de sélection prézygotique *"qui induit une réduction du nombre chromosomique vers la valeur la plus basse qu'il y a dans la population"*. Le temps mis pour parvenir à une population à 2n = 54 est court, comparé à l'ancienneté de la domestication du mouton: en réduisant les données à un schématique problème de probabilités, Bunch & Foote montrent que, en prenant un intervalle d'un an entre deux générations, une population composée de 1% d'individus à 2n = 54 et 99% d'individus à 2n = 56, dans laquelle les accouplements se font au hasard, il faut trois cent six ans pour obtenir une population composée à 99,99% d'individus ayant 54 chromosomes(14).Si, comme le suggèrent certains auteurs, l'urial a pu contribuer à la formation de certaines races ovines, on voit avec quelle rapidité la preuve cytogénétique de cette ascendance a pu disparaître...

◊ *Ovis ammon*: l'argali qui vit de l'Asie Centrale au Kamchatka, possède 56 chromosomes. C'est le plus grand des mouflons, avec une hauteur au garrot qui peut aller jusqu'à 120 cm.

Il est de couleur brun grisâtre, avec une crinière blanche et parfois un manteau blanc. Il porte de fortes cornes, longues de 180 cm pour les plus beaux spécimens, qui décrivent une spirale de plusieurs tours (37).

Mais l'argali n'est généralement pas considéré comme pouvant être des ancêtres probables du mouton domestique, car il n'a jamais été mis à jour de témoignages de domestication au sein de l'aire de répartition de ce mouflon (11).

Pas plus que l'argali, le "mouflon des neiges" de Sibérie, *Ovis nivicola* (dont le caryotype comporte 52 chromosomes) (14), n'est envisagé dans l'ascendance d'*Ovis aries*.

Donc, et nous verrons que l'archéologie confirme cette théorie, c'est le mouflon rouge d'Asie Mineure qui semble constituer la souche sauvage d'où pro-

viennent nos ovins domestiques et les mouflons d'Europe. Mais on ne peut exclure une participation de l'urial à la formation de certaines races (dans l'état actuel de nos connaissances du moins: des études ultérieures portant sur certains caractères biochimiques de ces animaux permettront peut-être un jour de trancher). Il peut paraître délicat d'avancer, comme le fit Zeuner, que la plupart des races ovines à laine descendent de l'urial et que les moutons à fourrure descendent des mouflons *Ovis musimon* et *O. orientalis*.

Les premiers moutons domestiques sont indiscernables des mouflons

Point de diminution de taille par rapport au mouflon lors des premiers stades de domestication; des "petits moutons" ne sont signalés que tard, au Néolithique (11, 81). Ainsi, l'archéozoologue ne peut guère se prononcer sur "l'identité" d'un *Ovis* (quand il peut faire la différence entre *Ovis* et *Capra*) d'après la seule morphologie de fragments d'os. C'est sur une analyse statistique des populations que l'on doit se baser pour mettre en évidence les débuts d'un élevage.

Le premier détail anatomique pouvant indiquer l'état domestique semble être l'absence de cornes (11) encore que Perkins pense que ce phénomène peut survenir chez des femelles d'*Ovis orientalis* sauvages . Le plus ancien vestige d'une brebis acère provient d'Ali Kosh (Sud-Ouest de l'Iran; c. 7 500 A.C.), son statut domestique est parfois discuté (33).

L'absence de cornes chez les brebis semble être devenue chose courante en Asie du Sud-Ouest à partir du VI° millénaire A.C., puis en Europe du Sud-Ouest et en Europe centrale au cours de ce même millénaire, mais ce n'est qu'à l'Age du Bronze que les ovins "désarmés" ont réellement pris une importance marquée. De nos jours, les races armées ne représentent plus qu'une minorité. (11, 12, 37).

A l'opposé de ce que nous venons de voir, il est apparu au sein de populations ovines (et caprines) domestiques des animaux portant deux paires de cornes. Ce phénomène curieux s'est manifesté assez tôt; le plus vieux specimen connu provient d'un site néolithique de Pologne (11). On n'a jamais pu observer de mouflons tétracériques. Actuellement, les moutons à quatre cornes ne sont pas exceptionnels parmi les ovins à queue courte de l'Europe de l'Ouest

et seraient même nombreux chez les ovins du Tibet (11).

Mouton à quatre cornes. (d'après Bökönyi)

La forme des cornes est chez le mouton domestique, comme chez le boeuf ou la chèvre, sujette à de nombreuses variations...

La queue du mouton est généralement plus longue que celle du mouflon; alors que chez celui-ci, l'appendice caudal est soutenu par huit, dix, au maximum treize vertèbres, chez le mouton domestique treize semble être le nombre minimal de vertèbres caudales; chez certaines races, ce nombre peut aller jusqu'à trente cinq et la queue de l'animal touche le sol (11, 37).

L'aptitude de quelques races à constituer des réserves de graisse soit au niveau de la croupe, soit au niveau de la queue, fait partie des caractères propres à l'état domestique. La plus ancienne représentation de mouton à queue grasse a près de 5 000 ans, elle a été découverte en Mésopotamie. Hérodote (III - 113) a fait sourire lorsqu'il racontait que la queue grasse des ovins d'Arabie était si volumineuse qu'il fallait munir ces animaux d'un petit chariot à roulettes pour traîner cet encombrant fardeau... Pourtant, l'historien grec n'exagèrait pas (11, 81). Les races à queue ou à croupe grasses prennent toute leur importance chez les peuples, souvent nomades, qui n'élèvent pas, ni ne consomment de porc; le mouton est alors leur animal fournisseur de graisse. (37)

Les oreilles tombantes sont également une caractéristique liée à la domestication dont on ne sait dater l'apparition mais que l'on relève déjà dans l'art de l'Ancien Empire d'Egypte (2 700 - 2 180 A.C.) (37, 62).

Et la laine...

Les mouflons, nous l'avons vu, portent une toison courte, pigmentée et formée de deux types de poils: jarre et bourre. Ces poils tombent périodiquement à la faveur d'une mue. La laine fine et longue, plus encore la laine blanche de certaines races ovines est le fruit d'un long travail de sélection effectué sur le mouton au long des millénaires qui ont suivi sa domestication. (99)

Toutes les races ovines actuelles ne sont pas uniformes par la qualité de leur toison; ainsi des moutons à fourrure vivent en Afrique ou en Inde. Ils portent le type de revêtement pileux, proche de celui des mouflons, qui a dû être celui des premiers ovins domestiques. Dans ces pays chauds, la nécessité d'une production de laine ne s'est, sans doute, jamais fait sentir... (37)

Mise à part la toison du mouton mérinos, constituée d'un seul type de fibres très fines (18 - 22 μ de Ø), celle de la plupart des races est composée d'un mélange variable de deux ou plusieurs types de fibres de structure et de diamètre différents (99). Il existe ainsi diverses qualités de laine convenant chacune à un usage particulier, depuis les tissus fins jusqu'aux tapis.

Deux phénomènes entrent en jeu dans l'apparition de la laine propre à l'industrie textile:

◊ diminution du nombre, ou disparition, des poils de jarre qui s'est effectuée progressivement, par réduction du diamètre des fibres grossières.

◊ activité continue, et non plus saisonnière, des follicules pileux; condition indispensable à l'obtention de fibres longues, seules compatibles avec l'opération de filage (99, 101).

Il est probable que le premier progrès survenu fut, comme chez la chèvre ou le lapin, l'apparition du caractère *angora*, à la faveur d'une mutation fréquente chez les animaux domestiques; il s'agit d'un allongement du temps d'ac-

tivité du follicule pileux qui se traduit par une plus grande longueur des poils, ceux-ci doivent être récoltés par peignage ou par épilation lorsqu'ils ont atteint leur longueur maximale, et qu'ils sont prêts à muer. L'étape suivante fut la sélection d'animaux qui ne muaient plus. La récolte de laine dut alors se faire par la tonte, le choix du moment de celle-ci permettant, dans certaines limites, d'obtenir des fibres d'une longueur voulue.

Une autre variation fut primordiale pour l'industrie textile: l'apparition de laine blanche. Les mouflons ne sont jamais entièrement blancs, pas plus que les races de moutons très primitives (11, 37).

L'intérêt d'une laine blanche réside dans le fait qu'elle seule permet toutes les teintures; et l'on connait l'ancienneté de l'usage de la pourpre obtenue à partir du *Murex* (99).

L'apparition de moutons blancs ne paraît pas postérieure à celle de la laine; peut-être même l'a-t-elle précédée...

Il faut remarquer que les moutons blancs ne sont pas albinos: leurs yeux sont pigmentés, de même que parfois leurs muqueuses, la tête, leurs pattes... La couleur blanche serait due à l'inter-action d'un certain nombre de gènes (*Agouti, Extension, Panachure*...); un équilibre difficile à obtenir, fruit d'une sélection millénaire... (63, 99)

La coloration noire des membres, de la tête est propre à quelques races domestiques mais ne s'observe jamais chez le mouflon (11)

Mouton - figurine d'argile - Tépé Sarab. (d'après Bökönyi)

Les plus anciens témoignages d'animaux enlainés ne remontent pas plus haut que le VI° millénaire A.C.... c'est toutefois respectable. Bökönyi présente une statuette d'ovin provenant de Tépé Sarab (c. 5 000 A.C. Est de l'Iran - voir page précédente -) des mèches figurées par des incisions sur le corps de l'animal peuvent suggérer l'existence de la laine. La figure montre que l'expérience et l'imagination d'un archéologue sont nécessaires pour reconnaître un mouton en cette figurine.

Les autres témoignages de l'existence de moutons à laine n'ont guère plus de 5 000 ans d'âge.

S'il a existé des moutons enlainés au Néolithique, ils ne semblent pas avoir été très fréquents; il faudra attendre les Ages du Cuivre et du Bronze pour que la laine devienne une matière première très largement utilisée et que l'homme change ses vêtements de peau pour d'autres en laine (11).

On peut espérer trouver des preuves indirectes de l'importance de la laine mais elles sont rares et incertaines. Un petit objet, grossièrement sphérique ou discoïde, percé d'un trou central, que les archéologues appellent *fusaïole*, servait probablement de volant à un fuseau (son poids assure la rotation régulière de ce dernier lors du tissage à la quenouille). On a trouvé des *fusaïoles* en terre cuite, en pierre ou en bois de cerfs mais si elles témoignent de la fabrication de liens "filés" (qui ont existé avant la laine, au Mésolithique; ils ont laissé des traces sur des pierres ou des os) (99); rien ne prouve que la fibre filée était de laine.

Bien que l'on ne connaisse pas de vestiges très anciens de métiers à tisser, la technique du tissage était probablement connue au Proto-Néolitique car la vannerie était alors couramment pratiquée et ces deux techniques sont de même nature. On a découvert à Çatal-Höyük un fragment de tissu déjà très travaillé daté de c. 6 500 A.C., mais il est en lin (99).

Les plus anciens échantillons de laine que l'on connaisse proviennent de Tell-El-Amarna en Egypte (XIV° siècle A.C.). Cette laine est très peu pigmentée, les fibres sont longues, fines en majorité, bien que l'on puisse noter la présence de quelques fibres plus grossières (mais qui ne sont pas jarreuses) ce qui fait dire à Rougeot que: *"la sélection était déjà très avancée; presque au stade actuel"*. Cependant, nous ne savons rien des traitements

Fuseaux, fusaïoles, ciseaux à tondre...
autant de preuves de l'utilisation de la laine.

qu'a pu subir cette laine avant le tissage: éjarrage, mélanges...

Des renseignements intéressants peuvent être fournis par l'étude histologique de parchemins ; mais les plus anciens n'ont que vint-cinq siècles. Un échantillon provenant d'une tombe scythe datée de 400 A.C. montre des fibres non pigmentées et assez fines; une partie de celles-ci sont intermédiaires entre les poils de jarre et la bourre: on parle d'hétérotypes. Il ne semble pas que les follicules pileux qui produisaient ces hétérotypes aient connu une activité continue (101).

Les manuscrits de la Mer Morte, datés du début de l'ère chrétienne, représentent plusieurs types de toisons, allant de celles des ovins à fourrure jusqu'à d'autres qui seraient comparables à celle du mérinos ! Doit-on y voir une indication concernant l'origine de cette race ? La réponse est délicate. L'existence de ces peaux à laine fine confirme du moins la valeur des textes qui, dès le II° millénaire A.C., mentionnent l'existence d'une production de laine fine dans les pays du *Croissant fertile* (101).

Avant le VII° millénaire: des incertitudes

En 1964, D. Perkins publiait un rapport de fouilles concernant les sites de Zawi-Shanidar (Nord de l'Iraq). Ces gisements comportent des strates proto-néolithiques, datées respectivement de 8 900 et 8 500 A.C., qui ont fourni des vestiges d'ovins. En se basant sur une analyse statistique, Perkins concluait au statut domestique de ces animaux (11). Conclusions qui ont depuis été mises en doute par un certain nombre d'auteurs (Hopkins, Ducos...) pour qui l'étude de Perkins souffre de défauts de méthode. Toutefois, il semblerait que l'observation de la structure fine de ces vestiges osseux puisse faire penser qu'il s'agissait bien là de moutons domestiques (10, 22).

Un millénaire plus tard, à Ali-Kosh (Iran du Sud-Ouest, début VIII° millénaire A.C.) il y a eu des ovidés dépourvus de cornes, ce qui pour certains, comme Bökönyi, est une preuve de domestication déjà bien engagée; mais d'autres hésitent à affirmer que ce phénomène n'existe pas chez les *Ovis* sauvages.

En considérant les vestiges de mouflons trouvés sur les sites des IX° et VIII° millénaires au Proche-Orient, Ducos estime que: "*nous trouvons au Nord*

de la Syrie, de l'Iraq et sur la hauteur Ouest de Zagros la limite de l'aire de vie du mouton sauvage, dont l'optimum se situerait dès lors en Turquie"(33). Toujours pour cet auteur, "*c'est précisément en Turquie Sud-Orientale que la plus ancienne présence de moutons domestiques est attestée: à Çayonü - c.7000* A.C.".

Avant la deuxième moitié du VII° millénaire, le mouton domestique est connu à Jarmo (Nord de l'Iraq), à Abou-Hureya (vallée de l'Euphrate). Après 6 500 A.C., il y a des moutons probablement domestiques à Suberde, sur le plateau Anatolien (11, 33,37, 50).

A Çatal Höyük, il y aurait eu, à la fin du VII° millénaire, plusieurs "races" d'ovins domestiques dont des moutons à quatre cornes.

En Grèce, le mouton domestique arrive au milieu du VII° millénaire A.C., il est souvent associé à la chèvre, aux bovins, au porc et au chien mais il occupe la première place parmi ces animaux: les ovi-capridés représentent 65 à 83% de la faune de ces sites et il semble y avoir une chèvre pour cinq à dix moutons.

Les sites en question: Argissa-Magula, Néa-Nikomédéia, Knossos, Achilléion semblent montrer que l'élevage y était bien maîtrisé, de sorte que leurs populations n'avaient pratiquement plus recours à la chasse comme activité productrice de nourriture (12).

Avant la fin du VII° millénaire, le mouton domestique accompagne l'extension de la culture de Starčevo dans les Balkans (11).

Ce n'est pas, semble-t-il, avant cette période que le mouton domestique aurait gagné le Sud de la Syrie (V° millénaire pour la Palestine) où il aurait été précédé par la chèvre domestique (33).

VI° millénaire: le mouton migrateur

En Syrie, le mouton dépasse la chèvre en nombre dès le début du VI° millénaire A.C.. Il commence à prendre de l'importance en Mésopotamie (33). C'est seulement à la fin du VI°, ou au début du V° millénaire A.C., qu'il entrera

en Egypte (37).

Depuis la Grèce, où l'élevage ovin s'était bien implanté au VII° millénaire, le mouton va conquérir le bassin des Carpathes au cours du VI° millénaire (culture de Körös), puis le Sud de l'Ukraine (11, 12).

Les peuples de la culture rubanée, que nous avons déjà rencontrés en compagnie du boeuf et du porc, seront également des propagateurs du mouton domestique le long de la vallée du Danube (12). Ils introduiront *Ovis aries* en Allemagne et dans le Nord-Est de la France au cours du V° millénaire A.C.(11)

Le Sud de la France connaîtra le mouton très tôt: dès le début du VI° millénaire, il va s'installer un élevage ovin à Châteauneuf-lès-Martigues; Bouches du Rhône, avt. 5 570 A.C. (27, 33), à Gramari; Vaucluse c. 6 050 - 5 790 A.C. (93), à Dourgne; Pyrénées, VI° millénaire A.C., à Gazel; Aude c. 5 500 A.C. (44, 45). Ces moutons ont été trouvés sur des sites qui ne connaissaient pas encore la céramique, ce qui a posé quelques problèmes aux archéologues qui ne concevaient pas que l'élevage eût pu être découvert ou introduit avant, et indépendamment, de la technique de la céramique. On a souvent associé de façon trop stricte néolithisation avec céramique et domestication, mais on admet maintenant que l'arrivée du mouton a pu précéder celle de la céramique; ainsi Poplin écrit: *"Il paraissait difficile à admettre que moutons et pots ne soient pas venus ensemble d'Orient. En réalité, je pense que les premiers cités ont fort bien pu précéder les seconds; cela est même assez banal, étant donné l'existence dans le foyer civilisateur d'origine d'un Néolithique précéramique bien attesté. Il serait du reste à examiner si une terminologie s'inspirant de celle-ci ne serait pas à établir, au lieu de parler comme maintenant du mouton mésolithique; l'avènement de l'élevage est bien aussi déterminant que celui de la céramique pour caractériser le passage à l'économie de production néolithique"* (85).

L'apparition du mouton domestique dans le Sud de la France soulève plus d'une interrogation, en particulier à propos de son origine. Certains ont avancé l'hypothèse d'une domestication autochtone (27, 32), mais l'existence en Europe de l'Ouest de mouflons suceptibles d'avoir fourni matière à cette domestication locale est loin d'être prouvée. Les archéologues ne semblent pas encore être parvenus à reconstituer une "route terrestre" qui aurait pu conduire le mouton domestique en France depuis le Sud-Est de l'Europe; trop

peu de documents concernant le Mésolithique de l'Italie et de la Sicile sont disponibles pour élucider le mystère (44). Toutefois, la plupart des auteurs sont favorables à l'hypothèse d'une introduction par voie maritime. Les débuts de la navigation en Méditerranée sont attestés dès le VII° millénaire A.C.; commerce de l'obsidienne en Egée, peuplement de la Corse... (1). On se souvient de l'hypothèse de Poplin selon laquelle le mouflon de Corse descendrait de moutons domestiques introduits dans cette île à la fin du VII° ou au début du VI° millénaire A.C..

J. Guilaine pense que les étapes de cette première introduction du mouton domestique à l'Europe occidentale peuvent être superposées à celles de l'extension de la culture castelnovienne. Des incertitudes comparables limitent la connaissance des deux phénomènes mais le rapprochement pourrait être fertile...

Au cours du VI° millénaire A.C., alors que l'on en est plus aux premiers balbutiements de l'élevage ovin, on constate une réduction de la taille du mouton, phénomène qui a pu être suivi par Legge dans une séquence du Néolithique ancien de Knossos (12).

Les moutons du Néolithique européen sont assez petits avec une hauteur au garrot de 48 à 70 cm ($\bar{m}$: 55) alors qu' *O. orientalis* mesurait 80 - 90 cm et le mouflon de Corse 65 - 70 cm.

Les béliers portaient de lourdes cornes, caractérisées par leur enroulement en hélice lâche et leur section triangulaire. Les cornes des femelles étaient courtes, comparables à celles des chèvres mais plus courtes encore, sans torsion et leur section avait la forme d'un triangle allongé. Un tel dimorphisme sexuel a fait croire, un temps, à la coexistence de deux races ovines distinctes dans l'Europe néolithique (11, 12).

A la fin du VI° millénaire A.C., il a également existé des brebis sans cornes en Europe.

Les courbes de distribution d'âge dressées à partir de l'étude des vestiges d'ovins font penser que les moutons étaient alors, au début du Néolithique, élevés pour la seule production de viande; on identifie essentiellement des restes de jeunes animaux; les adultes sont peu représentés et les animaux âgés sont très rares (12).

IV° millénaire; des "races" s'individualisent

Au sein des gisements chalcolithiques de Palestine, Ducos (33) voit au moins deux types de moutons domestiques:

◊ un mouton de petite taille qui ne semble pas très différent de ceux que nous avons décrits pour le Néolithique Ancien d'Europe.

◊ un mouton de plus grande taille, aux cornes tordues horizontalement, en tire-bouchon.

Ce dernier type de mouton paraît être entré en Egypte à la faveur du V° millénaire A.C. mais on ne se permet aucune certitude concernant le berceau d'origine de cet animal; Syrie, Palestine, Mésopotamie ?... (37).

Ce mouton (*Ovis longipes palaeoaegyptiacus*), associé au culte du dieu Khnūm, sera l'ovin le plus fréquemment représenté jusqu'au II° millénaire A.C. dans l'art de la vallée du Nil. Il a été décrit comme suit: *"mouton à cornes dirigées horizontalement et transversalement avec une faible courbure en spirale (à deux tours complets), cornes dans les deux sexes, bélier souvent avec crinière"*... *"c'est un animal longiligne, à tête fine, à oreilles tombantes* (à oreilles dressées sur les toutes premières figurations), *à cou long, à membres fins et haut sur pattes"* (62).

Béliers à cornes spiralées; remarquer la "crinière" et les oreilles tombantes (l'animal de gauche); Egypte; IV° millénaire A.C. d'après Epstein.

Toujours en Egypte, vers le II° millénaire, le mouton à cornes d'Amon (aux cornes dont la forme rappelle celle de l'ammonite) va progressivement

supplanter, dans l'art, l'*Ovis longipes* au fur et à mesure que le culte du dieu-mouton Amon deviendra plus important. Au début de la XII° dynastie (c. 2 000 A.C.) Amon assimilé au soleil sous le nom d'Amon-Râ deviendra l'une des principales divinités du panthéon égyptien (37, 62).

Dans le Nord de l'Afrique, aux alentours du deuxième millénaire avant notre ère, on trouve des témoignages de la présence d'ovins domestiques, (37) proches d'*Ovis longipes* qui ne semblent pas pouvoir être autochtones car aucun *Ovis* sauvage n'aurait jamais habité l'Afrique. (Le mouflon à manchettes de l'Atlas *Ammotragus lervia* n'est pas un *Ovis* et ne peut être considéré comme un ancêtre des moutons). (11, 37, 81, 85, 88).

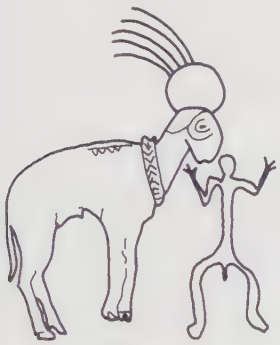

Mouton, gravure rupestre néolithique. Atlas saharien. (d'après Epstein).

Des gravures découvertes dans l'Atlas saharien montrent des moutons, coiffés d'une sorte de bonnet sphérique, souvent associés à un homme dans l'attitude d'un orant. Le mouton provenant du Proche-Orient, a certainement atteint l'Afrique du Nord en passant par l'Egypte; on a donc pensé que le "bonnet sphérique" pouvait avoir quelques relations avec le disque solaire du culte d'Amon-Râ. Camps (15) rejette cette idée car il pense que: *"les gravures de l'Atlas sont bien antérieures au développement du culte d'Amon Râ dans la région de Thèbes"*. Epstein (37) soutient l'idée tout contraire; *"les gravures nord-africaines présentant le bélier d'Amon portant le disque solaire sur la tête ne sont pas antérieures au deuxième millénaire* A.C." malgré des divergences sur le "type" de mouton représenté, l'avis d'Epstein semble rallier bien des suffrages mais la chronologie de la préhistoire nord-africaine est loin d'être établie avec certitude...

En Mésopotamie: les premiers élevages sélectifs

Pour Zeuner, *"la Mésopotamie des premiers temps (2° - 3° millénaire* A.C.) *comptait au moins cinq races de moutons"*. C'est peut-être solliciter beaucoup les documents que d'aller si loin mais il est vrai que les Babyloniens fai-

saient la différence entre les "moutons à manger" et les "moutons à laine". La laine était, quant à elle classée en trois catégories: laine de montagne (laine grossière), laine de seconde qualité et laine de bonne qualité.

La viande ovine semble avoir été peu appréciée par les Babyloniens, Assyriens et Hittites; elle ne figure jamais sur les menus rituels et ce, moins encore en Egypte que dans les pays du Tigre et de l'Euphrate. Ce n'était pas le cas, bien au contraire, chez les peuples de la Bible (62).

La laine était la production recherchée comme le prouvent les textes des archives de Babylone.

D'après Bökönyi, les efforts de sélection appliqués aux ovins en Mésopotamie à partir du troisième millénaire A.C. ont conduit à une considérable augmentation du format de ces animaux en même temps qu'à une amélioration de la production lainière. Cet auteur pense que ces moutons "améliorés" constituèrent "une nouvelle vague" d'introduction des ovins domestiques en Europe au début de l'Age du Bronze, soit dans la deuxième moitié du III° millénaire A.C. (11, 12). Il semble possible de suivre la progression de ces animaux le long des côtes du Nord de la Méditerranée; on les trouve ainsi, par exemple, dans le Bronze de Thessalie...

L'arrivée de ces moutons semble avoir "relancé" l'élevage ovin en Europe en améliorant le cheptel local et en introduisant loin vers l'Ouest l'usage courant de la laine. Le nombre d'adultes représenté dans les collections fauniques de ces époques augmente nettement.

Les Grecs semblent avoir hérité des techniques d'élevage sélectif développées en Mésopotamie; ils les amélioreront puis les transmettront à l'Europe (Sicile) (11, 12). Il existait des "races" de moutons désignées par leurs lieux d'origine. La production de laine fine étant très prisée, elle a fait le renom de certaines contrées comme l'Attique, l'Arcadie...ou Milet, en Asie mineure... Le prix attaché à la laine de qualité était tel que les brebis furent parfois recouvertes de sortes de manteaux de peau afin de protéger leur précieuse toison contre les intempéries et les épines des buissons. Les Romains reprirent cette pratique et désignèrent ces brebis sous les termes d'*oves pellitae* (5, 8).

Toujours en Grèce, en Epire, on élevait à côté des moutons à laine, d'autres moutons de grande taille et de bonne conformation destinés à la boucherie.

Dès le début des temps historiques, les mouvements de peuples, les échanges commerciaux, les razzia ou les tributs de guerre imposés par les vainqueurs aux vaincus ont beaucoup fait "voyager" les ovins et l'histoire de leurs races se complique très vite pour devenir, le plus souvent, inextricable.

Les Romains apprendront, peut-être en Sicile, les techniques d'élevage helléniques; ils les assimileront et se livreront à de savants croisements afin d'améliorer encore leurs productions (8).

Les provinces romaines et les pays "barbares" adjacents profiteront des résultats acquis, surtout en ce qui concerne la qualité de la laine. (11)

Les "invasions barbares" entre les V° et VIII° siècles A.D. amèneront avec elles leurs moutons mais il ne semble pas que ceux-ci aient marqué d'une nette influence les cheptels européens.

Bökönyi a noté une diminution de la taille moyenne des ovins d'Europe entre les IX° et XIII° siècles A.D. puis, à partir des XIV°/XV° siècles, les conditions d'élevage s'améliorant, une nouvelle augmentation du format. Le Moyen-Age ne semble avoir connu qu'une population de moutons médiocre dans son uniformité; à la Renaissance, des races vont à nouveau s'individualiser.

En Espagne, une race connait alors un grand développement: le mérinos, réussite parfaite de la sélection pour la production de laine fine. Les avis divergent grandement au sujet des origines de cette race; on attribue parfois le mérite de sa création aux Mérinides qui dominèrent le Maroc du XIII° au XV° siècle A.D. (37, 81) mais nous avons vu plus haut que, peu avant les débuts de l'ère chrétienne, des moutons dont la toison était pratiquement aussi parfaite que celle du mérinos ont vécu au Proche-Orient...

Le mérinos, introduit en France au XVIII° siècle, amélioré encore à Rambouillet, est de nos jours, connu du monde entier; il représente presque 20% du total des ovins élevés dans le monde... (105).

"Le genre Ovis, par sa nature, était prédisposé à l'élevage; le mouton est l'une des plus grandes et des plus vieilles réussites de la domestication". (85)

Des chiffres sont là pour appuyer cette appréciation de Poplin: en 1974, on estimait la population ovine (domestique) mondiale à environ un milliard deux cent millions individus, soit un peu plus d'un mouton pour quatre êtres humains !... (35)

L'espèce ovine, par ses remarquables possibilités d'adaptation, est devenue véritablement cosmopolite; on trouve des moutons à peu près partout et soumis à des conditions d'élevage les plus diverses. Ainsi, on ne s'étonnera pas du nombre important de ses races.

Parmi nos mammifères domestiques, le mouton semble connaître une destinée particulière, comme le souligne Théret: *"alors que pour la plupart des espèces domestiques on assiste à une diminution du nombre des races, dans l'espèce ovine on voit apparaître des races nouvelles. Cela est au moins vrai pour la France qui conserve encore un bon échantillonnage de la plupart de ses races ovines"*. (105).

Fig. 7 - Troupeau de chèvres inspiré par le médaillon d'un collier d'ivoire Egypte; 1° dynastie.

Au commencement était le bouquetin

L'image du bouquetin en appelle une autre: celle de paysages rocheux, accidentés...et le fait est que, si l'on considère la faune domestique du Néolithique Ancien de l'Asie du Sud-Ouest, la chèvre prédomine dans les régions de montagne alors que l'on trouve surtout des moutons dans les plaines. (11, 37)

Les chèvres sauvages, appartenant au genre *Capra*, sont réparties en cinq espèces - parfois considérées comme des sous-espèces de *Capra hircus* -. De celles-ci, le tour (*Capra caucasica*) et le bouquetin des Pyrénées (*Capra pyrenaica*) ne semblent pas avoir joué le moindre rôle à l'origine de la chèvre domestique (37), et si l'ibex (*Capra ibex*), qui est le bouquetin des Alpes mais aussi celui de Sibérie et celui de Nubie, paraît avoir fait l'objet d'une tentative de domestication en Egypte il y a 6 000 ans, on ne lui reconnaît pas de descendants directs dans les races caprines domestiques (81).

Restent deux "espèces" de bouquetins susceptibles d'avoir fourni la souche d'origine des caprins domestiques: *Capra (hircus) aegagrus* et *Capra (hircus) falconeri*.

◊ *Capra (hircus) aegagrus:* la chèvre aegagre, appelée parfois, chèvre à bézoards, est probablement à l'origine de la majorité des caprins domestiques. On trouve ce "bouquetin" dans quelques régions montagneuses du Proche Orient: le Taurus, le Sud du Caucase et la Perse à l'Ouest du Pakistan, la Crète ainsi que l'île d'Antimilos en abritent également quelques uns (11). Dans le passé, l'aegagre semble avoir vécu aussi dans la péninsule balkanique et sur certaines

des Cyclades. Les caprins sauvages que l'on peut trouver de nos jours sur des îles de la Méditerranée sont vraissemblablement des animaux "marrons".. (37).

L'aegagre est un animal de 80 - 90 cm au garrot, de robe fauve plus ou moins grisâtre, il porte des marques noires variables en étendue et localisation. Les parties déclives sont blanchâtres. Mâle et femelle portent une "barbe" noire. Les cornes des mâles sont très développées puisqu'elles peuvent atteindre 75 cm de longueur. Ces cornes décrivent plus d'un demi cercle chez les boucs âgés.

L'étui corné est applati latéro-latéralement et présente une arête vive à l'avant et un bord plus arrondi à l'arrière. Le bord antérieur porte quelques protubérances assez distantes les unes des autres. Les cornes des femelles sont plus courtes et plus simples.

Les cornillons (chevilles osseuses des cornes) affectent toujours la forme d'un sabre et leur courbure s'inscrit dans un plan unique sur toute sa longueur.

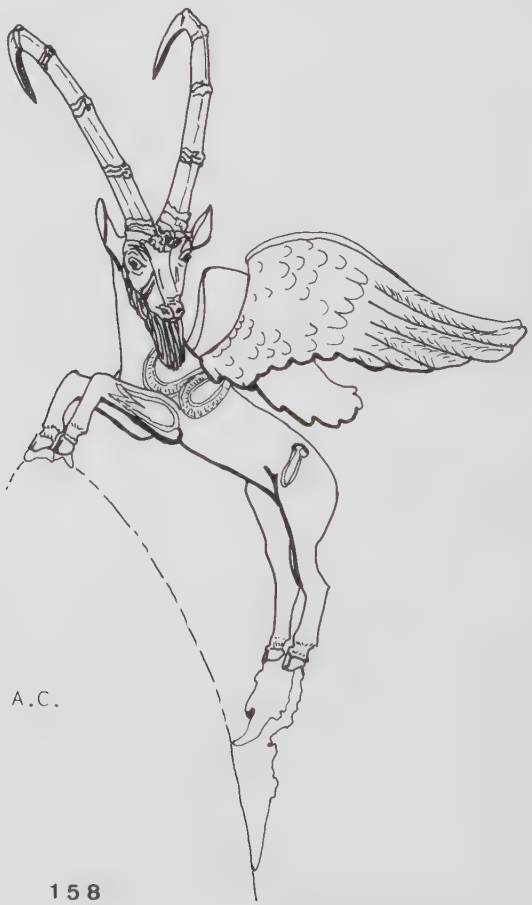

- Bouquetin ailé (aegagre) -
Iran; anse de vase, V°/IV° s. A.C.
(Musée du Louvre).

◊ *Capra (hircus) falconeri*; ou bouquetin "markhor" ne serait, selon Bökönyi, à mettre en relation qu'avec quelques caprins domestiques d'Asie que l'on trouve dans les régions comprises entre le Caucase et l'Altaï. Ce bouquetin est remarquable par ses cornes portées haut, en spirale plus ou moins serrée. Le sens de rotation de la spirale est important: si l'on considère la corne gauche du markhor, on peut comparer son enroulement à celui d'un tire bouchon ou d'une vis normale. Or, chez les chèvres à cornes vrillées que nous connaissons en Occident, comme chez les moutons d'ailleurs, le sens de la spirale est opposé. Epstein qualifie d' *homonymique* (ou torsion directe) la forme des cornes du mouton et des chèvres d'Occident; la forme des cornes de *C. falconeri* et des caprins qui en dériveraient est qualifiée d'*hétéronymique* (ou torsion inverse).

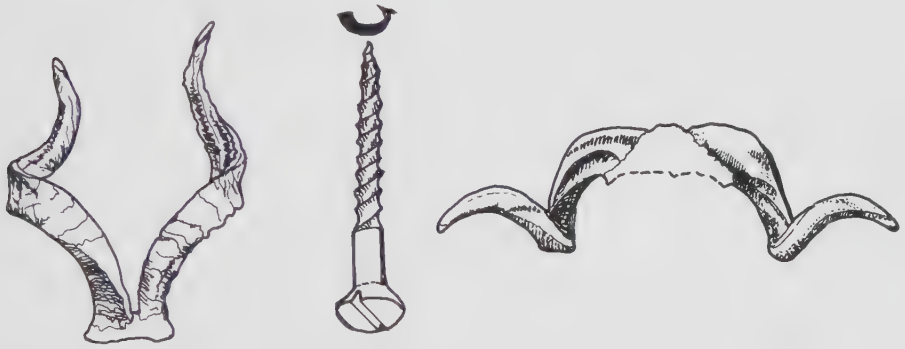

Torsion "inverse" Torsion "directe"
Cornes de Capra falconeri (à gauche), d'Ovis aries (à droite).

Le markhor est comparable dans son aspect à l'aegagre, si ce n'est pour les cornes, il est de taille respectable: 87 - 102 cm et son encolure est garnie d'une abondante crinière. *C. falconeri* vit essentiellement dans la partie Nord-Est de l'Inde et en Afghanistan.

C'est aux cornes qu'on reconnaît la chèvre

De nos animaux d'élevage, la chèvre est peut-être celui qui, par l'aspect, s'est le moins éloigné de ses ancêtres sauvages; les critères de domestication sont assez discrets dans cette espèce.

Comme dans le cas du mouton, on ne constate pas de diminution de taille accompagnant le passage de l'état sauvage à l'état domestique.

Les premiers symptômes de domestication de l'aegagre sont à rechercher au niveau des cornillons: chez l'animal sauvage, les cornillons sont en sabre et ne montrent pas de torsion autour de leur grand axe, chez le mâle ils sont de grande taille - on ne retrouvera des cornes de très grande taille chez la chèvre que plusieurs millénaires après les débuts de la domestication -.

La paroi des cornillons de l'aegagre est épaisse et leur section presque quadrangulaire. Ceux de la femelle sauvage sont de taille beaucoup plus réduite et sont moins incurvés que ceux du mâle.

Chez le mâle domestique, les cornillons sont plus petits que ceux du mâle sauvage, mais restent cependant plus grands que ceux des femelles sauvages. Les cornillons des femelles domestiques se situent, du point de vue de la taille, entre ceux des mâles domestiques et ceux des femelles sauvages: de façon assez générale, la domestication atténue le dimorphisme sexuel qui est important chez les animaux sauvages. La paroi des cornillons est assez mince chez les caprins domestiques des deux sexes et la section de ces chevilles osseuses est très aplatie latéro-latéralement, prenant plus la forme d'un triangle oblong que d'un quadrilatère.

Autre point important; les cornillons des chèvres domestiques, issues de *Capra aegagrus*, présentent souvent et, semble-t-il, dès les premiers stades de domestication une légère torsion "directe" qui fait diverger la pointe des cornes. Cette observation est surtout possible sur les cornillons des mâles (10, 12).

La tendance à une torsion marquée des cornes ne semble pas, toutefois, s'être généralisée rapidement, du moins en Europe. Ce caractère, probablement induit par une mutation, ne serait pas "dominant" et ne concerne des effectifs importants que dans les pays où les éleveurs ont attaché aux cornes spiralées une valeur esthétique assez forte pour pratiquer une sélection sur ce caractère. (11, 37).

L'absence de cornes est constatée sur la chèvre domestique mais beaucoup plus tard que sur le mouton. Les premiers documents connus figurant cette

particularité viennent d'Egypte et sont datés du III° millénaire A.C.. On ne connait pas de caprins acères en Europe avant l'époque de l'Empire Romain. De nos jours encore, les races désarmées ne sont pas aussi fréquentes chez la chèvre que chez le mouton.

Comme chez d'autres espèces, des oreilles tombantes sont un critère de domestication bien utile pour les archéologues. La taille des oreilles varie aussi: si des chèvres possèdent un pavillon auriculaire d'une longueur supérieure à celle de la tête de l'animal, d'autres sont totalement dépourvues d'oreille externe (37).

La couleur de la robe est restée celle du bouquetin chez quelques races mais il est apparu, probablement assez tôt bien que les premières preuves archéologiques ne datent que du temps de l'Egypte pré-dynastique, des robes portant la couleur blanche, robes pie ou robes uniformément blanches.

L'apparition du caractère *angora* n'est pas daté, pas plus que celle de la chèvre de Cachemire. Tout au plus connait-on une chèvre à poils longs figurée sur une tablette sumérienne vieille de quatre mille ans (81).

La chèvre a dû, très tôt, se faire apprécier par ses qualités laitières, qualités qui ont par la suite été développées. La "vache du pauvre" est l'animal producteur de lait par excellence et, dans des conditions d'élevage primitives; elle laisse, sur ce terrain, la vache loin derrière elle. A titre d'illustration: dans l'élevage "traditionnel" (qui ne s'est guère éloigné des conditions qui devaient règner au Néolithique) du Maroc du XX° siècle A.D. une chèvre de vingt kilogrammes peut produire trois litres de lait par jour, alors que dans la même exploitation, une vache de race locale (dont le poids oscille entre cent vingt cinq et deux cents kilogrammes) n'a pas une production nettement plus importante (trois à cinq litres par jour), tout en ayant des exigences plus grandes....

Cent siècles de domestication

Lorsque les habitants des plaines de l'Asie du Sud-Ouest allaient entreprendre la domestication du mouton, ceux des montagnes s'intéressaient à la chèvre. Le site d'Asiab (Ouest de l'Iran; c. 8 000 A.C.) a livré des vestiges de caprins - mais semble-t-il pas de moutons - dont des cornillons montrant de nets critères de domestication. Au VIII° millénaire A.C., à Ali-Kosh (Mésopotamie; c. 7 500/6 750 A.C.) on trouve des chèvres dans une situation écologique qui ne serait pas celle des caprins sauvages (10, 11).

Au Nord de la Mer Morte, à Beida, il y eut des chèvres domestiques à la fin du VIII° millénaire A.C..

Au VII° millénaire A.C., la chèvre était élevée à Jéricho, à Jarmo et, peu avant 6 000 A.C. sur les sites du Néolithique grec: Argissa, Néa-Nikomédéia et Knossos. Sur les rives Sud de la Mer Caspienne; à Belt Cave, on a

trouvé des vestiges de caprins domestiques datant du VI° millénaire A.C.(37).

Le VI° millénaire A.C. pourrait avoir vu une domestication autochtone de la chèvre en Espagne; l'étude de quelques collections fauniques fait surgir cette hypothèse mais n'autorise pas encore de certitude... quelle serait la souche d'origine ? L'aegagre pourrait avoir habité la Péninsule Ibérique... (45)

Lorsque la chèvre domestique arrive en Egypte au V° millénaire A.C., elle ne semble pas y avoir été accompagnée du mouton: elle est, seule, le premier animal domestique présent sur quelques sites du Néolithique Ancien de la vallée du Nil (grotte de Haua Fteah, site du Fayoum...). Mais elle sera rapidement rejointe par le mouton. (37).

L'introduction de la chèvre en Egypte marque la pénétration de l'espèce hircine (mais non ibicique) dans le continent africain. En suivant le Nil en direction du Sud, les caprins gagneront l'actuel Soudan vers 3 300 A.C.. Et de la même façon que le mouton, probablement avec lui, la chèvre se répandra dans le Nord de l'Afrique au cours du Néolithique. On ne sait pas par quelles voies s'est effectuée l'extension des caprins domestiques vers le reste du continent africain.

Les caprins du début du Néolithique, et en particulier ceux qui entrèrent alors en Afrique, semblent avoir été de petite taille, avec de courtes cornes en sabre.

Avant la fin du Néolithique, et la chose est très nette particulièrement en Egypte, surviendront des chèvres à cornes spiralées qui, dans toute la partie Est du Bassin méditerranéen, commenceront à supplanter les chèvres à cornes en sabre à partir du chalcolithique. A l'Age du Bronze, ce nouveau type de caprins semble avoir rencontré la faveur de la plupart des éleveurs du Proche-Orient. Nul ne paraît en mesure de dire où sont nées ces "races" à cornes spiralées (*homonymiques*). Epstein pense, sans pouvoir l'affirmer, qu'elles seraient le résultat d'une sélection entreprise en Mésopotamie; mais cette sélection peut avoir été menée simultanément en différents endroits(11,37).

Et l'histoire de la chèvre se confond avec celle du mouton

Si mouton et chèvre ne semblent pas avoir été associés au tout début de leur domestication c'est le plus souvent ensemble que les deux espèces vont, dès le VII° millénaire A.C., voir leur aire de répartition s'étendre. La fréquence relative de chacun d'eux va, au départ, dépendre des conditions naturelles du milieu et des méthodes d'élevage, mais quand arrivera la fin du Néolithique, la chèvre se trouvera souvent reléguée au second plan de l'élevage des petits ruminants. En Europe, la chèvre ne semble presque jamais avoir surpassé le mouton en importance...(11).

On ne trouve pas souvent mention du mouton seul ou de la chèvre seule dans les textes anciens (62), le même mot, ou signe, représente le "petit bétail" sans distinction d'espèce. Homère (Odyssée, chant IX; Iliade, chant X) utilise souvent un terme unique (μῆλον) pour désigner les troupeaux dans lesquels se mêlent les deux animaux (71). Sans dire, comme le fait Riedel (98), que l'élevage de la chèvre accompagne *toujours* celui du mouton - car des élevages exclusifs de chèvres ne sont pas si exceptionnels notamment dans des contrées trop pauvres pour nourrir des moutons ; on trouve l'expression *île à chèvres* dans les poèmes homériques -, on peut raisonnablement affirmer que rares devaient être les troupeaux de moutons que n'accompagnaient pas quelques chèvres.

Moutons et chèvres sont fréquemment confondus lorsqu'il s'agit de production de viande: les Grecs ne faisaient guère de différence "gastronomique" entre un mouton gras et une chèvre grasse (cf. Homère; Iliade chant IX). Le lait de brebis et celui de chèvre ont connu, de façon assez indistincte, les mêmes utilisations. Tout au plus la peau de la chèvre a-t-elle été vouée à des usages particuliers: fabrication d'outres ou, comme en Egypte prédynastique, matériau de choix pour envelopper les morts...

Comme celui des autres espèces, l'élevage caprin va connaître des jours fastes sous l'Empire romain puis des périodes moins brillantes pendant le Moyen-Age.

La chèvre restera longtemps la "vache du pauvre" jusqu'à ce que divers "mouvements de retour à la nature" en fassent l'animal favori de quelques éleveurs "écologistes"...

les équidés

"Ainsi, que personne n'ose s'approcher de cette bête grossière et
étue, si elle ne veut pas tâter d'un bon tour de baudet.
Car personne n'ignore, et c'est une des lois de sa nature, qu'un
s jeux auxquels il excelle est de lancer une paire de ruades et de
cher deux pets."

Machiavel

"Court jointé, sabot rond, large poitrail, oeil plein,
nons longs et poilus, grands naseaux, tête étroite,
urte oreille, col haut, vaste croupe, cuir fin,
in clair, queue abondante et jambe forte et droite
l est donc ce cheval..."

Shakespeare

Le genre *Equus* occupe une place, toute particulière, dans l'histoire de la domestication; il a non seulement fourni à l'homme le cheval, dont le rôle dans les progrès et la propagation des grandes civilisations n'est plus à démontrer, mais aussi l'âne qui a précédé le cheval à l'état domestique en divers lieux. Deux autres équins, s'ils n'ont pas été véritablement domestiqués, ont été du moins un temps soumis à l'asservissement auprès de l'homme; il s'agit de l'hémione et des zèbres.

L'hémione aurait été domestiqué par les Sumériens si l'on en croit des figurations vieilles de 4 500 ans qui montrent cet animal attelé à des chariots (37). Il semblerait cependant que ces *Equus hemonius* qui ont été mis sous le joug en Mésopotamie aient été capturés jeunes et apprivoisés plutôt que domestiqués; ces animaux seraient incapables de se reproduire en captivité.(11) Depuis peu, quelques auteurs suggèrent que des vestiges osseux attribués jusqu'à présent à différentes sous-espèces d'hémiones pourraient en fait être rapportés dans certains cas à des asiniens (38).

Les hémiones ne doivent pas être envisagés au nombre des ancêtres possibles de l'âne domestique: les hybrides *Equus hemionus x Equus asinus* étant stériles.

Les zèbres ont la réputation d'être rebelles à toute tentative de domestication, toutefois ils ont parfois été apprivoisés et, comme ce fut le cas en Afrique du Sud, utilisés avec succès comme animaux d'attelage. Acclimatés en U.R.S.S. depuis quelques décennies, ils paraissent en bonne voie de domestication (2, 109). Barloy rapporte, en outre, qu'au début du XX° siècle des "Zébrules", qui sont des hybrides entre le zèbre et le cheval, parcouraient, attelés à des fiacres...les rues de Paris. On peut se demander devant ces faits pourquoi le zèbre n'a pas été domestiqué par les Africains. Il est probable que les peuples d'Afrique noire ont connu le cheval domestique du fait d'"importations" avant d'avoir songé à entreprendre une quelconque domestication des animaux autochtones et qu'ils ont préféré élever des animaux déjà

bien adaptés à la vie auprès de l'homme plutôt que de se lancer dans une longue, difficile et incertaine tentative de domestication sur leur faune sauvage (18).

L'âne, cet inconnu

L'âne est souvent dédaigné, il est généralement éclipsé par le cheval et en archéologie comme ailleurs...

Jusqu'à présent, on ne s'est guère soucié de distinguer les ossements d'ânes sauvages de ceux de leurs homologues domestiques (11), aussi c'est le plus souvent sur des documents figurés que l'on doit s'appuyer pour reconstituer les étapes de la domestication de cet animal.

Les recherches sont cependant quelque peu facilitées par le fait que les représentants sauvages de l'espèce asine, susceptibles d'être envisagés comme ancêtres de notre "grison", semblent avoir tous vécu en Afrique (11, 37, 81). Ducos pense toutefois que des asiniens sauvages peuvent avoir vécu dans une partie de l'Asie du Sud-Ouest, notamment en Syro-Palestine, à une époque proche de celle qui semble avoir vu naître l'âne domestique (30). Pour cet auteur, des vestiges considérés comme ceux de l'hémippe de Syrie *Equus hemionus hemippus* pourraient être ceux d'un âne... Si ces faits sont confirmés, ils conduiraient probablement à quelques modifications dans les conceptions admises sur l'origine de l'âne domestique.

Il a existé en Europe au Pléistocène, et même pendant une partie de l'holocène, un équidé sauvage que l'on rapporte, non sans quelques hésitations, à l'espèce asine. Cet *Equus (asinus) hydruntinus* - que certains auteurs qualifient de "petit cheval" (21) - ne semble pas devoir être envisagé dans la recherche des origines de notre âne domestique (11, 45, 106).

Le continent africain a connu trois "races géographiques", ou sous-espèces d'ânes sauvages.

L'âne de Nubie apparaît comme la souche la plus probable dont descendrait la majorité des ânes domestiques. Cet animal de 120 - 130 cm au garrot porte une robe grisâtre, plus ou moins fauve ou bleutée, son ventre, la face interne de ses membres et ses naseaux sont plus clairs. Sa crinière, le toupillon de sa queue ainsi qu'une bande de poils le long de l'épine dorsale, croisée transversalement au niveau du garrot par une autre bande qui descend sur les épaules

sont noirâtres. L'âne sauvage de Nubie est aujourd'hui très rare; avant 1925 on pouvait encore en voir quelques uns dans l'Est du Soudan. Il n'existe désormais que dans des jardins zoologiques. Les ânes sauvages que l'on trouve en Nubie actuellement sont très probablement des animaux *marrons* (11, 110). Dans le passé, cet animal était nettement plus répandu: il peuplait tout l'Est de l'Afrique. En Egypte il a été chassé par les pharaons: Toutankhamon au XIV° siècle, Ramsès III au XII° siècle A.C. (11). Peut-être même a-t-il vécu en Palestine (30).

Il existe en Somalie un âne sauvage de plus grande taille, de couleurs plus vives en comparaison avec celui de Nubie. Il ne porte le long de l'épine dorsale qu'une discrète "raie de mulet" et ne présente pas de bande cruciale sur les épaules mais ses membres sont généralement marqués de bandes transversales sombres. On ne sait si l'âne de Somalie a été domestiqué mais il semble qu'au moins des croisements entre cet animal et des ânes domestiques ont été effectués à diverses reprises; certaines races asines de grande taille pourraient porter du sang somalien. Ainsi, l'âne sauvage de Somalie est peut-être à l'origine, lointaine, des ânes qu'élèvent les Massaï au Kenya et en Tanzanie. (37,81)

Un troisième âne sauvage pourrait avoir joué un rôle non négligeable dans l'histoire des ânes domestiques: une "race" particulière qui a vécu dans les montagnes de la chaîne de l'Atlas, en Afrique du Nord, jusqu'à l'époque romaine. On ne connait ce dernier animal que par quelques vestiges osseux, des gravures et de rares mosaïques, il disparaît en tant qu'animal sauvage au début de l'ère chrétienne probablement absorbé au sein de la population domestique (11, 15, 37). Il est, pour l'instant, difficile de cerner l'importance qu'à pu avoir cet animal dans les phénomènes de domestication.

Au cours de la préhistoire, les territoires occupés par chacune des trois "races" d'ânes sauvages étaient contigus.

L'âne a été domestiqué en Egypte

Selon toute vraisemblance, l'âne de Nubie a été domestiqué en Egypte à une époque où il vivait à l'état sauvage dans la vallée du Nil. Mais ce fut une domestication relativement tardive: on n'en connait guère de trace avant le milieu du IV° millénaire A.C. et encore les documents disponibles

ne constituent-ils pas des preuves irréfutables.

Des ossements d'ânes découverts sur quelques sites de la culture Amratienne (Egypte prédynastique c.IV° millénaire A.C.) n'ont été attribués à l'âne domestique que dans la mesure où ils étaient associés à ceux d'une faune exclusivement domestique. De même, des gravures Guerzéennes (2° moitié du IV° millénaire) représentent vraisemblablement des ânes domestiques et non sauvages car ils ne sont figurés qu'en compagnie d'animaux bien domestiques (moutons bovins). Le type de raisonnement conduit à penser que les asinés visibles sur des peintures rupestres d'Afrique du Nord sont sauvages car ils n'y côtoient que des animaux sauvages mais, dans les faunes de quelques sites de ces mêmes régions, des vestiges d'ânes sont associés à ceux d'espèces domestiques...(11)

Si la domestication de l'âne n'a été entreprise que vers 3 500 A.C., elle fut d'emblée un succès car, avant la fin du IV° millénaire A.C., le "bourricot" aurait atteint la Palestine (à moins qu'il n'y ait été domestiqué) et, dès l'aube du III° millénaire A.C., on le retrouve fréquemment dans les faunes domestiques de tout le Proche-Orient (2, 11, 30, 37, 81).

En Egypte, sous les IV° et V° dynasties (c. 2 650 - 2 350 A.C.), les ânes étaient élevés en troupeaux importants; leur principale utilisation étant celle d'animaux de bât pour le commerce des caravanes. Ainsi est-il resté le souvenir d'une caravane appartenant au roi Meren-Re (VI° dynastie) qui revenait de Nubie avec trois cents baudets chargés d'encens, d'ébène, de fourrures et d'ivoire... (37)

L'âne fut également utilisé dans les travaux agricoles, en particulier pour battre le grain, mais pratiquement pas comme animal de selle; il semblerait que l'idée d'enfourcher une monture ne soit pas plus vieille que la domestication du cheval...

Les fresques égyptiennes montrent une méthode particulière de transport "asino-mobile": une sorte de litière, dans laquelle un homme pouvait prendre place, était fixée non pas sur le dos d'un seul animal mais entre deux ânes placés côte à côte (37).

Au XVIII° siècle A.C., l'âne était le principal portefaix de la Méditerranée orientale.

Et l'âne gagnera l'Europe

Les Hittites d'Asie-Mineure connurent l'âne domestique entre les XVII° et XIV° siècle A.C.; c'est alors que s'engagera l'extension de cet animal vers l'Europe. Entre les IX° et VIII° siècles A.C., l'âne avait gagné le Sud de la Russie et de l'Ukraine, mais pas le Pont-Euxin; il était inconnu des Scythes, ce fait à été noté par Aristote et Pline.

Ce ne serait pas avant le début du dernier millénaire A.C. que les Grecs auraient adopté l'élevage asin. Homère commet probablement un anachronisme lorsqu'il parle d'un âne dans l'Iliade (toutefois cette mention unique de l'âne est-elle seulement une comparaison destinée aux auditeurs du poète qui, eux connaissaient fort bien l'âne (71). Les Achéens ne possèdaient certainement pas, à l'époque de la guerre de Troie, d'élevages d'ânes ou de mulets mais il n'est pas impossible qu'ils en aient vus en Asie-Mineure où ces élevages avaient débuté plus tôt (III° - II° millénaire en Mésopotamie et en Asie du Sud-Ouest). Bökönyi date des VIII° - VII° siècles A.C. l'introduction de la pratique de l'hybridation jument x baudet dans la Péninsule Balkanique. L'élevage tant de l'âne que de la mule prit très vite une grande importance en Grèce et les auteurs naturalistes de ce pays ne sont pas avares de conseils concernant ces domaines

Les ânes élevés en Arcadie furent très prisés dans l'antiquité, comme ceux de la région de Réate en Italie, à l'époque Romaine. Par contre, ceux d'Illyrie, de Thrace et d'Epire, trop petits de taille, avaient nettement moins de valeur. (8, 11)

Aux Grecs semble revenir le mérite de l'introduction de l'âne dans une bonne partie de l'Europe, en particulier de l'Europe centrale par l'intermédiaire de leurs colonies sur les rives de la Mer Noire (11).

L'élevage asin s'est implanté quasi simultanément en Grèce et à Rome et, à partir de Rome, il se répandra dans les territoires sur lesquels l'Empire Romain étendra son influence. Ainsi, au tout début de l'ère chrétienne, l'âne domestique avait été introduit en Bavière, au Württenberg, en France et en Hongrie (Tac) (11, 37, 81, 91).

Si, d'après ce que nous venons de voir, l'âne serait arrivé en Europe en suivant les côtes Nord de la Mediterranée, des trouvailles faites

en Espagne feraient envisager l'hypothèse d'une introduction précoce de l'âne domestique dans la Péninsule Ibérique à travers le Détroit de Gibraltar après une plausible domestication dans les pays de l'Atlas. Des études approfondies concernant l'âne sauvage de l'Atlas seraient nécessaires pour pouvoir tester la validité de cette hypothèse (11).

Au Moyen-Age, l'âne, dont l'élevage avait régressé après le déclin de l'Empire Romain, va redevenir fréquent en Europe Centrale peu après l'an mil; son élevage et sa propagation seront surtout assurés par les établissements religieux.

La viande d'âne fut souvent considérée comme de piètre valeur et seuls les pauvres en consommèrent-ils. Toutefois, en Hongrie médiévale, les ânes ont été engraissés et leur viande était salée et fumée comme celle du porc(11)

Le lait d'ânesse fut, au contraire très prisé: on lui a attribué toutes sortes de vertus thérapeutiques et, si l'on a entendu parler des bains dans du lait d'ânesses qu'affectionnaient les élégantes du temps jadis, on a généralement oublié que, jusqu'au début du XX° siècle, ce lait était utilisé pour nourrir les bébés, sa composition étant proche de celle du lait de femme(11, 81).

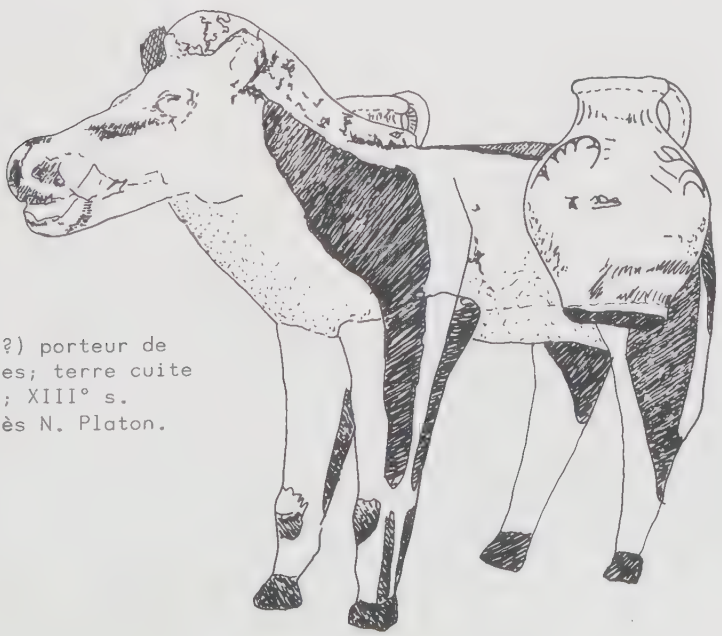

Ane (?) porteur de cruches; terre cuite Crète; XIII° s. d'après N. Platon.

Tête de cheval hennissant (ivoire)
Mas d'Azil - Epoque magdalénienne

La civilisation suit le cheval a-t-on coutume de dire. Il est indéniable que nombre de civilisations doivent une grande part de leur essor et de leur extension à la possession et à l'utilisation du cheval domestique. Pourtant la domestication d'*Equus caballus* n'est survenue que fort tard dans l'histoire des peuples : tout au plus dans la seconde moitié du IV° millénaire A.C., à une époque où cinq espèces animales, chien, mouton, chèvre, boeuf et porc partageaient déjà l'existence de l'homme depuis plusieurs milliers d'années.

Tout nouveau venu qu'il fut, le cheval ne tardera pas à se voir octroyer une place de premier rang. Il sera l'agent d'une véritable révolution dans le domaine des transports, des communications à distance et par là même du commerce. A partir de l'Age du Fer, l'humanité va vivre "à la vitesse du cheval" jusqu'à ce qu'une nouvelle révolution, industrielle celle-là, sonne le glas pour cette espèce que d'aucuns considèrent déjà comme "en voie de disparition".

La faveur que connut très rapidement le cheval après sa domestication est facile à comprendre pour peu que l'on considère l'importance militaire de l'utilisation de cet animal. Plus d'une fois, n'a-t-il pas contribué à "changer la face du monde" ?... C'est comme compagnon d'armes que le cheval fut le plus apprécié, comme le rappelait Buffon: *"La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite est celle de ce fier et fougueux animal qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats"*. Plus encore que le chien, le cheval fut par le passé l'animal domestique à qui revenait le privilège d'une véritable relation individuelle avec son maître. Avant que ne survienne la domestication du cheval, le chien était souvent associé à la sépulture humaine, il sera généralement supplanté par celui-là dès l'Age du Fer.

Le cheval sauvage, espèce éteinte

Voici quelques vingt à trente mille ans, le cheval sauvage constituait une part importante de la faune européenne et il occupait une place notable parmi les préoccupations de l'homme d'alors. Des vestiges osseux, retrouvés en quantité importante montrent que les représentants de l'espèce équine furent beaucoup chassés et même parfois ont-ils été l'objet d'une véritable chasse spécialisée. Le cheval a beaucoup inspiré les artistes paléolithiques et il n'y a guère que l'aurochs qui puisse lui disputer la première place quant à la fréquence et à la qualité des représentations.

Si les vestiges osseux font que l'on considère généralement que le cheval n'a connu que le statut d'animal sauvage tout au long de la préhistoire, certaines figurations ne sont pas sans faire naître de troublantes incertitudes:

◊ On a cru pouvoir classer les chevaux des peintures pariétales de Lascaux et de quelques autres sites en trois, voire même quatre variétés (il est probablement préférable de ne pas utiliser ici le mot "race"). On sait que l'observation en un lieu d'un important polymorphisme au sein d'une espèce est un argument en faveur de la domestication de l'espèce alors... que penser des chevaux de l'Europe paléolithique ? Quelques auteurs n'ont pas hésité à parler de "prédomestication"(73). Outre le fait que la notion de "prédomestication" paraisse ici particulièrement vide de sens, il est aujourd'hui difficile de soutenir que les différentes "variétés" représentées sont autre chose que des formes adaptées chacune à un biotope particulier et réunies artificiellement sur les parois de certaines grottes (56).

◊ Plus énigmatiques encore sont quelques gravures représentant des têtes de chevaux sur lesquelles certains traits pourraient suggérer la figuration de pièces de harnachement. Des interprétations diverses de ces gravures ont suscité, au début de ce siècle, de violentes controverses opposant les "ténors" de la toute jeune "science archéologique": Piette, Cartailhac, l'abbé Breuil... Le premier soutenait l'hypothèse d'une domestication du cheval au Paléolithique, les deux autres affirmaient le contraire... Piette perdit la bataille. Une fois les passions apaisées, une analyse des documents qui se veut objective ne permet guère de trancher la question et ne peut qu'inciter à la prudence lorsqu'il s'agit d'interpréter des documents dont la lecture n'est pas explicite (78).

L'hypothèse d'une domestication du cheval à l'époque paléolithique est

trop fragile pour mériter ici de plus amples développements et nous considérerons que l'élevage équin n'apparaîtra qu'à la fin du Néolithique, si ce n'est à l'Age du Bronze.

D'une manière assez obscure, le cheval sauvage semble pratiquement disparaître d'Europe au cours du Mésolithique et du Néolithique ancien; il devient très rare dans les vestiges fauniques (11, 13, 21, 37), et ne semble persister que dans quelques milieux probablement plus favorables à sa survie comme la Péninsule ibérique ou les Alpes (45).

On connaît mal les chevaux qui, à la fin du Néolithique, ont fourni matière à domestication. Il semble qu'ils ont surtout peuplé les zones de steppes et de forêts de l'Europe de l'Est et l'Asie centrale. Ils n'apparaissent pas, par exemple au sein des faunes néolithiques de Hongrie (11, 13)

Les véritables chevaux sauvages n'existent pratiquement plus, mis à part de faibles effectifs de chevaux de Przevalsky qui, en 1966, hantaient encore les montagnes de Mongolie. C'est désormais dans les jardins zoologiques qu'il faut se rendre pour voir des chevaux "sauvages".

Le cheval de Przevalsky nous offre un aspect qui devait être celui des chevaux de la préhistoire. D'après Epstein, il est indiscernable des chevaux dont on a retrouvé les vestiges, vieux de quelques 20 000 ans, à Solutré (Saône-et-Loire) ou la représentation dans la grotte de la Magdeleine (Tarn). Ce cheval pourrait bien avoir connu, lors de la dernière glaciation, une distribution géographique qui, loin de se limiter à la seule Mongolie, aurait inclus au moins une partie de l'Europe (11, 13, 37).

Le cheval de Przevalsky est un animal de 124 - 145 cm au garrot, de construction compacte et relativement court sur pattes. Sa tête est volumineuse, son front large, le chanfrein est long, l'encolure est massive, courte. Le garrot est peu marqué (11, 13). Son squelette apparait massif (37). On a observé plusieurs types de robes: bai-brun, isabelle tirant sur l'alezan, parfois charbonné, souris. Le ventre et les flancs sont fréquemment blanchâtres. Les extrémités et les crins sont noirs mais les naseaux et les lèvres sont clairs. Le dos porte une raie de mulet sombre et une bande cruciale au niveau des épaules. La crinière est courte et généralement dressée "en brosse".

Il semble que certaines différences anatomiques ainsi que des variantes observées au niveau de la garniture chromosomique puissent séparer le cheval de Przevalsky de nos chevaux domestiques mais l'on n'est pas, pour l'instant, en mesure d'estimer la valeur de ces différences et il convient de noter que les croisements entre cheval de Przevalsky et chevaux domestiques donnent naissance à une progéniture parfaitement viable et fertile.

Une autre "variété" d'authentiques chevaux sauvages a vécu, jusqu'au siècle dernier, en Europe de l'Est: c'est le Tarpan (*Equus gmelini* Ant.).

Plus petit et de construction plus légère que le cheval de Przevalsky, le tarpan était d'apparence moins commune. Sa tête était plus petite et plus courte que celle du cheval de Przevalsky. Le profil du tarpan aurait été nettement concaviligne (37) celui du Przevalsky est rectiligne. Le tarpan avait un nez plutôt aplati et de petites oreilles pointues (13). Son garrot était proéminent, sa croupe avalée. Sa robe était généralement gris souris ou gris cendré avec raie de mulet. Les extrémités et les crins étaient plus sombres que la robe et, caractéristique commune à tous les vrais chevaux sauvages, la crinière du tarpan était courte et dressée. En hiver le tarpan était de robe plus claire, tout au moins au niveau du tronc, les extrémités demeurant sombres. C'est peut-être de ces animaux, observés dans leur livrée hivernale, dont a parlé Hérodote en mentionnant des chevaux sauvages blancs qui vivaient à l'emplacement de ce qui est actuellement l'Ukraine (13).

Tarpan doit être entendu comme synonyme de cheval sauvage de l'Ukraine et du Sud de la Russie. (11, 13, 37, 81).

Tarpan et cheval de Przevlsky ont été décimés au cours des deux derniers siècles du fait d'une chasse forcenée. Les étalons sauvages avaient la tendance fâcheuse, pour les éleveurs de chevaux, de couvrir les juments domestiques non sans avoir éliminé, au cours de luttes meurtrières, leurs domestiques concurrents. Les juments choisissaient généralement de suivre leur séducteur, au grand dam des éleveurs...

A la faveur des chasses, des poulains sauvages étaient fréquemment capturés et introduits, sans autre forme de procès, au sein des troupeaux domestiques. Voici un bel exemple de prolongement du processus de domestication jusqu'à notre époque.

Les chevaux figurés par l'art paléolithique sont comparés tantôt au tarpan, tantôt au cheval de Przevalsky et les avis divergent quand il s'agit de décider si une des deux formes a, plutôt que l'autre, constitué la souche d'origine des chevaux domestiques.

Cheval sauvage: cet animal semble en tous points comparable à l'actuel cheval de Przevalsky.
France - Grotte de Lascaux.

On peut se demander s'il est "licite" de séparer les deux chevaux sauvages que nous avons envisagés en unités taxonomiques distinctes. Nous avons déjà vu plus d'une fois qu'une espèce dont l'aire de répartition est très étendue se diversifie en plusieurs "races géographiques" mais que, lorsqu'aucun obstacle infranchissable ne sépare totalement deux de ces races, le passage de l'une à l'autre est le plus souvent graduel dans les zones de transition. Cette observation semble bien être applicable à nos chevaux sauvages: ni tarpan ni cheval de Przevalsky ne répondent à une description unique, la variabilité est grande au sein de chaque type de sorte qu'un individu isolé ne peut toujours être rapporté avec certitude à l'une ou l'autre des deux formes. Géographiquement la séparation de deux populations est loin d'avoir toujours été très nette. Epstein suggère de rassembler les deux formes, le tarpan n'étant pour lui qu'une variation locale du cheval de Przevalsky (ou *vice versa* pourrait-on ajouter).

La disparition totale du tarpan et le très faible effectif des chevaux de Przevalsky vivants ont rendu impossible toute analyse comparative déterminante, en particulier on ne peut envisager la moindre étude cytogénétique

enzymatique ou biologique sur lesquelles les naturalistes eussent pu fonder quelques espoirs*.

Les plus anciens témoignages de l'existence de chevaux domestiques dont nous disposons pour l'instant proviennent des régions où vivait la "forme tarpan" ce qui justifie l'opinion des auteurs pour qui le tarpan serait la souche ancestrale de bon nombre de chevaux domestiques.

Si de nos jours on tend vers l'hypothèse d'un ancêtre "unique" des chevaux domestiques, il n'en a pas toujours été ainsi; on a envisagé jusqu'à huit souches distinctes chacune étant à l'origine de l'un des huit types de chevaux domestiques tels que les définissaient les classifications de Sanson (1869) et de Piétrement (1870). Le nombre des présumés ancêtres sauvages est ensuite passé à six puis cinq, quatre, trois et deux avant d'arriver à la théorie monophylétique qui fait du cheval de Przevalsky le prototype de la forme ancestrale de tous les chevaux domestiques (11, 13).

A côté des chevaux sauvages des steppes asiatiques, quelques populations équines, de faible effectif, ont survécu en Europe après le Mésolithique. Il est probable que l'isolement géographique et une communauté de reproduction restreinte ont permis l'apparition de particularités qui distinguait ces chevaux de la population paléolithique dont ils étaient issus. Quelques recherches seraient bienvenues qui tenteraient d'évaluer le rôle que ces animaux ont pu jouer dans l'histoire locale de quelques races de chevaux domestiques (13).

Une domestication "en douceur"

La domestication ne semble pas avoir beaucoup modifié les conditions de vie du cheval; c'est ce que semble suggérer la constatation suivante: les débuts de sa domestication n'ont fait subir au cheval que peu de modifications morphologiques.

---

* - voir le chapitre sur le porc ou celui sur le mouton.

Ce n'est qu'à partir de l'âge du Fer que les chevaux domestiques seront plus petits que leurs congénères sauvages. Pour une fois, la diminution de taille n'accompagne la domestication qu'avec un certain retard. L'espèce équine est, par ailleurs remarquable du fait que la majorité de ses représentants domestiques modernes sont d'un format supérieur à celui qu'atteignirent jamais les chevaux sauvages. Il est vrai que, dès la plus haute antiquité, les éleveurs de chevaux ont toujours cherché à obtenir des animaux puissants et rapides ce qui a pour corollaire la sélection des plus grands éléments.

Les races naines sont apparues très tôt: dès le III° millénaire A.C. des chevaux de petite taille figuraient sur nombre de bas-reliefs en Perse, Assyrie ou Mésopotamie. Louise Firouz (38) compare ces représentations au "poney caspien": animal médioligne, fort harmonieusement proportionné mais de très petite taille (100 - 120 cm) dont il existe quelques élevages au Nord de l'Iran. Cet auteur a comparé le squelette du "caspien" à celui d'autres équidés qui vivent, ou ont vécu, au Proche-Orient; certains vestiges d'équidés attribués jusqu'à présent à l'onagre pourraient en fait être ceux d'un cheval miniature semblable au "caspien".

Les poneys, tels qu'on se les représente habituellement avec leurs proportions particulières, leurs formes courtes, ne seraient pas apparus avant le Moyen-Age (11).

De discrets critères de domestication peuvent être relevés chez le cheval à l'observation du squelette céphalique: (11, 37)

◊ une légère diminution du volume de la boîte crânienne par rapport à celle d'un cheval sauvage.

◊ un relatif élargissement du crâne, lié à un raccourcissement des os de la face.

Les dents du cheval domestique sont généralement un peu plus petites que celles du cheval sauvage mais la domestication ne s'accompagne pas ici de modification de leur implantation ni de disparition de certaines dents.

Les caractères des poils et des crins connurent quelques variations, comme chez les autres espèces. Un détail important doit être mentionné: l'allongement de la crinière qui fait que celle-ci n'est plus dressée mais tombe

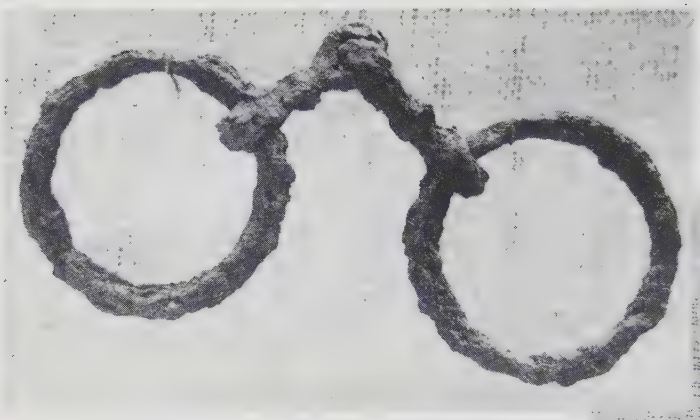

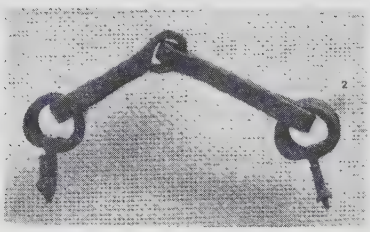

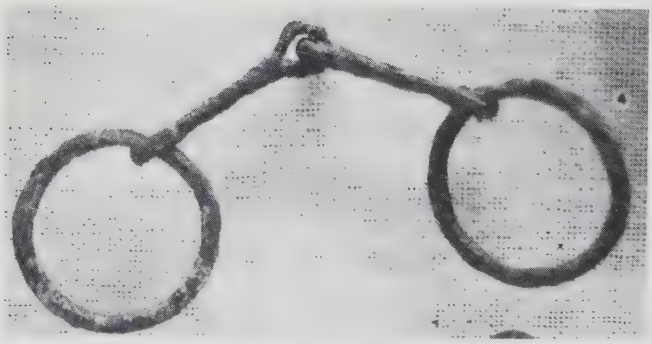

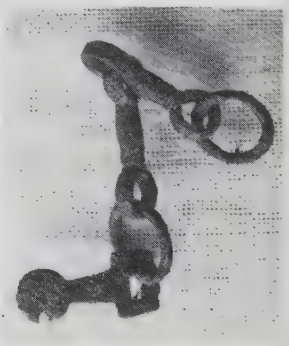

Différents modèles de mors - Age du Fer
(Musée des Antiquités Nationales)

sur un côté de l'encolure, ceci est un point fort utile lorsqu'il s'agit d'interpréter des figurations de chevaux.

Les sabots des chevaux sauvages sont toujours constitués de corne pigmentée noirâtre, chez les chevaux domestiques il apparaît des sabots clairs dont la corne n'est pas pigmentée (11), particularité qui semble bien dédaignée de nos jours par les "gens de cheval"...

Moins encore que dans le cas des autres espèces que nous avons considérées jusqu'à présent, l'ostéologie ne saurait suffire à distinguer les vestiges des premiers chevaux domestiques de ceux de chevaux sauvages; il faut donc y adjoindre d'autres documents. La meilleure preuve de la domestication du cheval est donnée par la découverte de pièces de harnachement: ainsi, par exemple des mors en os, en bois de cerf ou en métal mais ces artéfacts sont postérieurs aux débuts de la domestication.
[Remarque: il semble que le mors, tel que nous le connaissons, n'a pas été connu de tous les peuples de cavaliers. Un sceau cylindre trouvé sur un site assyrien: Kul-Tépé (Cappadoce; avt. 1950 A.C.) montre un cavalier qui dirige son cheval au moyen d'une courte rêne passée dans un anneau fixé verticalement à la lèvre supérieure du cheval (37). On peut voir dans ce montage une adaptation au cheval de l'anneau nasal, horizontal, que l'on utilisait pour conduire les bovins. Le licol en cuir ou en corde a probablement bientôt remplacé l'anneau primitif... Le mors, qui n'est pas indispensable pour conduire un animal de somme, est né comme ultime progrès de la maîtrise du cheval par le cavalier. Il est remarquable que le mors n'a, relativement, été que peu amélioré depuis sa création, à la fin de la préhistoire, jusqu'à nos jours (13, 81).

Les pratiques d'élevage, lorsqu'elles apparaissent à travers les vestiges osseux: majorité de restes de femelles âgées, sont un bien appréciable argument en faveur de la domestication de même que la constatation d'une forte variabilité individuelle qui trahit une population domestique...

Un foyer de domestication en Ukraine

Ce n'est que vers la seconde moitié du IV° millénaire A.C. qu'aurait été entreprise la domestication du cheval. Le site le plus ancien qui a

livré témoignage de cette entreprise est Dereivka, il se trouve sur la rive droite du Dniepr, en Ukraine du Sud et appartient à l'époque dite *énéolithique* qui, vers 3 500 A.C., marque à la fois la fin du Néolithique et le début de l'Age des métaux. Les habitants de ce site semblent avoir longtemps chassé le cheval sauvage avant de songer à le domestiquer (11, 13). Une fois encore il apparaît qu'une longue tradition de chasse a probablement pu préparer le terrain de la domestication...

L'extension du cheval domestique semble ensuite avoir été assez rapide, elle est probablement le fait de la culture de Tripolyë*. Ainsi on a retrouvé en Hongrie des vestiges de chevaux datant du début du III° millénaire A.C. or, comme nous l'avons mentionné, il n'existait pas alors de chevaux sauvage dans ce pays... ces vestiges-là sont à n'en point douter ceux de chevaux domestiques.

A la fin du III° millénaire A.C., le cheval domestique était connu des peuples du Sud de l'Oural et de la basse vallée de l'Ob (cultures dites *pré-Andronovo*) ainsi que de ceux des steppes de l'Altaï et des régions du haut Yénisseï. Puis de façon quasi-simultanée, le cheval apparaît dans un contexte caractérisé par une céramique à décor cordé**de la vallée de la Volga et en Bohème et Silésie où nous retrouvons un faciès culturel qui ne nous est pas inconnu puisqu'il s'agit du Danubien (37).

Au début du II° millénaire A.C., le cheval domestique poursuivant sa progression gagne pratiquement le reste de l'Europe.

En Europe centrale, là où vivaient des chevaux sauvages, des foyers de domestication auraient été allumés par l'arrivée des chevaux domestiques venus de l'Est mais ces foyers secondaires ne connurent jamais de rayonnement comparable à celui des premiers foyers des steppes eurasiatiques.

Un cas particulier mérite d'être ici examiné: celui de la péninsule ibérique qui pourrait bien avoir connu une domestication autochtone du cheval dans le courant du III° millénaire A.C.. L'environnement géographique du site de Montéfrio (Espagne), sur lequel ont été retrouvés de nombreux restes

---

* Faciès culturel qui s'est développé dans la zone loessique qui s'étend de la basse vallée du Danube jusqu'au Dniepr [-3 000; -1 700]
**décor des poteries réalisé par impression de cordelettes sur l'argile fraîche.

de chevaux, ne saurait convenir au cheval sauvage. Voici un bel argument écologique en faveur de la domestication. De plus, rien ne permet pour l'instant d'envisager une quelconque introduction du cheval domestique dans la péninsule ibérique à une date aussi haute (106).

En Ukraine comme ailleurs, l'élevage équin en restera à des balbutiements pendant tout le Chalcolithique (Age du cuivre), ce n'est qu'à l'avènement de l'Age du Bronze que le cheval domestique fera réellement et massivement son entrée dans l'histoire des hommes.

A l'Est de l'Asie-Mineure, à la fin du III° millénaire ou au début du II° millénaire A.C. le cheval gagne la faveur de populations qui seront bientôt connues sous le nom de Hittite.

Vers l'an 2000 A.C. les chevaux domestiques vont déferler sur le Proche-Orient, attelés à des chars de guerre d'un modèle nouveau; ces terribles instruments de guerre hippomobiles sont en effet dotés de roues comme nul encore n'en avait vues: on connaissait les roues pleines, disques solides percés d'un trou en leur milieu, celles-là étaient des roues à rayons, des roues légères; les chars étant eux aussi légers se montraient maniables et permettaient d'utiliser au mieux la rapidité des attelages... Rapide fut le succès du cheval domestique, mais toutes les grandes innovations dans l'art de la guerre se propagent toujours très vite...

Au tout début du II° millénaire A.C. ces chars apparaissaient au Nord-Est de la Perse, ils étaient connus en Anatolie au XVII° siècle A.C. si l'on en croit des documents écrits en langue hittite. Au XVI° siècle A.C. la puissance militaire conférée par les chars de guerre permet aux envahisseurs Hittites et Kassites de jeter bas la dynastie d'Hammourabi en Mésopotamie.

Ce serait à la même période que les Hyksos auraient subjugué la Palestine et l'Egypte, là aussi la puissance du char attelé au cheval fut de quelque conséquence... L'origine des Hyksos est très débattue, on admet généralement qu'il convient de la rechercher au sein de vagues d'immigrants qui, venant des régions du Caucase, ont envahi l'Asie Mineure au cours des premiers siècles du II° millénaire A.C.. Les Hyksos règnèrent quelques 160 ans sur l'Egypte. On affirme qu'ils furent boutés hors d'Egypte par les Egyptiens lorsque ceux-ci eurent bien assimilé les subtilités de l'emploi guerrier du cheval au point de dépasser leurs "maîtres" en habileté (37).

Les chevaux de Mérens (Pyrénées) sont-ils des descendant des chevaux sauvages si nombreux en France au Paléolithique ?

En Grèce, le cheval apparaît à l'Helladique moyen (1900-1570 A.C.) sans que l'on puisse en préciser tout à fait la voie d'introduction: depuis le Nord?... Depuis l'Anatolie?... Ce genre d'incertitude se superpose à celles qui entourent les origines du peuple achéen. Un vieux mythe grec veut que le cheval, offert par Poséidon aux hommes, soit né des vagues de la mer Egée. Doit-on voir dans cette image le souvenir de l'introduction du cheval par voie de mer? Le rapport entre la légende et la réalité est probablement moins direct. Le cheval, don d'un Dieu, connut vite une faveur toute religieuse en terre hellénique; il suffit d'en prendre pour preuve la coutume mycénienne de placer des chevaux dans les tombes des guerriers. Les sépultures "à chevaux" les plus importantes sont celles d'Argos et de Marathon.

De la péninsule balkanique le cheval s'embarquera pour l'île de Crète vers le XV° siècle A.C..

L'implantation du cheval domestique dans l'Ouest de l'Europe fut progressive et irrégulière. D'après Bökönyi, les populations équines domestiques de l'Europe occidentale sont composites dans leurs origines: une vague de chevaux domestiques venant d'Asie du Sud-Ouest a gagné l'Est du bassin méditerranéen puis, dans sa progression vers le Nord-Ouest, s'est mêlée dans les Balkans à une autre "vague" qui serait partie, elle, de Russie ou d'Ukraine. L'ensemble poursuivit son avance, dépassa le bassin des Carpathes non sans allumer au passage ces foyers secondaires de domestication dont nous avons déjà parlé, assurant ainsi une triple origine aux chevaux domestiques d'Europe.

Le II° millénaire A.C. aurait également été témoin de l'introduction du cheval domestique dans une partie de l'Inde, entre le Gange et l'Indus, le mérite de cette introduction revenant aux invasions aryennes.

En Chine, le cheval sauvage a été chassé au moins jusqu'au II° millénaire A.C. mais ne semble pas avoir fait l'objet de la moindre tentative de domestication. Vers les XVI°-XV° siècle A.C. la vieille culture de Lung-Shan a été brutalement remplacée par celle de la dynastie Shang (1523-1028 A.C.) dont les fondateurs étaient probablement des envahisseurs mongols qui entrèrent en Chine par le Nord montés sur leurs chevaux. Ces chevaux, originaires à n'en point douter des grandes steppes asiatiques, ressemblaient au cheval de Przevalsky. Les fondateurs de la dynastie Shang auraient, outre le cheval

et l'équitation, introduit l'usage du chariot attelé en Chine (36). Ce qu'il y a de remarquable est que les chars qui semblent avoir facilité l'installation de la dynastie Shang en Chine étaient tout à fait comparables à ceux qui, pratiquement à la même époque mais à des milliers de kilomètres de distance, ont fait leur entrée en Inde, en Iran, en Mésopotamie du Nord, en Syrie, en Egypte et en Grèce...

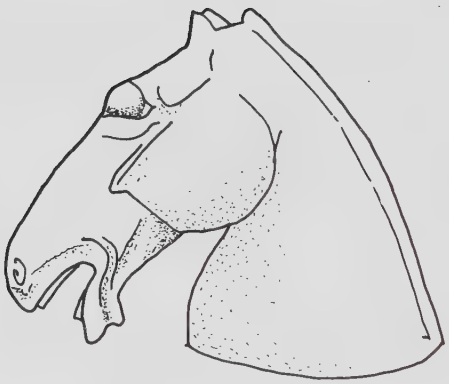

- Tête de cheval. Chine; dynastie Han - (d'après Epstein.)

C'est en tant qu'animal de boucherie que le cheval fut domestiqué

Aussi surprenant, décevant diront certains, que cela puisse paraître, les premiers chevaux domestiques n'étaient que des réserves de viande sur pied au même titre que les boeufs ou les porcs. Nous avons vu qu'à Déreivka le cheval avait longtemps été chassé avant d'être domestiqué, le passage du gibier à l'animal de boucherie est immédiat, les autres utilisations du.

cheval sont nées ensuite. On n'a pas renoncé à l'hippophagie une fois le cheval soumis au joug et au mors; des os de cet animal datés de l'Age du Bronze portent des traces qui ne peuvent correspondre qu'à des pratiques culinaires* (11, 13, 37).

Les juments furent traites par les éleveurs de chevaux de Mongolie. Le lait, mis à fermenter, servait à la préparation d'une boisson: le *koumis* (37, 83).

L'usage le plus important qui fut fait du cheval à l'Age du Bronze était sans aucun doute celui d'animal d'attelage. Il existe bien quelques exceptions ainsi dans les steppes de l'Est du plateau mongolien, le cheval semble n'avoir jamais été attelé: il n'aurait été utilisé là que comme animal de somme ou de selle. En terrain accidenté, avant que ne soient construites des routes, les chariots sont inutilisables, le seul attelage possible serait celui de deux animaux à une sorte de chaise à porteurs; ce montage a parfois été utilisé, il a probablement précédé le chariot...

Quand le cheval a été domestiqué, la pratique de l'attelage n'était pas nouvelle: des boeufs et des onagres apprivoisés avaient depuis longtemps déjà leur place comme animaux de trait. Par rapport à l'onagre, le cheval montrait une plus grande docilité et par rapport au boeuf, le cheval avait l'avantage de la vitesse et d'une meilleure aptitude à voyager dans des régions sèches où l'eau et la nourriture font parfois défaut, rendant les bovins inutilisables (81).

On ne saurait dire quand est apparue la pratique de l'équitation. Elle ne s'est généralisée qu'assez tard. Les plus anciennes représentations de cavaliers connues sont postérieures au XV° siècle A.C. et ce n'est généralement pas avant le X°siècle A.C. que les cavaliers ont commencé à remplacer les chars dans les armées en Occident ou au Proche Orient.

Une date est intéressante: 648 A.C.; elle marque l'introduction de l'équitation aux jeux d'Olympie (11).

---

* La consommation de viande de cheval, considérée alors comme une réminiscence de pratiques cultuelles payennes, fut interdite par le pape Grégoire III en 732 A.D..

Dans les poèmes homériques, si l'utilisation du char hippomobile est maintes fois décrite, la pratique de l'équitation n'est en revanche mentionnée qu'à trois reprises [Illiade: chants X & XV; Odyssée: chant V]. Le cheval de selle devait être connu d'Homère mais son emploi était vraissemblablement tout à fait exceptionnel au temps de la guerre de Troie (71). Quelques figurations de cavaliers à cheval, fort rares il est vrai, datant de l'époque mycénienne ont toutefois été retrouvées tant en Argolide qu'en Crète...

Dès l'Age du Bronze, deux "races" de chevaux

Bökönyi a mené une étude comparative des vestiges de chevaux domestiques d'Europe concernant la période qui va de la domestication au Moyen-Age. Il a noté qu'à l'Age du Bronze les chevaux domestiques du bassin des Carpathes et de l'Europe orientale étaient plus grands que ceux de l'Europe de l'Ouest, ces derniers semblent avoir eu des membres plus fins que les autres. Le passage d'un groupe à l'autre ne semble toutefois pas avoir été brutal (11). Quelle explication donner à ce phénomène ? On en est réduit à quelques hypothèses:

◊ des techniques d'élevage mieux maitrisées à l'Est c'est à dire là où est né le cheval domestique

◊ des populations sauvages autochtones de l'Europe de l'Ouest qui auraient influencé, par la petite taille de leurs représentants, l'évolution des chevaux domestiques. Cette dernière hypothèse ne peut être avancée que si les chevaux sauvages d'Europe de l'Ouest étaient effectivement de petite taille et ceci reste à démontrer, toutefois les populations équines sauvages en question semblent avoir été constituées d'un faible effectif et avoir vécu dans des isolats, conditions réputées favorables à l'apparition du nanisme.

A l'Age du Fer, la situation paraît encore plus nette: une ligne fictive que l'on peut grossièrement tracer de Vienne à Venise sépare deux groupes de chevaux. Ceux qui étaient élevés à l'Est de cette ligne mesuraient, en moyenne 10 cm de plus que ceux des territoires situés à l'Ouest de la ligne: et ce pour des tailles de 1,35 m en moyenne pour les chevaux "orientaux" et 1,25 m au garrot pour les chevaux "occidentaux" (11, 13). De par leur taille, les chevaux "orientaux" plus puissants et plus rapides étaient prisés au dessus de leurs congénères "occidentaux" comme semble l'attester, indirectement, le fait que ceux-là ont parfois été signalés en Europe de l'Ouest dans la

faune découverte au cours de fouilles de tombes de personnages importants alors que les fouilles de sites d'habitation, qui rendent généralement mieux compte des réalités d'une population, ne livrent habituellement que des vestiges de chevaux "occidentaux" de petite taille. La même situation a également été observée en Afrique. C'est à la fin de l'Age du Bronze que sont apparues les premières armures; on verrait mal un cheval de 1,20 m porter un soldat revêtu d'une armure.

On remarquera que la situation que nous venons de décrire à propos des deux groupes de chevaux domestiques est totalement inverse de celle qui est décrite par les classifications des chevaux domestiques modernes. Franck, en 1874, distinguait deux types de chevaux:

◊ des races occidentales grandes et lourdes, "à sang froid"

◊ des races orientales plus petites et légères, "chevaux de sang".

Il semble que ce soit au Moyen-Age que la situation s'est inversée ainsi.

Lorsque l'on tente de se pencher sur la question de l'origine des chevaux "orientaux" (au sens de Bökönyi) on rencontre très vite un peuple dont la réputation d'éleveurs de chevaux et de cavaliers était universellement reconnue dans l'antiquité: il s'agit des Scythes. Leurs chevaux ont fortement marqué l'élevage équin de l'Est du bassin méditerranéen; depuis leur "berceau" d'origine au Nord de l'Iran ou au Sud de la Russie, ils se sont répandus à la faveur des guerres ou des échanges commerciaux en Europe centrale, au Proche Orient, en Afrique du Nord et en Asie jusqu'aux monts Altaï (11).
Les Scythes ont laissé assez de belles figurations de leurs chevaux pour qu'on puisse se les représenter avec précision. Ces animaux seraient probablement considérés comme fort beaux par les éleveurs modernes; on n'hésite pas à les comparer aux chevaux arabes. Les chevaux scythes avaient la tête petite, élégante, un profil rectiligne ou légèrement concaviligne, ils portaient la queue haut, en étendard. Peut-être, à la rigueur et comparativement au "pur sang arabe", avaient-ils le tronc et l'encolure un peu forts. Les Scythes représentaient souvent leurs chevaux avec la crinière "en brosse" mais les montraient généralement harnachés ou montés, on ne peut donc pas mettre en doute le statut domestique de ces animaux. La crinière de ces chevaux devait être taillée afin que le cavalier, qui était le plus souvent armé d'un arc, ne fut pas gêné par les crins de son cheval. Lorsque figurent côte à côte un homme et un cheval, le garrot de celui-ci atteint généralement la hauteur de la poitrine ou des épaules de l'homme, ce qui peut faire estimer la taille

moyenne du cheval à environ 1,40 m.

Si le type des chevaux "orientaux" était représenté par les fruits de l'élevage scythe, on peut voir un prototype des chevaux "occidentaux" dans ceux du monde celte: ils étaient très petits, certains d'entre eux n'atteignaient pas un mètre de hauteur au garrot. Cette constatation détruit quelque peu la légende qui faisait des Celtes les meilleurs producteurs de chevaux du monde antique. Une chose demeure toutefois indéniable; ce peuple, qui a réservé dans sa mythologie une place considérable au cheval, a été le fondateur d'une grande partie des traditions équestres de l'Europe occidentale(11).

Les chevaux dont l'art égyptien nous offre l'image sont tout à fait comparables aux chevaux scythes. Les pays de la vallée du Nil n'ont jamais constitué un milieu favorable à l'élevage équin; aussi l'Egypte dut-elle toujours importer ses chevaux (37).

Cheval - Egypte; manche de fouet en ivoire
c. 1375 A.C. - d'après Epstein.

Sous le règne de Thothmes III (1490-1436 A.C.), c'est essentiellement de chevaux qu'étaient composés les tributs dus par les rois d'Assyrie au Pharaon. Les principaux fournisseurs de chevaux de l'Egypte semblent avoir alors été les phéniciens, peuple de grands commerçants s'il en fut jamais.

Salomon, roi d'Israël (995-933 A.C.), a été en son temps l'un des plus importants intermédiaires entre les contrées productrices de chevaux: la Cilicie, les régions montagneuses du Sud du Kurdistan, et l'Egypte.(37)

L'Egypte a, sans doute, été l'une des principales voies de pénétration du cheval domestique sur le continent africain. Mais le Nord de l'Afrique semble avoir acquis d'autres chevaux à la faveur d'expéditions commerciales provenant du Nord du monde égéen et de l'Est du bassin méditerranéen. Plus tard,

des chevaux relativement "lourds" originaires d'Ibérie auraient été introduits par les Phéniciens dans leurs "comptoirs" africains puis par les Carthaginois dans leurs établissements. Tous ces animaux d'origines fort diverses ont participé à la formation de la race typique de l'Afrique du Nord: le cheval barbe. A partir du XI° siècle A.D. le barbe sera sérieusement concurrencé sur son propre terrain par le cheval dit arabe... (37)

Les premiers chevaux domestiques du continent grec étaient relativement petits; diverses représentations montrent que leur hauteur au garrot n'excédait guère la hauteur de la taille d'un homme à pied . Ils furent par la suite améliorés par croisement avec des chevaux scythes qui furent importés en grand nombre. Les rois grecs avaient coutume de saisir de grandes quantités de chevaux comme butin au cours de leurs guerres. Nestor déroba aux Eléens *"cent cinquante juments au poil blond, dont beaucoup nourrissaient un poulain"* [Homère - Iliade; chant XI]. Philippe de Macédoine a exigé jusqu'à vingt mille juments scythes, son fils Alexandre le Grand a prélevé sur les Perses un tribut qui comprenait quelques cinquante mille juments "orientales" (11, 13). D'autres chevaux scythes ont, indirectement, influencé l'élevage grec: des animaux qui avaient transité par le bassin des Carpathes furent achetés par les Vénètes, ils firent souche et leurs descendants connurent la faveur des grecs qui les prisèrent particulièrement pour leurs performances dans les courses de chars. Les chevaux vénètes furent aussi appréciés à Rome où ils contribuèrent à la création d'une race de fort gabarit destinée à l'usage militaire (11, 37).

La Grèce antique a donné au monde les plus prestigieux spécialistes de l'élevage du cheval et de l'art équestre: Aristote et Xénophon.

Rome portait un intérêt tout particulier à l'élevage équin: les besoins en chevaux des armées étaient immenses. Le cheval militaire romain tel qu'il apparaît, par exemple, représenté par la statue équestre de Marc-Aurèle du Capitole de Rome est le fruit de savants croisements entre chevaux perses, scythes, grecs, ibériques... C'était un animal puissant, grand mais il ne ressemblait pas aux chevaux lourds, "à sang froid" que l'on verra au Moyen-Age. La race créée pour l'armée romaine a laissé des vestiges dans tous les emplacements de camps militaires de l'empire romain mais elle ne semble pas avoir survécu après la chute de Rome (11).

Chevaux grecs - Frise ouest du Parthénon - V° siècle A.C. (British Museum)

Le milieu du premier millénaire A.D. va voir arriver en Occident un nombre considérable de chevaux, ce sont les "véhicules" des Invasions barbares. On connaît fort mal les montures que chevauchèrent les Huns, par exemple, si ce n'est que, chevaux militaires romains exceptés, ils étaient probablement plus grands que les chevaux européens d'alors... Des Carpathes à l'Allemagne, on ne connaît qu'une population équine médiocrement uniforme qui présente toutefois une variabilité assez forte pour toute la période qui couvre la deuxième moitié du premier millénaire de notre ère. (11)

Aux IX°-X° siècles A.D. on commence à voir des chevaux lourds "à sang froid" ce qui traduit une renaissance de l'élevage organisé en Europe. Les armures des chevaliers devenant de plus en plus pesantes on cherche à obtenir des destriers de plus en plus puissants. La pratique de la ferrure, si elle ne constitue pas véritablement une nouveauté, se généralise à cette époque comme si les sabots des chevaux n'étaient plus assez résistants pour supporter le poids de l'animal, du cavalier et de l'armure sans s'user excessivement.

Au Moyen-Age vont s'individualiser des "races" de chevaux c'est à dire des types définis par l'usage auquel ils sont destinés mais aussi par leur lieu d'origine.

A propos du cheval arabe

L'histoire du cheval en Occident apparaît comme une succession de plusieurs vagues d'équins venus d'Orient. Les dernières introductions marquantes étant celles de chevaux arabes à diverses occasions:

◊ occupation turque de l'Europe de l'Est et du Centre qui a laissé des traces nettes dans l'élevage hongrois par exemple (11).

◊ invasions par les Arabes de l'Europe du Sud-Ouest à la fin du premier millénaire A.D..

◊ diverses introductions, pacifiques, de chevaux arabes dont celles qui ont participé à la création du "Pur Sang Anglais"...

L'origine du cheval arabe est loin d'être clairement connue. Epstein, suivant en cela de nombreux observateurs, remarque qu'il est rare de voir de très beaux chevaux arabes en Arabie proprement dite, que l'élevage sélectif équin est loin d'être parfaitement maitrisé dans ces pays (37). Toutefois

notre auteur se garde de préciser où se pratique, selon lui, l'élevage du cheval arabe; en Iran, en Iraq?...

Aussi étonnant que cela puisse sembler, l'Arabie n'aurait connu le cheval que très tard. Strabon signalait au début de l'ère chrétienne que le pays des Nabatéens ne produisaient pas de chevaux, d'ailleurs pendant tout le dernier millénaire A.C., alors que tous les peuples d'Asie du Sud-Ouest utilisaient le cheval, les habitants de la péninsule arabique ne semblent avoir jamais chevauché que des dromadaires, les seuls chevaux qualifiés alors d'arabes auraient plus probablement été palestiniens. Au II° siècle A.D., les dignitaires arabes achetaient leurs chevaux en Perse. Au IV° siècle A.D. il ne figurait pas de cheval arabe au nombre des races chevalines cataloguées par Végète. Ce n'est que peu avant l'hégire que commencera, en Arabie, un élevage de chevaux. Ceux-ci, du fait des conditions du milieu étaient toujours de petite taille. L'armée de Mahommet ne comprenait que deux chevaux (37). Lors de leur expansion vers le Nord ou vers l'Est, les Arabes ont trouvé des chevaux dont les qualités étaient celles de leur origine scythe et ils se les sont appropriés. Rappelons que Firouz (38) suggère, comme orientation de recherche, que le cheval miniature "caspien" pourrait être pris en considération en tant qu'ancêtre possible du "cheval arabe"... Peut-être plus que les Arabes *sensu stricto* devrait-on associer les Turcs à la création de la race qui est considérée comme la plus belle réussite de l'élevage équin...

Le mustang, cheval "marron"

Avant de quitter le cheval, traversons avec lui l'Atlantique. Nous sommes au XVI° siècle A.D., les *Conquistadores* abordent en Amérique du Sud. Avec eux des chevaux dont certains échappent au contrôle de leur maître et disparaissent dans la nature. Un siècle plus tard ils ont constitué une population *marron* assez importante pour couvrir non seulement l'Amérique du Sud mais aussi les plaines de l'Amérique du Nord (il n'y avait pas de cheval sur le continent américain avant l'arrivée des *Conquitadores*) (2, 37, 95). Les "mustangs" n'ont jamais retrouvé l'apparence de leurs lointains ancêtres sauvages. Même après une quarantaine de générations vivant à l'état sauvage ils ont conservé des caractères propres aux chevaux domestiques dont, en particulier, des robes pies ce qui indiquerait qu'en Amérique le rôle de camouflage conféré à la couleur de la robe des animaux sauvages ne répondait pas à une quelconque pression de sélection (absence de grands prédateurs?)

Le cheval, animal au destin unique, souffre aujourd'hui d'une trop nette "spécialisation". Elevé, sélectionné presque exclusivement en vue de fournir une *force motrice*, son histoire semble devoir prendre une tournure tragique.

"Comme le cheval ne peut rivaliser avec le moteur et qu'il n'a pratiquement pas d'autre utilité, notre époque l'a rapidement mis à l'écart. Nous pensons qu'il sera le premier de nos animaux domestiques à disparaître." Cette sombre appréciation de S. Bökönyi (11) est loin d'être isolée: nombreux sont ceux qui estiment qu'il suffirait d'assez peu, une épizootie dans les régions d'élevage, par exemple, pour faire sonner le glas de l'espèce équine.

Pourtant, depuis quelques années, devant l'augmentation des coûts de l'énergie mécanique on redécouvre que: *"le cheval est la réserve musculaire motrice fonctionnant à l'énergie solaire"*, et la traction animale connaît un regain d'intérêt. *"Pour certaines exploitations agricoles petites et parfois moyennes, le cheval constitue un moyen de traction plus avantageux que le moteur..."* [*cf.* Ethnozootechnie n°30]. Un retour au cheval serait-il autre chose qu'une utopie caressée par quelques âmes nostalgiques ? Une étude, envisagée par le Ministre de l'Agriculture devra répondre à cette question. Il ne peut s'agir d'opérer un quelconque "retour au passé" mais de décider si le cheval de travail peut encore prétendre à un avenir...

d'après - thelwell -

le lapin

Fig. 8 - Lapin: jouet en argile cuite.
France, époque gallo-romaine -

"Jeannot-lapin" n'a pas livré tous les secrets de ses courses à travers bois et guérets ou de son élevage mais le récit de ses aventures connues a une saveur douce-amère qui lui est propre.

"Maître et seigneur en son logis*"

Le lapin sauvage n'est pas né dans notre pays, toutefois il y apparut de bonne heure.

L'imagination littéraire antique a daté comme consécutive à la dernière période glaciaire une migration du lapin d'au-delà des Pyrénées vers notre Midi méditerranéen.

L'archéologie atteste qu'aux VIII° et VII° millénaires A.C. le lapin sauvage semble avoir fourni l'essentiel de l'alimentation carnée en basse Provence (21). Elle a décelé, dans les restes de faune en France du Sud, une fréquence très élevée du lapin sauvage au Mésolithique et une diminution proche de la disparition à l'Age du Bronze (27); ce dernier phénomène reste jusqu'alors sans explication.

Dans la péninsule ibérique, les lapins sauvages étaient déjà nombreux vers l'an 1000 A.C. lorsque les Phéniciens y observèrent ces petits mammifères fouisseurs qu'ils prirent pour des damans et appelèrent le pays "Pays des damans"; *I-Saphan-Im* (81).

---

* - La Fontaine; VII-16;

Les Romains, ignorant l'erreur zoologique des Phéniciens, latinisèrent *I-Saphan-Im* en *Hispania* persuadés de désigner ainsi le "Pays des lapins" (100). Entorse linguistique mise à part, les Romains tiennent la vedette comme "inventeurs" de l'espèce *Oryctolagus cuniculus* en péninsule ibérique. Cela remonte sans doute au temps où le premier Africain* fondait Italica près de Séville à la fin du III° siècle A.C..

On sait peu de choses sur l'intérêt que les Romains portaient au lapin. S'ils ont eu connaissance des îlots de population lapine vivant en Gaule, notamment en Provence, ils ne semblent pas leur avoir prêté attention (7).

A Rome, on a construit des parcs murés - les *leporaria* - pour contenir des lièvres ainsi que d'autres animaux sauvages = des lapins y furent captifs sans subir la moindre entreprise de domestication.

Les Romains ne semblent pas avoir apprécié la viande du lapin sauf en une spécialité ibérique qu'ils ont adoptée: les *laurices* qui offraient à consommer entiers des foetus à terme ou des lapereaux nouveaux-nés.

Les auteurs latins ne parlent guère du lapin (exception faite des *laurices*) sinon pour dénoncer à qui mieux mieux les dégâts qu'il commettait. Cette manière de considérer le *cuniculus* comme une peste plutôt que comme un comestible explique en partie (107) pourquoi les Romains, ces spécialistes de l'élevage organisé, n'ont pas tenté de le domestiquer.

De plus le lapin ayant une vie souterraine "*était classé par l'antiquité gréco-latine dans la catégorie des bêtes issues de la terre donc infernales, donc intouchables, au même titre que le rat, le serpent (et même le grillon: dans la poèsie pastorale - Théocrite, Virgile - on n'entend chanter que le criquet et la cigale, insectes aériens)*" (107). Comme jadis le serpent en Crète minoenne, le lapin de l'époque romaine était l'objet d'un respect craintif.

L'obsession de la nuisance et la croyance au caractère chtonien du lapin ont dû s'atténuer à Rome au cours du temps puisque cet animal y devint un emblème de Vénus, divinité olympienne et déesse de la fécondité (26).

Quoi qu'il en soit, le lapin fut introduit dans les diverses régions sous pouvoir romain.

* Scipion l'Africain: c. 235-183 A.C.

En Gaule post-romaine point de tabou religieux contre la gent lapine. Dans la France du Moyen-Age le lapin fut promu emblème de la vigilance, de la douceur et de la solitude.

Au XV° siècle A.D. nos artisans le mirent à l'honneur sur leurs belles tapisseries; qui ne serait touché par les petits lapins blancs figurant en compagnie de la Dame à la Licorne ?

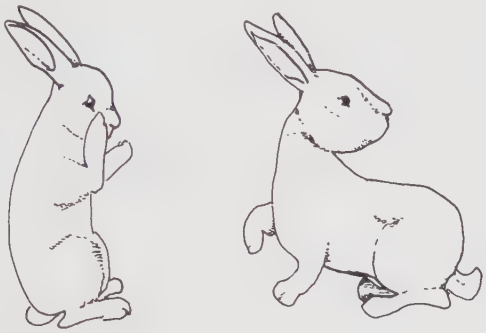

Deux des lapins blancs figurant sur les tentures de la Dame à la Licorne. Fin du XV° siècle A.D. - Musée des Thermes de Cluny.

Aux débuts de la domestication du lapin: la gourmandise des moines et le plaisir des seigneurs

Dans la littérature de l'ère chrétienne aucune révélation à glaner avant la deuxième moitié du VI° siècle où Grégoire de Tours mentionne la coutume (conservée ou redécouverte) de manger des *laurices*. Les consommateurs sont alors les moines qui peuvent s'en nourrir même pendant le carême "*ce mets étant autorisé parce que d'origine aquatique*" (100).

La possibilité de cuisiner des *laurices* a dû être assurée par la capture de lapines sauvages pleines, entretenues un temps entre les clôtures du couvent. Du VI° au X° siècle A.D., ce mode d'approvisionnement semble avoir suffi aux établissements religieux tant en Espagne qu'en France.

C'est vraisemblablement l'accroissement de la consommation de *laurices* qui a conduit à envisager l'élevage du lapin et a fait naître l'idée de maintenir les femelles dans des cages afin de pouvoir prélever les lapereaux, avant qu'ils n'ouvrent les yeux, sans sacrifier les mères.

Au cours du XII° siècle A.D. le lapin domestique a atteint l'Allemagne depuis la France grâce à des échanges entre ordres religieux.

Si couvents et monastères semblent avoir détenu une sorte d'exclusivité de l'élevage du lapin, c'est que ces établissements avaient l'avantage de pouvoir maintenir ces animaux dans l'enceinte de bâtiments de pierre d'où ils ne pouvaient s'échapper. Mais, à partir du XII° siècle, les cours princières et la noblesse purent également élever des lapins dans des demeures de pierre ou sur de petites îles d'où la fuite du cheptel était impossible.

Dans ces *leporaria* médiévales, les *garennes* ou *varennes*, les lapins étaient traités à moitié comme des animaux domestiques et à moitié comme des animaux sauvages. Ils furent parfois chassés par les femmes, ce divertissement étant organisé dans la cour d'un château. Mais plus souvent ils étaient capturés au moyen de collets, filets, lacets...

Les premières garennes furent, semble-t-il, créées sous le règne de Philippe-Auguste (1180-1223) par quelques seigneurs français qui introduisirent sur leurs terres des lapins afin d'y voir se développer ce gibier prolifique... Prolifique, hélàs !...

De la garenne au clapier

Ce furent bientôt les aptitudes de ravageur des *connins* ou *connils* qui se révélèrent (inconvénient déjà bien connu des auteurs latins)

Le pouvoir royal ne va pas tarder à lutter contre la création de garennes ou l'extension de celles qui existent (Ordonnances de Jean-le-Bon; 1355, 1356), la surface des garennes sera limitée (Ordonnance de Charles VI; 1413). Ces mesures visant à réduire les dégâts commis autant par le gibier que par les chasseurs sont à inscrire au chapitre des conflits qui ont opposé pouvoir royal et pouvoir seigneurial tout au long du Moyen-Age; la possession d'une

garenne faisait partie des droits féodaux (100).

Il s'imposa très vite la nécessité de n'élever des lapins que dans des garennes *closes* ou *forcées* telles que les préconise O. de Serres (1472-1539): *"afin que les lapins ne s'enfuient, il sera nécessaire de fermer la garenne par de bonnes murailles, bien maçonnées à chaux et à sable, hautes de neuf à dix pieds et profondément fondées dans la terre..."* On y adjoindra, au besoin, un large et profond fossé rempli d'eau. Ce qui rappelle les "îles aux lapins" utilisées dès l'antiquité pour parquer ces animaux. (100)

Les garennes furent supprimées à la Révolution mais elles demeurent dans la toponymie de certains lieux où furent sises des garennes ou varennes.

La construction des premiers clapiers semble dater de la Renaissance (XIV ou XV° siècle) : on parle de *petites garennes domestiques*, dont la forme et l'étendue varient à l'infini.

Cette modification dans les conditions d'élevage du lapin est fondamentale car elle va permettre de fixer des races par sélection et dirigisme de la reproduction. C'est à partir du XV° siècle que sont mentionnées des variations de couleur de la robe du lapin, ce qui signe une sélection déjà bien engagée.

L'élevage du lapin de clapier pâtira longtemps de la réputation de qualité médiocre de la chair de cet animal: *"les connins du tout sauvages sont les meilleurs, les pires sont ceux de clapier, les moiens sont ceux de garenne."*(O.de Serres). Cette opinion demeurera, au moins, jusqu'à la fin du XIX° siècle.

Obstacles à l'étude de la domestication du lapin

Les documents au moyen desquels on s'efforce de reconstituer l'histoire du lapin domestique sont, une fois n'est pas coutume, principalement de ceux que nous avons qualifiés d'historiques, c'est-à-dire des textes. Ce fait s'explique en considérant la période "récente" au cours de laquelle a été entreprise la domestication de cet animal. Malheureusement ces documents ne sont ni très nombreux, ni très précis, surtout en ce qui concerne les conditions

de l'élevage et l'évolution de l'espèce lors des premières tentatives de domestication.

L'apparition des premières races distinctes de la forme sauvage n'a pas été décrite ni datée. Tout au plus les voit-on surgir dans l'art du XV°siècle (enluminures, peinture, poèsie...) lorsqu'un effectif déjà important les a fait connaître.

Les figurations de lagomorphes sont, du moins pour des oeuvres antérieures au XV° siècle, souvent difficiles à interpréter car lièvre et lapin sont en général confondus. Face à un "animal à longues oreilles" il peut être impossible de se prononcer en faveur d'une espèce ou de l'autre; la précision de l'artiste n'étant pas toujours suffisante. Par ailleurs la majorité des catalogues, archives, etc... classent ensemble ces deux animaux sans distinction spécifique.

L'étude ostéologique, associée à des fouilles archéologiques n'a apporté jusqu'à présent que peu d'éléments à cette étude et ce, pour diverses raisons:

◊ les os de lapin sont de petite taille et sont fragiles; leur conservation sur un site est précaire et leur "récolte" délicate,

◊ les vestiges de petits mammifères n'ont pas toujours suscité le même intérêt chez les archéologues que ceux des grandes espèces, ils n'ont pas souvent fait l'objet d'études complètes dans les analyses fauniques,

◊ l'analyse de la faune est, il faut le signaler, moins systématiquement entreprise lors de la fouille d'un site médiéval ou romain que lorsqu'il s'agit de sites préhistoriques,

◊ enfin, le lapin étant un animal fouisseur, il n'est pas rare que ses vestiges trouvés au sein de couches archéologiques posent de sérieux problèmes de stratigraphie ou de datation, comme nous l'avons déjà signalé dans le chapitre de définitions.

Le lapin est l'animal chez lequel les changements liés à la domestication sont peut-être le plus marqués

C'est du moins l'avis de Bökönyi (11). Dans un premier temps, la taille de l'espèce a diminué par rapport à l'ancêtre sauvage. [N.B. - la domestication n'est pas le seul phénomène qui soit susceptible de conduire à cette

diminution de taille: des lapins introduits, probablement par les Ibères, sur l'île de Porto-Santo, près de Madère, ont proliféré à l'état sauvage en produisant à la faveur des conditions d'isolement insulaire une race naine découverte en 1418 par le navigateur portugais Prestello. Ces lapins (*Oryctolagus cuniculus huxleyi* Haeckel) ne pesaient guère plus de 600 g (110).] .

De nos jours il existe des races naines mais la plupart des races sont de taille nettement supérieure à celle du lapin sauvage, ce qui est un phénomène peu fréquent dans l'histoire de la domestication. Le poids moyen d'un lapin sauvage varie entre 2 et 3 Kg, les lapins domestiques nains font moins de 1 Kg alors que ceux de la race "géant des Flandres" pèsent 8 à 9 Kg.

Les proportions du crâne ont également été modifiées sous l'effet de la domestication. La boite crânienne de la forme sauvage est toujours plus longue que la partie faciale de la tête osseuse; chez l'animal domestique cette proportion est en moyenne de 1/1 ou, parfois, inversée en faveur de la partie faciale. La largeur du crâne diminue également avec la domestication.

Comme dans pratiquement tous les cas de domestication, le cerveau de l'espèce diminue de taille: le poids de cet organe est environ de 22% plus important chez l'animal sauvage par rapport à son congénère domestique (11).

Le squelette du lapin domestique est moins lourd que celui du lapin sauvage, ce qui est à mettre en relation avec des contraintes moindres imposées aux os par la vie en captivité. Le squelette de l'animal sauvage compte pour 5,3% du poids corporel alors que dans le cas de la forme domestique cette part est de seulement 4,3% . De plus, les os du lapin domestique contiennent moins de matière minérale et leur résistance est moindre, en comparaison de ceux du lapin sauvage (11).

La forme des oreilles a subi des modifications: oreilles réduites ou, au contraire oreilles hypertrophiées (races dites "béliers"), oreilles tombantes...

Les proportions de certains viscères ont varié, les rythmes de reproduction, la prolificité ont changé, comme chez la plupart des animaux domestiques.

Les modifications les plus frappantes sont celles concernant la fourrure:

couleur et structure de la toison. Sous la protection et le contrôle des éleveurs, des variants de couleurs sont apparus, ils ont été sélectionnés et, mutation aidant, il existe aujourd'hui au moins 500 races de lapins distinguées principalement par des caractéristiques de la fourrure.

Ce n'est qu'au cours d'une période assez récente que se sont présentées certaines "mutations" les plus spectaculaires affectant le poil. Ainsi le lapin *angora* est né au XVIII° siècle (mutation liée à un seul gène, portant sur l'allongement de la durée d'activité des follicules pileux).

Le lapin *rex* ou *castor-rex* dont la fourrure n'est constituée que de poils de bourre, sans poils de jarre, serait apparu vers 1924.

Différentes races plus ou moins spécialisées ont été créées à partir du XVIII° siècle mais ce n'est qu'à la fin du XIX° et au début du XX° siècle que l'on assiste à une importante multiplication des races.

Depuis les années 1960, l'élevage industriel a provoqué l'amorce d'un abandon progressif des différentes races anciennes au profit de souches commerciales dont le patrimoine génétique est appauvri par une sélection très poussée et qui sont, par là même, réputées peu capables d'une adaptation à des changements des conditions d'élevage. Ces considérations ont provoqué la création d'un CONSERVATOIRE NATIONAL DES ANIMAUX DE BASSE COUR en 1979 afin d'éviter la perte d'un certain nombre de races, de souches ou de gènes originaux (H. de Rochambeau; in Ethnozootechnie N°27).

La formidable extension de l'espèce cuniculine

Si le lapin sauvage avait, peu avant le début de l'ère chrétienne, une aire de répartition limitée à la péninsule ibérique et au Sud de la France, il en est tout autrement aujourd'hui:

◊ en Europe on le trouve du Portugal à la Pologne,

◊ sur d'autres continents diverses implantations ont été entreprises notamment aux XVIII° et XIX° siècles: en Australie, îles Kerguelen, Nouvelle Zélande, Chili...

Fournir du gibier pour la chasse, tel était le but recherché mais dans tous les pays d'introduction il y eut des conséquences dramatiques pour la végétation et les cultures.

Le lapin domestique connaît, lui, une distribution étendue au monde entier, Chine comprise, sans qu'on sache toujours très bien quand et comment s'est effectuée l'introduction.

La pullulation des "lapins de garenne" a, de tout temps, été ressentie comme un véritable fléau par les agriculteurs de tous les pays aussi l'arrivée de la myxomatose en France en 1953 a-t-elle probablement été considérée comme un soulagement par une bonne partie du monde agricole, si elle s'est faite au grand dam des chasseurs...

Mais la myxomatose est tout aussi redoutable pour le lapin de clapier que pour son congénère sauvage; l'une des étapes les plus récentes de la domestication d'*Oryctolagus cuniculus* peut probablement se voir dans la mise au point d'un vaccin contre cette maladie...

Actuellement la France est le premier producteur et consommateur de lapin dans le monde. De même, et comme corollaire, elle est le premier fabricant de fourrures de lapin et le spécialiste du poil *angora*...

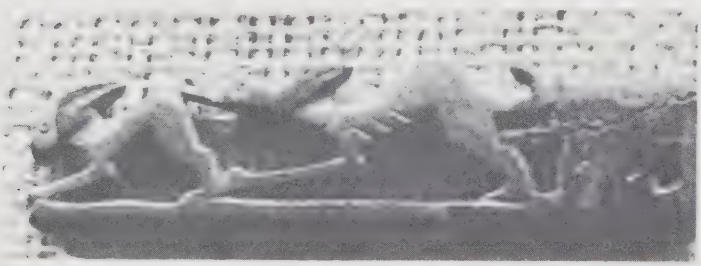

Scène de chasse au lapin - Epoque gallo-romaine
Manche de couteau en ivoire
Musée des Antiquités Nationales.

conclusion...

Du chien au lapin nous avons rencontré, non pas une mais, des domestications. Toutefois, si l'on met de côté le cas du chien et du chat pour lesquels il est difficile de cerner avec suffisamment de sûreté les mobiles de la domestication, on constate que la domestication apparaît comme la conséquence de l'intensification de l'exploitation d'une espèce particulière, la chasse ne suffisant plus à satisfaire les besoins de l'homme.

Ce déséquilibre entre les ressources et les besoins semble s'être manifesté à la suite d'un "changement de nature" (climat) mais surtout quand se sont faits sentir les "effets" des dernières étapes de l'humanisation de notre espèce...

L'homme devenu *sapiens* semble alors s'extraire du monde animal pour le maîtriser, pour en règler le destin: *"l'homme tourne le dos à la nature, pour aller plus avant dans le domaine qui est le sien..."*(86)

Le phénomène ne s'est pas limité à un foyer unique d'où, comme des rayonnements, se seraient propagées des ondes de progrès; des foyers multiples se sont allumés, probablement sans influences réciproques. Si l'on ne peut tout à fait écarter l'hypothèse de courants de communication entre différents points d'Europe ou du Proche-Orient, il n'en est pas de même pour l'Amérique où, dans un contexte comparable à celui dans lequel s'est faite la domestication des ovi-capridés, on voit s'accomplir progressivement la domestication du lama entre les VII° et IV° millénaires A.C. dans une culture dite *"précéramique des Andes"*. Avant le II° millénaire A.C., l'Amérique avait ses propres animaux domestiques: Lama, Alpaca, Cobaye et peut-être Chien et Dindon sans que des échanges de technologie, des influences venues du Proche-Orient puissent être évoquées (64). L'évolution de l'humanité connaît, elle aussi, ses phénomènes de convergence...

Au Néolithique c'est ce que nous appelons encore l'élevage traditionnel qui est né, il se maintiendra sans beaucoup de modifications au moins jusqu' au Moyen-Age. Dans certains pays on en est toujours à ce stade...

Il s'est créé un équilibre entre l'homme, la terre et l'animal domestique. L'animal sauvage, lui, perd toute considération si ce n'est comme gibier, prétexte d'une distraction, auprès des "grands" du système féodal. La Culture ne semble pouvoir s'installer qu'en exterminant les formes sauvages...

Cet équilibre n'est pas universel; il se définit à l'échelle d'une région mais pas d'un pays et encore moins d'un continent... C'est alors que vont apparaître les races locales, les différenciations régionales...

Puis les hommes vont voyager, et les animaux avec eux. Ce fut déjà le cas à l'époque romaine, les Croisades vont relancer le mouvement. On échange des animaux et on brise progressivement les limites régionales. L'homme se veut désormais universel, les équilibres locaux deviennent particularismes décadents... En quelques siècles on va uniformiser les besoins (en invoquant une "justice" ou un "droit"...) et il va falloir uniformiser les productions. L'élevage cesse d'être modelé par les conditions du milieu, ce sont ces conditions qui devront se plier aux exigences d'un élevage... et les races locales disparaissent !..

La Renaissance a révélé un déséquilibre latent, que les sophistes grecs avaient pressenti lorsqu'ils définissaient la destinée de l'homme par: *"Avoir les désirs les plus forts possibles et trouver les moyens de les satisfaire"*... Il faudra produire plus, toujours plus... L'animal, moyen de production, doit s'adapter à la situation... ou disparaître, céder la place au plus efficace... L'élevage industriel répond à ces exigences, on sélectionne des "races améliorées" puis des "souches" dont un petit nombre va remplacer l'ensemble des races. Les capacités de production sont portées à leur maximum dans un système fixe et rigide. Ces "nouveaux animaux" domestiques seront-ils capables de survivre à de nouvelles modifications de l'élevage ?

C'est un destin bien particulier que celui d'une espèce domestique: issue d'une espèce sauvage dont la variabilité est assez restreinte, elle connaîtra une diversité phénoménale quand fleuriront les diverses races puis subira l' uniformisation radicale qu'imposent les conditions modernes d'élevage avec

les "souches commerciales sélectionnées" dont le nombre tend vers l'unité.

Un rapprochement pourrait être ici fait avec l'espèce humaine (en évitant cependant de pousser trop loin une comparaison qui deviendrait angoissante): les particularismes régionaux des groupes humains tendent à s'estomper et il n'y a pas jusqu'aux "races" qui s'amalgament de plus en plus...

De nos jours, on n'a pas encore su retrouver un équilibre satisfaisant au point qu'on pense devoir domestiquer d'autres espèces animales - ou exploiter la faune sauvage de façon organisée; c'est une forme d'élevage -. Les Australiens, par exemple, en sont ainsi à envisager une domestication du kangourou... pour fournir de la nourriture aux animaux de compagnie!...

Il se tient des Conférences Mondiales des Productions Animales; la 5° du genre a eu lieu à Tokyo en août 1982, son thème: *"Les nouvelles stratégies en vue d'améliorer les productions animales pour le bien-être de l'humanité"*.. C'est l'élevage organisé à l'échelle de la planète...

L'élevage "se cherche", les éleveurs semblent avoir perdu la stabilité, l'équilibre dont leur activité a tant besoin, eux aussi perdent le contact avec l'animal...

Ne va-t-on pas jusqu'à se demander si l'animal est encore adapté pour répondre à certains de nos besoins matériels? De plus en plus son rôle est contesté, des productions telles que le cuir, la laine, la force motrice tombent en désuétude face aux productions industrielles. On ne conserve des animaux que comme producteurs de protéines et encore... il y a la concurence des protéines végétales (soja) ou bactériennes...

L'animal domestique est-il appelé à diparaître?

Nous n'y sommes peut-être pas encore: les animaux de compagnie prennent de plus en plus d'importance dans nos sociétés, comme si l'homme sentait une angoisse en s'éloignant trop du monde animal...

Les "retours à la nature", à l'animal... trahissent eux aussi un déséquilibre; l'homme a "inventé" l'animal domestique quand il s'est dégagé du reste

du monde animal et maintenant qu'il semble s'en couper tout à fait, il s'y raccroche désespérément.

Quels nouveaux bouleversements sont ici en incubation ?

Où en sommes nous dans ce tableau où le "fils du loup", le chien, veille sur le sommeil de l'agneau ; et où l'homme joue toujours les apprentis sorciers ?

Cela, comme disait Kipling, *c'est une autre histoire...*

bibliographie

1 - BAILLOUD (G.) - Avant l'histoire, in: DUBY (G.) Ed. - Histoire de la France rurale. - Paris, Seuil, 1975. - Vol. I.
2 - BARLOY (J.J.) - Les animaux domestiques. - Paris, France-Empire, 1974.
3 - BARKER (G.W.W.) - Prehistoric territories & economies in central Italy in: HIGGS (E.S.) ed. - Palaeoeconomy. - Cambridge, University Press, 1975 - pp. 111-116.
4 - BERRY (R.J.) - The genetical implications of domestication in animals, in: UCKO (P.J.) & DIMBLEBY (G.W.) eds. - The domestication and exploitation of plants and animals. - London, 1969 - pp. 207-217.
5 - BODSON (L.) - Le mouton dans l'antiquité gréco-romaine, de la civilisation créto-mycénienne au monde gallo-romain. - Ethnozootechnie n°21, 1977 - pp. 107-121.
6 - BODSON (L.) - Place et fonction du chien dans le monde antique. - Ethnozootechnie n°25, 1980 - pp. 13-21.
7 - BODSON (L.) - Le nom du lapin de garenne (Oryctolagus cuniculus L.) dans quelques langues européennes. - Ethnozootechnie n° 27, 1981 - pp. 81-84.
8 - BODSON (L.) - La notion de race animale chez les zoologistes et les agronomes de l'antiquité. - Ethnozootechnie n° 29, 1982 - pp. 7-15.
9 - BöKöNYI (S.) - Archeological problems & methods of recognizing animal domestication, in: UCKO (P.J.) & DIMBLEBY (G.W.) eds. - The domestication and exploitation of plants and animals. - London, 1969 - pp. 219-229.
10 - BöKöNYI (S.) - Some problems of animal domestications in the Middle-East, in: MATOLCSI (J.) ed. - Domestikationsforshung und Geschichte der Haustiere, Internationales Symposion in Budapest 1971. - Budapest, Acad. Press, 1973. - pp. 69-75.
11 - BöKöNYI (S.) - History of domestic mammals in central & eastern Europe. - Budapest, Acad. Sc. Hong., 1974. - 597 p., ill.
12 - BöKöNYI (S.) - The introduction ot sheep breeding to Europe. - Ethnozootechnie n° 21, 1977. - pp. 65-70.
13 - BöKöNYI (S.) - La domestication du cheval. - La Recherche, 1980, 11, n° 114, pp. 919-926.
14 - BUNCH (T.D.) & FOOTE (W.C.) - Cytogenetic evidence on the ancestral stock of domestic sheep (Ovis aries). - Ethnozootechnie n° 21, 1977. - pp. 11-15.
15 - CAMPS (G.) - Les origines de la domestication dans le Nord de l'Afrique in: L'élevage en Méditerranée occidentale; Actes du colloque international de l'Institut de Recherches Méditerranéennes, Sénanque 1976. - Paris, C.N.R.S., 1977.
16 - CELERIER (G.) & DELPECH (F.) - Un chien dans l'Azilien de "Pont d'Ambon" (Dordogne)? - Bull. Soc. Préhist. Fse., 1978, 75, n°7.
17 - Centre de Recherches Préhitorique Français - Jérusalem - La domestication du chien en Palestine. - Courrier du C.N.R.S., 1977, n° 23.
18 - CLARK (D.) - The domestication process in sub-saharan Africa, with special reference to Ethiopia. - in: Origine de l'élevage et de la domestication; Colloque XX du IX° Congrès de l'U.I.S.P.P.; Nice 1976, Prétirage pp. 56-115.
19 - CLUTTON-BROCK (J.) - Man made dogs. - Ibidem, pp. 12-21.
20 - CONDORET (A.) - Introduction à l'étude de la domestication. - Thèse: Med. Vet.; Toulouse, 1947.
21 - COURTIN (J.) - Les animaux domestiques au Néolithique provençal, in: L'élevage en Méditerranée occidentale; Actes du colloque international de l'Institut de Recherches Méditerranéennes, Sénanques 1976.- Paris, C.N.R.S., 1977. - pp. 67-76.
22 - DALY (P.), PERKINS (D.) & MILLINGDREW (I.) - The effects of domestication on the structure of animal bones, in: MATOLCSI (J.) ed. - Domestikationsforshung und Geschichte der Haustiere, Internationales Symposion in Budapest 1971. - Budapest; Acad. Press, 1973. - pp. 157-161.

23 - DECHAMBRE (E.) - Les origines de la domestication en Egypte. - Actualités et Culture Vétérinaires, 1960, n°23, pp. 17-20.
24 - DENIS (B.) & THERET (M.) - Evolution de la sélection chez le chien. - Ethnozootechnie n° 25, 1980. - pp. 39-50.
25 - DEVILLARD (J.M.) - La formation des races de chiens. - Ibidem, pp. 23-32.
26 - DUBOIS (D.) & PUJOL (R.) - Ethnozoologie du lapin. - Ethnozootechnie n° 27 1981. - pp. 89-116.
27 - DUCOS (P.) - Le gisement de Châteauneuf-lèz-Martigues (B. du Rh.), les mammifères et les problèmes de la domestication. - Bull. Mus. Anthrop. Préhist. Monaco, 1958, 5. pp. 119-133.
28 - DUCOS (P.) - Contribution à l'étude des origines de la domestication. Etude de la faune des gisements post-paléolithiques de Palestine - du Néolithique à l'Age du Bronze - Thèse: Univ. Bordeaux, Sc., 1965, n°39.
29 - DUCOS (P.) - Methodology and results of the study of the earliest domesticated animals in the Near-East (Palestine), in: UCKO (P.J.) & DIMBLEBY (G.W.) eds. - The domestication and exploitation of plants and animals. - London, Duckworth, 1969. - pp. 265-276.
30 - DUCOS (P.) - Sur quelques problèmes posés par l'étude des premiers élevages en Asie du Sud-Ouest, in: MATOLCSI (J.) ed. - Domestikationsforschung und Geschichte der Haustiere, Internationales Symposion in Budapest 1971. - Budapest, 1973. - pp. 77-85.
31 - DUCOS (P.) - Communautés villageoises et origine de la domestication en Syro-Palestine. - in: Origine de l'élevage et de la domestication; Colloque XX du IX° Congrès de l'U.I.S.P.P., Nice 1976. Prétirage, pp. 145-152.
32 - DUCOS (P.) - Quelques documents sur les débuts de la domestication en France, in: GUILAINE (J.), (sous la dir. de -) - La préhistoire française. - Paris, Ed. du C.N.R.S., 1976. - t. II: Civilisations néolithiques et protohistoriques. - pp. 165-167.
33 - DUCOS (P.) - Les débuts de l'élevage du mouton au Proche-Orient. - Ethnozootechnie n° 21, 1977. - pp. 33-38.
34 - DUCOS (P.) - Le mouton de Châteauneuf-lèz-Martigues, in: L'élevage en Méditerranée occidentale; Actes du colloque international de l'Institut de Recherches Méditerranéennes, Sénanques 1976. -Paris, C.N.R.S., 1977. - pp. 77-86.
35 - ENDREJAT (E.) - Reflections on the history of the domestic sheep. - Vet. Med. Rev., 1977, n°1. - pp. 3-20.
36 - EPSTEIN (H.) - Domestic animals of China; Technical Communication n°18 of the Commonwealth Bureau of Animal Breeding and Genetics. Farnham Royal, Coomonwealth Agricultural Bureaux, 1969. -166p. Ill.
37 - EPSTEIN (H.) - the origin of the domestic animals of Africa. - New-York; London; Munich: Africana Publ. Co., 1971. - t. 1 & 2; 573+719p., Ill.
38 - FIROUZ (L.) - Osteological and historical implications of the Caspian miniature horse to early horse domestication in Iran. - in: MATOLCSI (J.) ed. - Domestikationsforschung und Geschichte der Haustiere, Internatinales Symposion in Budapest 1971. - Budapest, 1973. - pp. 309-315.
39 - FORMENTI (F.) & POPLIN (F.) - Analyse des matières organiques, végétales ou animales. - Dossiers de l'Archéologie, 1980, n° 42. - pp. 47-51.
40 - GEDDES (D.) - Domestication des animaux en Languedoc Pyrénées, l'analyse de la faune. - Conférence donnée le 14/2/1979 à l'E.H.E.S.S. -Toulouse.
41 - GEDDES (D.) - De la chasse aux troupeaux: les débuts de l'élevage. - Dossiers de l'Archéologie, 1980, n°44. - pp. 22-25.
42 - GOUELLO - La symbolique du chat. - Thèse: Méd. Vet.; Toulouse 1982.
43 - GRAVEN (J.) - L'homme et l'animal. - Paris; Encyclopédie Planète, 1964.
44 - GUILAINE (J.) - Les débuts de l'élevage du mouton en France. - Ethnozootechnie n°21, 1977. - pp. 103-106.

45 - GUILAINE (J.) - Sur les débuts de l'élevage en Méditerranée occidentale. in: L'élevage en M éditerranée occidentale; Acte du colloque international de l'Institut de Recherches Méditerranéennes, Sénanque 1976. - Paris, C.N.R.S., 1977. -pp. 39-48.
46 - GUILAINE (J.) - Débuts de l'élevage dans la péninsule ibérique. - Cours de l'E.H.E.S.S. Toulouse, 1979.
47 - GUILAINE (J.) - L'éveil du monde rural. - Dossiers de l'Archéologie, 1980, n°44. - pp.6-13.
48 - HACHET (M.) - Iconographie du porc en Occident. - Ethnozootechnie n°16, 1976. - pp: 168-171.
49 - HERRE (W.) & ROHRS (M.) - Domestikation in des Sicht des Zoologen. - in: Origine de l'élevage et de la domestication; Colloque XX du IX° Congrès de l'U.I.S.P.P., Nice 1976, Prétirage, pp:7-11.
50 - HIGGS (E.) & JARMAN (M.) - The origin of animal & plant husbandry. - in: " ed. - Papers in economic Prehistory. - Cambridge; University Press, 1972. - pp. 3-13.
51 - HIGGS (E.) & JARMAN (M.) - Palaeoeconomy, in: HIGGS (E.) ed. - Palaeoeconomy. - Cambridge; University Press, 1975. - pp. 1-8.
52 - HIGGS (E.) - Les origines de la domestication. - La Recherche, 1976, 66.
53 - HOMERE - L'iliade et l'odyssée. - Paris, Ed; de la Pléiade, Galimard
54 - HOOD (S.) - L'Egée avant les Grecs. - Bruxelles; Elsevier: Ed. Séquoia, 1969.
55 - HUTCHINSON (J.) - The biology of domestication, in: HIGGS (E.)ed. - Papers in economic Prehistory. - Cambridge: University Press, 1972. pp. 195-197.
56 - JARMAN (M.) & WILKINSON (P.) - Criteria of animal domestication. Ibidem. - pp. 83-96.
57 - JARMAN (M.) - European deer economies and the advent of the Neolithic. Ibidem. - pp. 125-148.
58 - JARMAN (M.) - Animal husbandry -the early stages-, in: Origine de l'élevage et de la domestication; Colloque XX du IX° Congrès de l'U.I.S.P.P.; Nice 1976, Prétirage, pp. 22-50.
59 - JOURDAN (L.) - Les complexités de l'élevage et de l'alimentation au Mésolithique et au Néolithique ancien en Provence, in: GUILAINE (J.), [sous la dir. de -] - La Préhistoire française. - Paris; Ed; du C.N.R.S. 1976. - t. II: Civilisations néolithiques et protohistoriques.
60 - JOURDAN (L.) - La faune du site gallo-romain et paléochrétien de la Bourse (Marseille). - Paris; Ed. DU C.N.R.S., 1976.
61 - JOURDAN (L.) - La faune de la Bourse (II° au V° siècle) Marseille - Aspects de la faune de Rougiers (Moyen-Age), in: L'élevage en Méditerranée occidentale; Actes du colloque international de l'Institut de Recherches Méditerranéennes, Sénanques 1976. - Paris; Ed; du C.N.R.S. 1977. - pp95-112.
62 - LAURANS (R.) - L'élevage du mouton à l'époque des premières civilisations urbaines du Proche-Orient. - Ethnozootechnie n°21, 1977. - pp.39-52.
63 - LAUVERGNE (J.J.) - Utilisation des marqueurs génétiques pour l'étude de l'origine et de l'évolution du mouton domestique. - Ibidem; pp.17-24.
64 - LAVALLEE (D.) - Pasteurs préhistoriques des hauts plateaux andins. - L'histoire, 1978, n°5 . - pp. 33-44.
65 - LAWRENCE (B.) - Early domestic dogs. - Zeitschr. f. Saügetierkde, 1967, 32. - pp. 44-59.
66 - LAWRENCE (B.) - Problems in the inter-site comparison of faunal remains, in: MATOLCSI (J.) ed. - Domestikationsforschung und Geschichte der Haustiere Intenationales Symposion in Budapest 1971. - Budapest, 1973. - pp 397-402.
67 - LEGGE (A.j.) - Prehistoric exploitation of the gazelle in Palestine, in: HIGGS (E.)ed. - Papers in economic prehistory. - Cambridge; University Press, 1972. - pp.119-124.

68 - LORENZ (K.) - Trois essais sur le comportement animal et humain. (1 éd. en 1954) - Paris; éditions du Seuil, 1970.
69 - LORENZ (K.) - Tous les chiens, tous les chats. - Paris, Flamarion, 1970.
70 - MARTINEZ (D.) - L'origine des bovins d'Afrique. - Thèse; Méd. Vet., Alfort, 1981.
71 - MASSON (A.) - Intérêts zoologiques et zootechniques des poèmes homériques. - Thèse; Méd. Vet.; Alfort 1981.
72 - MATOLCSI (J.) - L'origine e l'evoluzione dei più importanti animali domestici nei Balcani e nel bacino dei Carpazi, in: Rivista di storia dell' Agricoltura, 1976, 16, (1). - pp. 51-66.
73 - MAZEL - La prédomestication des ancêtres de nos animaux domestiques à Lascaux, in: Actualités et Culture Vétérinaires, 1957, n°10. - pp. 13-15.
74 - MELLAART (J.) - Les villes primitives d'Asie Mineure. - Bruxelles,Elsevier; Ed. sequoia, 1969.
75 - MOBERG (C.A.) - Introduction à l'Archéologie. - Paris; Maspéro.
76 - MORISSET-ANDERSEN (C.) - Le porc dans la tradition populaire danoise. - Ethnozootechnie n° 16, 1976. - 150-155.
77 - NATH (B.) - Prehistoric fauna excavated from various sites of India with special reference to domestication. in: MATOLCSI (J.) ed. - Domestikationforschung und Geschichte der Haustiere; Internationales Symposion in Budapest 1971. - Budapest, 1973. - pp. 213-221.
78 - PALES (L.) & TASSIN de SAINT-PEREUSE (M.) - Un cheval prétexte, retour au chevètre. - Objets et Mondes, 1966, 6. - pp. 187-206.
79 - PAYNE (S.) - On the interpretation of bone samples from archaeological sites. in: HIGGS (E.) ed. - Papers in economic prehistory. - Cambridge; University Press, 1972. -pp. 65-82.
80 - PERKINS (D.) - A critique on the methods of quantifying faunal remains from archaeological sites. in: MATOLCSI (J.)ed.- Domestikationsforschung und Geschichte der Haustiere; Internationales Symposion in Budapest 1971. - Budapest, 1973. - pp. 367-369.
81 - PETTER (F.) - Les animaux domestiques et leurs ancêtres. - Paris; Bordas, 1973..128p.
82 - PETZSH (H.) - Zur Problematik der Primardomestikation der Hauskatze (Felis sylvestris familiaris), in: MATOLCSI (J.) ed. - Domestikationsforshung und Geschichte der Hautiere; INternationales Symposion in Budapest1971. - Budapest, 1973. - pp. 109-113.
83 - PHILLIPS (E.) - Les nomades de la steppe. - Bruxelles; Elsevier: Ed; Séquoia, 1966.
84 - POPLIN (F.) - Origine du porc. - Ethnozootechnie n°16, 1976. - pp. 6-13.
85 - POPLIN (F.) - Paléontologie du mouton. - Ethnozootechnie n°21, 1977. - pp. 9-10.
86 - POPLIN (F.) - Le destin de la grande faune européenne à la fin des temps glaciaires, le changement de nature et l'appel de la domestication, in: La fin des temps glaciaires en Europe; Coll. Intern. du C.N.R.S. n° 271, Bordeaux 1977. - Paris: Ed. du C.N.R.S., 1979. - pp. 78-84.
87 - POPLIN (F.) - Nascita e destino della caccia e della domesticazione.- Enciclopedia della Scienza e della Technica. - Milan: Mondatori, 1978 - pp. 205-216.
88 - POPLIN (F.) - Origine du mouflon de Corse dans une nouvelle perspective paléontologique: par maronnage. - in: Ann. Génét. Sél. anim., 1979, 11, (2). - pp.133-143.
89 - POPLIN (F.) - L'origine du chien. - Ethnozootechnie n° 25, 1980.- pp.7-12.
90 - POPLIN (F.) - L'origine de la production laitière. - Initiation à l'Archéologie et à la Préhistoire, 1980, n°17. - pp. 13-17.
91 - POULAIN-JOSSIEN (Th.) - Les animaux domestiques et sauvages en France du Néolithique au Gallo-Romain. - Thèse; Univ. Paris, Fac. lettres, Sc. humaines: 1964.

92 - POULAIN (Th.) - L'étude des ossements animaux et son apport à l'archéologie. - Univ. Dijon; Fac. Sc: hum. - Centre de recherche sur les techniques gréco-romaines, 1976. - n°6.
93 - POULAIN (Th.) - L'élevage ovin en France à l'époque préhistorique. - Ethnozootechnie n°21, 1977. - pp.95-102.
94 - PUJOL (R.) - Le chien truffier. - Ethnozootechnie n° 25, 1980. - pp.97-102.
95 - QUEINNEC (G.) - Cours magistral d'ethnologie. - E.N.V.T., 1976/1977.
96 - QUEINNEC (G.) - Analyse des raisons du développement du chien dans la ville. - Ethnozootechnie n°25, 1980. - pp. 73-90.
97 - QUEINNEC (B.) - L'utilisation des chiens. - Ibidem. - pp. 91-96.
98 - RIEDEL (A.) - Les populations ovines préhistoriques et protohistoriques de l'Italie septentrionale. - Ethnozootechnie n°21, 1977.- pp. 79-86.
99 - ROUGEOT (J.) - Evolution des caractères de la toison du mouton. - Ibidem - pp. 25-32.
100 - ROUGEOT (J.) - Origine et histoire du lapin. - Ethnozootechnie n°27, 1981. -pp: 1-9.
101 - RYDER (M.) - The use of the skin & coat in studies of changes following domestication, in: MATOLCSI (J.) ed. - Domestikationsforschung und Geschichte der Haustiere; Internationales Symposion in Budapest 1971. - Budapest 1973.- pp. 163-168.
102 - SAXON (E.) - The evolution of domestication, a reappraisal of the Near-Eastern and North-African evidence. - in: Origine de l'élevage et de la domestication; Colloque XX du IX° Congrès de l'U.I.S.P.P., Nice 1976. Prétirage; pp: 180-226.
103 - SCHAUENBERG (P.) - Note sur l'indice crânien du chat domestique féral. Rev. suisse de Zool., 1971, 78, (1), n°5. - pp. 209-215.
104 - THERET (M.) - Evolution des races porcines. - Ethnozootechnie n°16, 1976. - pp.14-19.
105 - THERET (M.) - Le mouton dans le monde. - Ethnozootechnie n°21, 1977. - pp. 123-129.
106 - UERPMANN (H.P.) - Elevage néolithique en Espagne. - in: L'élevage en Méditerranée occidentale; Actes du colloque international de l'Institut de Recherches Méditerranéennes, Sénanques 1976. - Paris: C.N.R.S.,1977. - pp. 87-84.
107 - VIEILLEFOND (J.R.) - La place du lapin dans l'expression française. - Ethnozootechnie n° 27, 1981. - pp: 85-88.
108 - WATSON (W.) - Early domestication in China. - in: UCKO (P.) & DIMBLEBY (G.) eds. - The domestication & exploitation of plants & animals. - London: Duckworth, 1969. - pp; 392-394.
109 - WILKINSON (P.F.) - Current experimental domestication and its relevance to prehistory. - in: HIGGS (E.) ed. - Papers in economic prehistory.- Cambridge: University Press, 1972.- pp: 107-118.
110 - ZEUNER (F.E.) - A history of domesticated animals. - London: Hutchinson, 1963.

sommaire

page

◊ Introduction 1

◊ Définitions 5

◊ Documents et Interprétations 17

◊ La domestication. Quand ? Pourquoi ? 41

◊ Le chien 45

◊ Le chat 77

◊ Les bovins 91

◊ Le porc 119

◊ Les ovi-capridés 133

◊ Les équidés 165

◊ Le lapin 199

◊ Conclusion 211

◊ Bibliographie 217

dessins et photographies: Y. Brassel

Le Professeur de l'Ecole Vétérinaire
rapporteur

Professeur FALIU

VU : Le Directeur de l'Ecole Vétérinaire

Professeur R. LAUTIE

VU : Le Président de la Thèse

Professeur LARROUY

VU et PERMIS D'IMPRIMER
Toulouse, le 26-10-1982
Le Président de l'Université Paul Sabatier

Professeur D. BANCEL